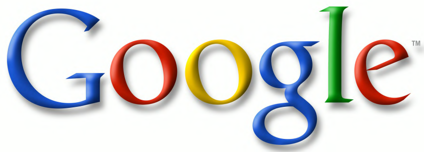
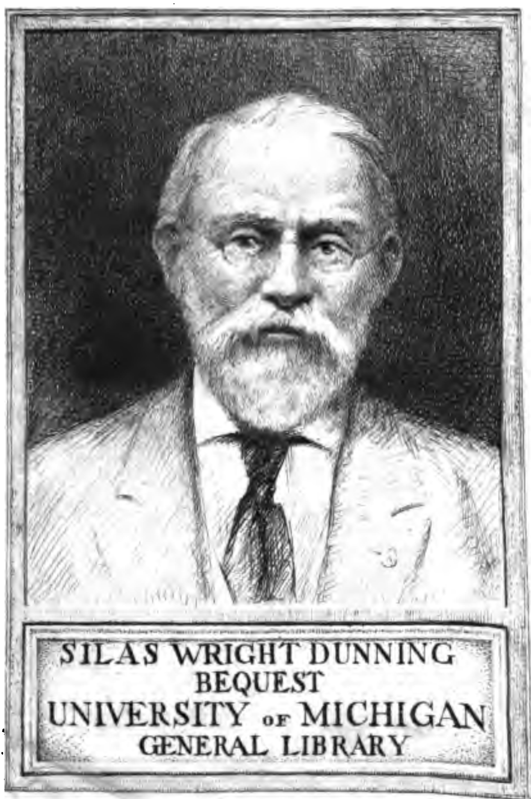



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

ANNUAIRE

DU CALVADOS.

Tous les exemplaires sont paraphés par l'auteur.

SE TROUVE CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DU DÉPARTEMENT.

PRIX : 2 FRANCS.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS,

POUR

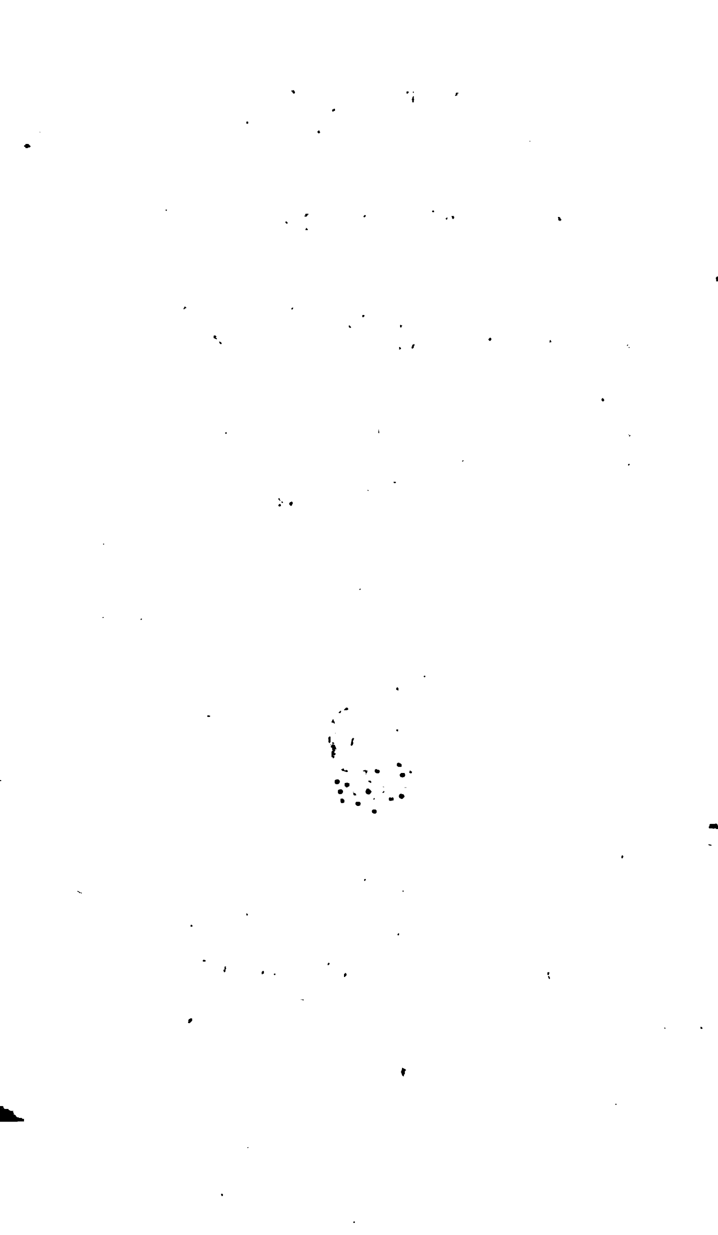
L'ANNÉE 1838.



CAEN,

IMPRIMERIE DE PAGNY, RUE FROIDE, 23.

1838.



ÉPOQUES DE L'ANNÉE 1838.

Année 6551 de la période Julienne.
2591 de la fond. de Rome, selon Varron.
2585 de l'ère de Nabonassar.
2614 des Olymp., ou la 2e. a. de la 654e.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.		QUATRE-TEMPS	
Nombre d'or. . . .	15	Mars,	7, 9 et 10
Epacte.	IV	Juin,	6, 8 et 9
Cycle solaire.	27	Septembre,	19, 21 et 22
Indiction romaine. .	11	Décembre,	19, 21 et 22
Lettre dominicale.	G.		

FÊTES MOBILES.

Septuagésime, 11 février.
Les Cendres, 28 février.
PAQUES, 15 avril.
Les Rogations, 21 mai.
ASCENSION, 24 mai.
PENTECOTE, 3 juin.
La Trinité, 10 juin.
La Fête-Dieu, 14 juin.
1er. Dimanche de l'Avent, 2 décembre.

SIGNES DU ZODIAQUE.

Aries, le Bélier.
Taurus, le Taureau.
Gemini, les Gémeaux.
Cancer, l'Ecrévisse.
Leo, le Lion.
Virgo, la Vierge.
Libra, la Balance.
Scorpius, le Scorpion.
Sagittarius, le Sagittaire.
Capricornus, le Capricorne.
Aquarius, le Verseau.
Piscés, les Poissons.

PLANÈTES.

Mercure.	Cérès.	Jupiter.
Vénus.	Pallas.	Saturne.
Terre.	Junon.	Uranus.
Mars.	Vesta.	

ÉCLIPSES DE 1838.

Le 25 mars, éclipse tot. de soleil, *inv. à Paris.*

Le 10 avril, éclipse partielle de lune, *visible à Paris.*

Commencement à 0 h. 41' du mat., milieu à 2 h. 8', fin de l'éclipse à 3 h. 34'.

Le 18 septembre, éclipse annulaire de soleil, *invisible à Paris.*

Le 3 octobre, éclipse partielle de lune, *invisible à Paris.*

SAISONS.

Le *Printemps* commencera le 21 mars à 1 h. 27' du mat.

L'*Été* commencera le 21 juin à 10 h. 28' du soir.

L'*Automne* commencera le 23 septembre à 0 h. 16' du soir.

L'*Hiver* commencera le 22 décembre à 5 h. 43' du matin.

MARÉES.

Dans nos ports, les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. On aura ainsi l'époque où elles arrivent en comptant un jour et demi après les syzygies. On verra par le tableau suivant que les marées des 26 février, 27 mars, 5 septembre et 5 octobre, seront les plus fortes de cette année.

Table des plus grandes marées de l'année 1838.

J. de la Syzygie.			Heures.	Hauteur
10	Janv.	P. L.	7 h. 29 m. du soir.	0,74
26		N. L.	2 h. 1 m. du mat.	0,99
9	Févr.	P. L.	2 h. 2 m. du soir.	0,80
24		N. L.	0 h. 18 m. du soir.	1,12
11	Mars.	P. L.	8 h. 49 m. du mat.	0,86
25		N. L.	9 h. 54 m. du soir.	1,15
10	Avril.	P. L.	2 h. 16 m. du mat.	0,87
24		N. L.	7 h. 10 m. du mat.	1,04
9	Mai.	P. L.	5 h. 7 m. du soir.	0,82
23		N. L.	4 h. 32 m. du soir.	0,87
8	Juin.	P. L.	5 h. 0 m. du mat.	0,79
22		N. L.	2 h. 43 m. du mat.	0,76
7	Juillet.	P. L	2 h. 28 m. du soir.	0,84
21		N. L.	2 h. 34 m. du soir.	0,76
5	Août.	P. L.	10 h. 35 m. du soir.	0,97
20		N. L.	4 h. 36 m. du mat.	0,82
4	Sept.	P. L	6 h. 27 m. du mat.	1,12
18		N. L.	8 h. 54 m. du soir.	0,86
3	Octob.	P. L.	2 h. 56 m. du soir.	1,16
18		N. L.	2 h. 34 m. du soir.	0,85
2	Nov.	P. L	9 h. 34 m. du mat.	1,05
17		N. L.	8 h. 11 m. du mat.	0,79
1	Déc.	P. L.	11 h. 44 m. du mat.	0,89
17		N. L.	0 h. 32 m. du mat.	0,77
31		P. L.	0 h. 45 m. du mat.	0,81

ÉQUATION DE L'HORLOGE.

Le *temps vrai* ou *apparent* est celui qui est réglé par le mouvement vrai du soleil ; ainsi le midi vrai est l'instant où le centre du soleil est dans le méridien. Un jour vrai est l'intervalle de deux retours du soleil au même méridien : pendant cet intervalle, il passe au méridien 360 degrés de l'équateur céleste, plus un arc de ce cercle égal au mouvement diurne du soleil en ascension droite. Ainsi, ce mouvement étant inégal, les jours vrais ne peuvent être égaux. Une horloge bien réglée ne s'accordera avec le temps vrai que quatre fois dans l'année ; tous les autres jours elle avancera ou retardera, selon que la longitude moyenne du soleil sera plus petite ou plus grande que son ascension droite vraie.

(*Extrait de la Connaissance des temps*).

La Table qui suit indique l'heure que devra marquer, en 1838, une montre bien réglée les 2, 8, 14, 20 et 26 de chaque mois, à midi vrai.

Mois.	Le 2.	Le 8.	Le 14.	Le 20.	Le 26.
	H. M. S.	H. M. S.	H. M. S.	H. M. S.	H. M. S.
Janvier.	0 4 18	0 6 59	0 9 21	0 11 20	0 12 52
Février.	0 14 2	0 14 30	0 14 29	0 14 2	0 13 12
Mars.	0 12 27	0 11 4	0 9 27	0 7 42	0 5 52
Avril.	0 3 43	0 1 56	0 0 18	11 58 53	11 57 42
Mai.	11 56 50	11 56 16	11 56 3	11 56 11	11 56 38
Juin.	11 57 33	11 58 34	11 59 45	0 1 2	0 2 20
Juillet.	0 3 33	0 4 35	0 5 24	0 5 57	0 6 10
Août.	0 5 57	0 5 22	0 4 27	0 3 13	0 1 42
Septembre.	11 59 37	11 57 39	11 55 34	11 53 28	11 51 24
Octobre.	11 49 26	11 47 39	11 46 8	11 44 56	11 44 8
Novembre.	11 43 44	11 43 54	11 44 35	11 45 47	11 47 28
Décembre.	11 49 35	11 52 4	11 54 51	11 57 48	0 0 48

CALENDRIER POUR 1838.

JANVIER.

P. Q. le 3 à 6 h. 52 m. du m.
P. L. le 10, à 7 h. 29 m. du s.
D. Q. le 19, à 0 h. 44 m. du m.
N. L. le 26, à 2 h. 1 m. du m.

Les j^rs croissent de 1 h. 5 m.

J. du M.	Jours de la Sem.	NOMS des Saints.
1	lundi	CIRCONCISION
2	mard.	Basile
3	merc.	Gennevière
4	jeudi.	Tite
5	vend.	Edouard
6	sam.	L'ÉPIPHANIE
7	*Dim.*	Mélanie
8	lund.	Lucien
9	mard.	Pierre
10	merc.	Guillaume
11	jeudi.	Théodore
12	vend.	Arcade
13	sam.	Bap. de N. S.
14	*Dim.*	Hilaire
15	lundi	Paul.
16	mard.	Honorat
17	merc.	Antoine
18	jeudi.	Chaire de s. P.
19	vend.	Sulpice
20	sam.	Sébastien
21	*Dim*	Agnès
22	lundi	Vincent.
23	mard.	Jean
24	merc.	Thimothée
25	jeud.	C. de S. Paul
26	vend	Paule
27	sam.	Jean Chrys
28	*Dim.*	Charlemagne
29	lundi.	Francois.
30	mard	Bathilde
31	merc.	Julien

FÉVRIER.

P.Q. le 1, à 5 h. 43 m. du s.
P. L. le 9, à 2 h. 2 m. du s.
D. Q. le 17, à 5 h. 49 m. du s.
N. L. le 24, à 0 h. 18 m. du s.

Les j^rs croissent de 1 h. 31 m.

J. du M.	Jours de la Sem.	NOMS des Saints.
1	jeudi	Sever
2	vend	*Purification*
3	sam.	Blaise
4	*Dim.*	Isidore
5	lundi	Agathe
6	mard.	Amand
7	merc.	Romuald
8	jeudi.	Etienne
9	vend.	Appoline
10	sam.	Scolastique
11	*Dim.*	*Septuagésime*
12	lundi	Eulalie.
13	mard.	Lézin
14	merc	Valentin.
15	jeudi	Faustin.
16	vend.	Julienne
17	sam.	Sylvain
18	*Dim.*	*Sexagésime*
19	lundi	Barbat.
20	mard.	Eucher
21	merc.	Flavien
22	jeudi	Isabelle
23	vend.	Lazare
24	sam.	Matthias
25	*Dim.*	*Quinquagés*
26	lundi	Alexandre
27	mard.	Honorine
28	merc.	*Les Cendres*

MARS.

P. Q. le 3, à 6 h. 44 m. du m.
P. L. le 11, à 8 h. 49 m. du m.
D. Q. le 19, à 6 h. 40 m. du m.
N. L. le 25, à 9 h. 54 m. du s.

Les j^{rs} croissent de 1 h. 52 m.

J. du M.	Jours de la Sem.	NOMS des Saints.
1	jeudi.	Aubin
2	vend.	Simplice
3	sam.	Conégonde
4	*Dim.*	*Quadrágésime*
5	lundi	Drausin.
6	mard.	Colette
7	merc.	*4 Temps*
8	jeudi.	Jean de D
9	vend.	Françoise
10	sam.	Doctrovée
11	*Dim.*	*Reminiscere*
12	lundi	Grégoire
13	mard	Euphrasie
14	merc	Mathilde
15	jeudi	Longin
16	vend	Abraham
17	sam	Patrice.
18	*Dim*	*Oculi*
19	lundi	Joseph.
20	mard	Joachim
21	merc.	Benoît
22	jeudi.	*Mi-Carême*
23	vend	Victorien.
24	sam.	Catherine
25	*Dim.*	*Annonciation*
26	lundi	Herbland
27	mard	Eutiche
28	merc.	Gontran
29	jeudi.	Eustase
30	vend.	Jean-Clim
31	sam	Gui

AVRIL.

P. Q. le 1, à 9 h. 42 m. du s.
P. L. le 10, à 2 h. 16 m. du m.
D. Q. le 17, à 3 h. 39 m. du s.
N. L. le 24, à 7 h. 10 m. du m.

Les j^{rs} croissent de 1 h. 43 m.

J. du M.	Jours de la Sem.	NOMS des Saints.
1	*Dim.*	*La Passion*
2	lundi.	François.
3	mard.	Richard
4	merc.	Ambroise
5	jeudi.	Vincent
6	vend.	*N.-D-de Pitié*
7	sam.	Hégésippe
8	*Dim.*	*Les Rameaux*
9	lundi.	Marie-Egyp
10	mard.	Macaire
11	merc.	Léon.
12	jeudi.	Jules
13	vend.	*Vendredi-S*
14	sam.	Lambert
15	*Dim.*	PAQUES
16	lundi.	Paër
17	mard.	Etienne
18	merc.	Appolloni
19	jeudi.	Elphège
20	vend.	SS. Martyrs
21	sam.	Anselme
22	*Dim.*	*Quasimodo*
23	lundi.	Georges
24	mard.	Beuve
25	merc.	Marc, *abstin*
26	jeudi.	Riquier
27	vend.	Anthime
28	sam.	Vital. et Agr
29	*Dim.*	Robert
30	lundi	Eutrope

MAI.

P. Q. le 1, à 2 h. 14 m. du s.
P. L. le 9, à 5 h. 7 m. du s.
D. Q. le 16, à 9 h. 51 m. du s.
N. L. le 23, à 4 h. 32 m. du s.
P. Q. le 31, à 7 h. 44 m. du m.

Les j^rs croissent de 1 h. 20 m.

J. du M.	Jours de la Sem.	NOMS des Saints.
1	mardi	Philippe.
2	merc.	Athanase.
3	jeudi.	Inv. de S. Cr.
4	vend.	Monique.
5	sam.	Augustin.
6	*Dim*	Jean Porte-L.
7	lundi	Stanislas.
8	mard	Désiré.
9	merc.	Grégoire.
10	jeudi.	Antonin.
11	vend.	Mamert.
12	sam.	Epiphane.
13	*Dim*	Servais.
14	lundi	Pacôme.
15	mard	Isidor, l'ab.
16	merc.	Honoré.
17	jeudi.	Paschal.
18	vend.	Venant
19	sam.	Yves, of.
20	*Dim.*	Bernardin.
21	lundi	*Rogations.*
22	mard	Ste Julie.
23	merc.	Didier.
24	jeudi.	ASCENSION
25	vend.	Urbain.
26	sam.	Philippe-N.
27	*Dim.*	Hildevert.
28	lundi	Germain.
29	mard	Maximin.
30	merc.	Ferdinand.
31	jeudi.	Pétronille

JUIN.

P. L. le 8, à 3 h. 0 m. du m.
D. Q. le 15, à 2 h. 40 m. du m.
N. L. le 22, à 2 h. 43 m. du m.
P. Q. le 30, à 1 h. 22 m. du m.

Les j^rs croissent de 19 m

J. du M.	Jours de la Sem.	NOMS des Saints.
1	vend.	Fortuné.
2	same.	Vigile *jeûne*
3	*Dim.*	PENTECOTE
4	lund.	Optat.
5	mar.	Boniface.
6	merc.	*Quatre-Temp.*
7	jeudi.	Paul, arc.
8	vend.	Médard.
9	sam.	Pélagie.
10	*Dim.*	TRINITÉ
11	lund.	Barnabé.
12	mard.	Onuphre.
13	merc.	Antoine.
14	jeudi.	FÊTE-DIEU.
15	vend.	Modeste
16	sam.	Cyr, ste J.
17	*Dim.*	Avit, abbé.
18	lund.	Ste Marine.
19	mar.	Gervais.
20	merc.	Latuin.
21	jeudi.	Oct. Fête-Dieu
22	vend.	Paulin.
23	sam.	Félix, *v. j.*
24	*Dim.*	*Jean-Bapt.*
25	lund.	Prosper.
26	mar.	J. de s. Paul.
27	merc.	Irénée.
28	jeudi.	Bénigne.
29	vend.	*Pierre et Paul*
30	sam.	Paul.

JUILLET.			**AOUT.**		
P. L. le 7, à 2 h. 28 m. du s.			P. L. le 5, à 10 h. 35 m. du s.		
D. Q. le 14 à 7 h. 29 m. du m.			D. Q. le 12, à 1 h. 38 m. du s.		
N. L. le 21, à 2 h, 31 m. du s.			N. L. le 20, à 4 h. 36 m. du m.		
P. Q. le 29, à 6 h. 4 m. du s.			P. Q. le 28, à 9 h. 4 m. du s.		
Les jrs diminuent de 0 h. 58 m.			Les jrs diminuent de 1 h. 37 m.		
J. du M.	Jours de la Sem.	NOMS des Saints.	J. du M.	Jours de la Sem.	NOMS des Saints.
1	*Dim.*	Décol. J.-B.	1	merc.	Pierre-ès-L.
2	lundi	Visit. de la V.	2	jeudi.	S. l'anc. Loi,
3	mard.	Hyacinthe.	3	vend.	Etienne, p.
4	merc.	Tr. de S. Mart.	4	sam.	Dominique.
5	jeudi.	Zoé.	5	*Dim.*	N.-D. des N.
6	vend.	Tranquille.	6	lund.	Tr. de N. S.
7	sam.	Pantin.	7	mar.	Victrice.
8	*Dim.*	Elisabeth.	8	merc.	Cyriaque.
9	lundi	Anatolie.	9	jeudi.	Romain.
10	mard.	Amélie	10	vend.	Laurent.
11	merc	Benoît.	11	sam.	Suzanne.
12	jeudi.	Clet.	12	*Dim.*	Claire, v.
13	vend.	Pauline.	13	lund.	Hippolyte
14	sam.	Bonavent.	14	mar.	Vigile. *Jeûne.*
15	*Dim.*	Henri.	15	merc.	ASSOMPT.
16	lundi	N.-D. M. Car.	16	jeudi.	Roch.
17	mard	Alexis.	17	vend.	Mammez, m.
18	merc.	Clair.	18	sam.	Hélène,
19	jeudi.	Arsène.	19	*Dim.*	Louis, év.
20	vend.	Marguerite.	20	lund.	Bernard.
21	sam.	Victor.	21	mar.	Emile.
22	*Dim.*	Marie-Mag.	22	merc.	Philbert.
23	lundi	Wandrille.	23	jeudi.	Sidoine.
24	mard.	Christine.	24	vend.	Barthélemi.
25	merc.	Jacques.	25	sam.	Louis, r. de F.
26	jeudi.	Anne.	26	*Dim.*	Ouen, archev.
27	vend.	Pantaléon.	27	lund.	Césaire, év.
28	sam.	Innocent.	28	mar.	Augustin.
29	*Dim.*	Marthe.	29	merc.	Adolphe.
30	lundi.	Eugénie.	30	jeudi	Rose.
31	mard.	Ignace.	31	vend.	Méderic.

SEPTEMBRE.			OCTOBRE.		
P. L. le 4, à 6 h. 27 m. du m.			P. L. le 3, à 2 h. 56 m. du s.		
D. Q. le 10, à 10 h. 19 m. du s.			D. Q. le 10, à 10 h. 34 m. du m.		
N. L. le 18, à 8 h. 34 m. du s.			N. L. le 18, à 2 h. 34 m. du s.		
P. Q. le 26, à 10 h. 3 m. du s.			P. Q. le 26, à 9 h. 8 m. du m		
Les jrs diminuent de 1 h. 48m			Les jrs diminuent de 1 h. 47m		
J. du M.	Jours de la Sem.	NOMS des Saints.	J. du M.	Jours de la Sem.	NOMS des Saints.
1	sam.	Gilles, abb.	1	lundi.	Remi
2	*Dim.*	Juste	2	mard.	Anges gardiens
3	lundi	Grégoire	3	merc	Gérard
4	mard.	Rosalie	4	jeudi.	Franç. d'Ass
5	merc.	Bertin	5	vend.	Placide
6	jeudi.	Onésiphor	6	sam.	Bruno
7	vend.	Cloud	7	*Dim.*	DÉDICACE
8	sam.	*N. de la Vierg*	8	lundi	Brigitte
9	*Dim.*	Gorgon	9	mard.	Denis, *Ev.*
10	lundi	Nicolas	10	merc.	Evode
11	mard	Patient	11	jeudi.	Nicaise
12	merc.	Raphael	12	vend.	Wilfride
13	jeudi.	Aimé	13	sam.	Géraut
14	vend.	Ex. de la Cr	14	*Dim*	Caliste
15	sam.	Lubin	15	lundi.	Thérèse
16	*Dim.*	Euphénie	16	mard.	Gal
17	lundi	Lambert	17	merc.	ste Estelle
18	mard	ste Sophie	18	jeudi.	Luc
19	merc.	*Quatre-Temps*	19	vend.	Savinien
20	jeudi.	Eustache	20	sam.	Caprais
21	vend.	Mathieu	21	*Dim.*	Ursule
22	sam.	Maurice	22	lundi.	Donat
23	*Dim.*	ste Thècle	23	mard.	Romain
24	lundi	Germer	24	merc	Magloire
25	mard.	Firmin	25	jeudi.	Crespin et C
26	merc.	Justine	26	vend	Evariste.
27	jeudi.	Côme et D	27	sam	Frumence.
28	vend.	Wenceslas	28	*Dim*	Simon et Jude
29	sam.	Michel	29	lundi.	Narcisse
30	*Dim.*	Jérôme	30	mard.	Lucain
			31	merc.	*Vigile-j.*

NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
P. L. le 2, à 0 h. 54 m. du m.			P. L. le 1, à 11 h. 44 m. du m.		
D. Q. le 9, à 2 h. 58 m. du m.			D. Q. le 8, à 11 h. 6 m. du s.		
N. L. le 17, à 8 h. 11 m. du m.			N. L. le 17, à 0 h. 52 m. du m.		
P. Q. le 24 à 6 h. 42 m. du s.			P. Q. le 24, à 3 h. 16 m. du m.		
Les j^rs diminuent de 1 h. 22m.			P. L le 31, à 0 h. 48 m. du m.		
			Les j^rs diminuent de 0 h. 24 m.		
J. du M.	Jours de la Sem.	NOMS des Saints.	J. du M.	Jours de la Sem.	NOMS des Saints.
1	jeudi	LA TOUSS	1	same.	Eloi, évêq
2	vend	*Les Trépassés*	2	*1 D.*	*Avent*
3	sam.	Marcel	3	lundi	François.
4	*Dim*	Charles Bor	4	mard	Barbe
5	lund	Zacharie	5	merc.	Sabas, ab
6	mard	Léonard	6	jeudi.	Nicolas, év
7	merc	Ernest	7	vend.	Ambroise
8	jeudi	Reliques	8	same.	*Conception*
9	vend	Mathurin	9	*2 D.*	Léocadie
10	sam	Léon, Gr	10	lundi	Vatère
11	*Dim.*	Martin, pape	11	mard	Damase, p
12	lundi	Réné, évêque	12	merc.	Constance
13	mard	Brice	13	jeudi.	Luce, vierge
14	merc.	Laurent	14	vend.	Spiridion
15	jeudi	Eugène	15	same.	Eusèbe
16	vend.	Eucher	16	*3 D.*	Adélaïde
17	sam.	Grégoire	17	lundi	Olympiade
18	*Dim*	Romain	18	mard	Gatien
19	lundi	Elisabeth	19	merc.	*Q.-Temps*
20	mard.	Edmond	20	jeudi.	Philogone.
21	merc	Prés. de la V	21	vend.	Thomas
22	jeudi.	Cécile	22	same.	Honorat
23	vend.	Clément	23	*4 D.*	Victoire
24	sam.	Jean de la †	24	lundi	*Vigile-j.*
25	*Dim.*	Catherine	25	mard	NOEL
26	lundi	Pierre	26	merc.	Etienne, m
27	mard.	Acaire	27	jeudi.	Jean, ap
28	merc.	Sosthène	28	vend.	Innocents
29	jeudi.	Saturnin	29	same.	Thomas, év
30	vené	André	30	*Dim.*	Colombe
			31	lundi	Sylvestre

PRINCIPALES PUISSANCES DE L'EUROPE.

FRANCE.

Louis-Philippe I[er], né à Paris le 6 octobre 1773, Roi des Français, le 9 août 1830; marié le 25 novembre 1809, à

Marie-Amélie, princesse des Deux-Siciles, née le 26 avril 1782. De ce mariage:

Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri-Joseph d'Orléans, *duc d'Orléans*, né à Palerme, le 3 septembre 1810; marié le 30 mai 1837, à

Hélène-Louise-Elisabeth, née le 24 janvier 1814, petite-fille de Frédéric-François, grand-duc de Mecklenbourg-Schwérin.

Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle, *princesse d'Orléans*, née à Palerme le 3 avril 1812, Reine des Belges, le 9 août 1832.

Marie-Christine-Caroline-Adelaïde-Françoise-Léopoldine, *princesse d'Orléans*, née à Palerme le 13 avril 1813; mariée en 1837, à

Alexandre, *prince de Wurtemberg*.

Louis-Charles-Philippe-Raphael d'Orléans, *duc de Némours*, né à Paris le 25 octobre 1814.

Marie-Clémentine-Caroline-Léopoldine-Clotilde, *princesse d'Orléans*, née à Neuilly le 3 juin 1817.

François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie-d'Orléans, *prince de Joinville*, né à Neuilly le 14 octobre 1818.

Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, *duc d'Aumale*, né à Paris le 16 janvier 1822.

Antoine-Marie-Philippe-Louis-d'Orléans, *duc de Montpensier*, né à Neuilly le 31 juillet 1824.

Sœur du Roi.

Eugène-Adélaïde-Louise, *princesse d'Orléans*, née le 23 août 1777.

ESPAGNE.

Marie-Isabelle-Louise, née le 10 octobre 1830, fille de Ferdinand VII et de Marie-Christine, *princesse des Deux-Siciles*, Reine d'Espagne et des Indes, le 30 septembre 1833.

Marie-Christine, régente.

PORTUGAL.

Marie II, fille de Pierre, ex-Empe-

reur du Brésil, née le 4 avril 1819, reine du Portugal et des Algarves.

DEUX-SICILES.

FERDINAND II, né le 12 janvier 1810, roi des Deux-Siciles, le 8 novembre 1830.

ÉTATS-ROMAINS.

GRÉGOIRE XVI (Maur Capellari), né à Bellune le 18 septembre 1765, élu pape à Rome, le 2 février 1831.

SARDAIGNE.

CHARLES-ALBERT, né le 2 octobre 1798. roi de Sardaigne le 27 avril 1831; marié le 30 septembre 1817, à

MARIE-TRÉRÈSE-FRANÇOISE-JOSEPHE-JEANNE-BENEDICTE, née le 21 mars 1801, archi-duchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand III, grand-duc de Toscane. De ce mariage :

VICTOR-EMMANUEL, né le 14 mars 1820, *prince royal.*

AUTRICHE.

FERDINAND Ier, né le 19 avril 1793, empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, le 2 mars 1835.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Victoria (Alexandrine), née le 24 mai 1819, fille de feu Edouard-Auguste, duc de Kent, frère de Guillaume IV, rein^e d'Angleterre, le 20 juin 1837.

BAVIÈRE.

Louis, né le 25 août 1786, roi de Bavière, le 18 octobre 1825, marié le 12 octobre 1810, à

Therèse-Charlotte-Louise-Frederique-Amelie, née le 8 juillet 1772, fille de Frédéric, duc régnant de Saxe-Altembourg.

Maximilien, né le 28 novembre 1811, *prince royal.*

WURTEMBERG.

Guillaume, né le 27 septembre 1781, roi de Wurtemberg, le 30 octobre 1816, veuf le 9 janvier 1819, de Catherine Paulowna, sœur de l'empereur de Russie, remarié le 15 avril 1820, à

Pauline-Therèse-Louise, princesse de Wurtemberg, née le 4 septembre 1800.

Charles-Frederic-Alexandre, né le 6 mars 1823, *prince royal.*

SAXE.

Frederic (Auguste), né le 18 mai 1797, roi de Saxe le 6 juin 1836 ; marié en secondes noces le 24 avril 1833, à

Marie-Anne-Leopoldine, née le 27 janvier 1805, fille du feu roi de Bavière Maximilien-Joseph.

BELGIQUE.

Léopold Ier, né le 16 décembre 1790, roi des Belges, le 4 juin 1831 ; veuf le 6 novembre 1817 de Charlotte-Auguste, fille de feu Georges IV, roi d'Angleterre, remarié le 9 août 1832, à

Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, née le 3 avril 1812.

PAYS-BAS.

Guillaume, né le 24 août 1772, roi des Pays-Bas, le 16 mars 1815, marié le 1er octobre 1791, à

Frédérique-Louise-Wilhelmine, née le 18 novembre 1774, fille de feu Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse.

Guillaume-Frederic-Georges-Louis, prince d'Orange, né le 6 décembre 1792 ; marié le 21 février 1816, à

Anne Paulowna, grande duchesse et sœur de l'empereur de Russie, née le 18 janvier 1795.

DANEMARCK.

Frédéric VI, né le 28 janvier 1768, roi de Danemarck, le 13 mars 1808; marié le 31 juillet 1790, à

Marie-Sophie-Frederique, fille de Charles Landgrave de Hesse, née le 28 octobre 1767.

Caroline, née le 28 octobre 1793, *princesse royale*, mariée à son cousin Frédéric-Ferdinard, le 1er août 1829.

SUÈDE ET NORWÈGE.

Charles-Jean, né le 26 janvier 1764, roi de Suède et de Norwège, le 5 février 1818, marié le 16 août 1798, à

Eugenie-Bernardine-Désirée, née le 8 novembre 1781.

Joseph-François-Oscar, *prince royal*, né le 4 juillet 1799; marié le 19 juin 1823, à

Josephine-Maximilienne-Eugenie, fille du feu prince Eugène de Beauharnais, duc de Leuchtemberg, née le 14 mars 1807.

PRUSSE.

Frederic-Guillaume III, né le 3 août 1770, roi de Prusse, le 16 novembre 1797,

veuf le 19 juillet 1810, de Louise-Auguste-Wilhelmine de Mecklembourg-Strelitz, née le 10 mars 1776.

Frédéric-Guillaume, *prince royal*, né le 15 octobre 1795, marié le 29 novembre 1823, à

Elisabeth-Louise de Bavière, née le 12 novembre 1801.

RUSSIE.

Nicolas Paulowitch, né le 9 juillet 1796, empereur de toutes les Russies et roi de Pologne, le 1er décembre 1825, marié le 13 juillet 1817, à

Alexandra-Feodorowna (Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine), fille de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, née le 13 juillet 1798.

Alexandre-Nicolaïevitsh, né le 29 avril 1818, *prince impérial.*

HANOVRE.

Ernest-Auguste, né le 4 février 1774, duc de Cumberland, roi de Hanovre, le 20 juin 1837.

Georges-Frederic-Alexandre-Charles-Auguste, né le 27 mai 1819, *prince royal.*

GRÈCE.

Othon (Fréderic-Louis), né le 1er juin

1815, fils de Louis, roi de Bavière, roi de la Grèce, le 7 mai 1832; marié en 1837, à

Marie-Frederique-Amelie, *princesse d'Oldenbourg*.

TURQUIE.

Mahmoud II, né le 20 juillet 1785, proclamé empereur le 28 juillet 1808.

Abdul-Medjid, né le 20 avril 1823, *prince impérial*.



MINISTÈRES.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. le comte Molé, pair de France, *ministre-secrétaire d'État, président du conseil.*

JUSTICE ET CULTES.

M. Barthe, Pair de France, *ministre-secrétaire d'État.*

INTÉRIEUR.

M. le comte de Montalivet, Pair de France, *ministre-secrétaire d'État.*

GUERRE.

M. Bernard, lieutenant-général, Pair de France, *ministre-secrétaire d'État.*

MARINE ET COLONIES.

M. le vicomte Rosamel, Pair de France, *ministre-sécrétaire d'État.*

TRAVAUX PUBLICS, AGRICULTURE ET COMMERCE.

M. Martin (du Nord), membre de la Chambre des députés, *ministre-secrétaire d'État.*

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. de Salvandy, membre de la chambre des Députés, *ministre-secrétaire d'État.*

FINANCES.

M. Lacave-Laplagne, membre de la chambre des Députés, *ministre-secrétaire d'État.*

DIRECTIONS ET ADMINISTRATIONS.

PONTS ET CHAUSSÉES.

M. Legrand, membre de la Chambre des Députés, *directeur-général.*

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

M. Calmon, membre de la Chambre des Députés, *directeur-général.*

DOUANES.

M. Greterin, *directeur.*

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

M. Bourst, *directeur.*

TABACS.

M. Pasquier, *directeur.*

POSTES.

M. Conte, *directeur.*

FORÊTS.

M. Legrand, membre de la Chambre des Députés, *directeur.*

ANNUAIRE

DU

CALVADOS.

CHAPITRE PREMIER.

TOPOGRAPHIE.

COUP-D'OEIL SUR L'ARRONDISSEMENT DE VIRE, PAR UN DE SES HABITANTS.

Généralités.

Position absolue approximative :

Latitude sept. entre 48° 45' 20" et 49° 5' 20".

Longitude occid. entre 2° 50' 20" et 3° 27' 15".

Position relative :

Sud-ouest du département.

Borné au nord et à l'est par les arrondissements de Bayeux, Caen et Falaise, au midi par le département de l'Orne, au midi encore, à l'ouest et au nord par Limites.

le département de la Manche, au milieu duquel il s'enfonce comme un golfe profond, l'arrondissement de Vire renferme, dans sa circonscription purement politique, une superficie de 95,624 hectares 4 ares, (un peu plus de 48 lieues carrées de 25 au degré), et une population de 89,450 habitants.

Etendue et population.

Cours d'eau.

Presque entièrement formé de la partie centrale du *Bocage* normand, dont l'ancienne capitale est devenue son chef-lieu, la *Vire* est le seul cours d'eau remarquable qui l'arrose. Descendue du nœud géographique le plus saillant de la Basse-Normandie, (la butte de Brimbal, Manche), elle coule au nord, reçoit à droite l'*Allière et la Souleuvre* qui accourent directement de l'est, tourne brusquement à l'ouest à la rencontre de celle-ci, puis au nord à celle de la *Drôme* qui lui vient du midi, et rentre, en sortant de Pont-Farcy, dans son département natal, le long duquel plus tard le grand Vey la reçoit dans ses vases périlleuses.

A l'ouest, la *Sienne* s'échappe de la forêt de *St-Sever* pour se rendre à la Manche, en face de Jersey; dans l'est, la *Drouance* et le *Noireau* vont, en baignant *Condé*, se réunir à l'Orne. La *Drôme* septentrio-

nale qui s'engloutit à la fosse du Soucy, la *Seulle* dont l'embouchure doit offrir bientôt un port de refuge à la navigation du Calvados, descendent avec l'*Odon* des derniers versants septentrionaux des bois *Duhamme* et du *parc Hélet*. Mais, limites naturelles entre deux régions bien tranchées, leurs sources établissent une coupe frappante dans l'arrondissement; au-delà, ce n'est pas encore la *plaine*, mais déjà ce n'est plus le *Bocage*; et cette lisière du nord et du nord-est, étrangère à celui-ci sous presque tous les rapports, offre par l'aspect et la culture du sol, le caractère physique et moral, les habitudes et le langage de ses populations, une transition toujours de plus en plus croissante avec les *plaines* nues ou plantées qui les avoisinent.

Toutefois les terrains primordiaux et intermédiaires forment presque seuls la constitution géologique de l'arrondissement de Vire *. Dans le midi jusqu'au chef-lieu, les formations granitiques y règnent exclusives; puis au-delà, vers Géologie.

* Voir : « apperçus généraux sur la Topographie Géognostique de l'arrondissement de Vire, » — *Société Linn. de Normandie*, tome VI.

l'est et le nord, en oscillant de plus en plus vers les terrains secondaires, s'étendent en éventail les *Micaschistes*, les *Grauwakes*, les *Phyllades* aux mille variétés, sur les couches redressées desquelles s'élèvent interrompues comme une longue suite d'immenses tombes rougeâtres, dans une direction arquée de l'est à l'ouest, deux chaînes puissantes à-peu-près parallèles de *conglomérats* et de *grès intermédiaire*. C'est dans la plus septentrionale, à *Jurques*, que fut constatée pour la première fois en France, en même-temps qu'à May, l'existence de coquilles et de trilobites fossiles dans cette formation. est dans la même chaîne, près le *Montpinçon*, au *Plessis-Grimoult*, point culminant du système et de tout l'arrondissement (363 mètres), que se remarque le phénomène d'un oasis imperceptible de *craie et d'argile plastique*, au milieu des roches anciennes. Dans l'est, et vers le centre, se subordonnent aux *conglomérats* quelques strates improductives de *calcaire marbre*; dans le nord et le nord-est, des dépôts abondants de *minerai de fer*, traités encore à *Danvou*, en fer cassant à chaud, à la fin du siècle dernier.

Aspect du pays. La succession mélangée de roches an-

ciennes aussi nombreuses, entraîne naturellement avec elle l'idée d'un sol toujours gracieusement, mais diversement accidenté dans ses paysages; nulle part cette loi n'est plus vivante que dans l'arrondissement de Vire. Ces collines romantiques, ces fraîches vallées, ces rochers pittoresques, ces ruisseaux, ces cascatelles sans nombre, qui prêtent à ses campagnes un charme si puissant, l'accroissent encore, s'il est possible, par la variété sans cesse renaissante et les contrastes de leurs coupes, de leurs contours, de leur coloration. De loin, tous ces détails se cachent et disparaissent sous la voûte épaisse de verdure qui les recouvre, laquelle donnant au pays, entre les lignes chauves des crêtes de granit ou de grès, l'aspect d'un immense fourré, lui a mérité cet antique nom de *Bocage*, qui le caractérise si bien. Il ne s'y remarque d'ailleurs aucune masse de bois imposante, si ce n'est la forêt royale de *Saint-Sever*, et les majestueuses futaies de *Vassy*, dont l'œil cherche et retrouve de partout les dômes arrondis dominant encore les horizons, mais chaque jour plus éclaircis par la hache et le feu du bohémien du *Bocage*, l'impitoyable sabotier.

Bois et Forêts

On devine sans peine combien, au fond

de ces solitudes, doivent se cacher de richesses botaniques et entomologiques. Aussi, depuis quelques années, ont-elles révélé à la science, surtout parmi les cryptogames, un grand nombre d'espèces, ou nouvelles ou non soupçonnées. Des exilés même des tropiques s'y sont retrouvés, qui, jetés sous notre ciel brumeux, s'y consolent du moins en ne se quittant plus; touchant exemple des affections végétales !*

Flore.

Archéologie et Histoire.

Moins heureux sous le rapport de l'archéologie, l'arrondissement de Vire, dénué de pierres favorables aux détails délicats de l'architecture, possède peu d'antiquités monumentales. Mais il montre avec orgueil dans les rôles de la conquête, des croisades et des grandes journées du moyen-âge, les noms glorieux de ses chevaliers; et dans ses bois, les ruines encore respectées de leurs vieux châteaux. Son histoire générale se confond d'ailleurs avec celle de la province, dont il a partagé les vicissitudes diverses.

* Voir : *Aperçus généraux sur la Topographie botanique de l'arrondissement de Vire*, avec un catalogue de ses plantes. *Société Linnéenne de Normandie*, *tome* VI.

Commerce et Industrie.

Dans un siècle éminemment manufacturier, son commerce est devenu actif, son industrie croissante. A *Vire*, les draps et les papiers ; à *Aunay*, les blancs ; à *Condé*, les cotons et les cuirs, constituent, avec quelques dentelles éparses et le granit de *Saint-Sever*, la masse principale de ses exportations industrielles. Un marché hebdomadaire dans chaque canton et quarante-quatre foires annuelles facilitent celles non moins importantes des animaux et des produits agricoles, auxquels il convient d'ajouter le gibier, les volailles et les œufs, dont Paris et Londres absorbent des myriades.

Routes.

Traversé par six routes royales ou départementales, dont deux se croisent au chef-lieu, il n'attend, pour compléter son système de grande communication, que l'achèvement de la septième, celle de Vire à Domfront, qui lui ouvrira les débouchés de la Loire. Un projet de canalisation de la *Vire* supérieure est en ce moment à l'étude.

Agriculture

La nature du sol, généralement ingrat et rebelle, jointe à l'extrême division sans cesse croissante des propriétés en étroites parcelles toutes entourées de haies vives couronnées de grands arbres, nous a fait

exclusivement adopter le système de la petite culture. Mais, sous ce rapport encore, un caractère particulier distingue essentiellement le *Bocage* ; ce sont ses *plants*, frais et verdoyans enclos, que ne touche jamais la charrue, *seuls* plantés sur la ferme de pommiers en quinconce, au milieu desquels sont jetés épars et demi-cachés, les nombreux bâtiments d'exploitation. Images de l'abondance en automne, rien ne peut au printemps leur être comparé pour la fraîcheur, l'éclat et le parfum, « rival de l'oranger» * de leurs dômes de fleurs. C'est aussi vers la même époque qu'un spectacle étrange venait autrefois, et vient encore souvent, quoique plus rare, distraire, la nuit, l'œil étonné du voyageur. Aux feux allongés qu'il voit autour de lui s'allumer aux horizons, il pourrait se croire devant les bivouacs d'une grande armée, s'il n'apprenait bientôt

Couches. que ces *couches* pacifiques ne sont que des fourneaux destinés à fertiliser l'aridité des côteaux granitiques.

Si, dans un pays où le froment date à peine d'un siècle **, l'agriculture depuis

* Chênedollé.

** En 1731, quelques paroisses seulement pré-

quelques années semble vouloir devenir un peu moins stationnaire *, elle est loin cependant d'avoir atteint le but où voudraient la conduire quelques esprits éclairés. L'entretien des plants et des prairies, dont l'abondance des petits cours d'eau ne laisse privée aucune exploitation, la culture du trèfle, seul fourrage artificiel qui puisse être imposé au sol, celle des céréales, celle si précaire du sarrasin qu'une gelée de juillet peut détruire, se partagent avec l'éducation des *élèves* dans les races bovines surtout, les soins trop souvent routiniers du laboureur *Bocain*. Le lin, le chanvre, la pomme de terre, aujourd'hui néanmoins mieux appréciée, le colza même qui s'essaie avec succès **;

ludaient à la culture du froment ; les autres ne connaissaient que le seigle, l'avoine et le sarrasin qui déjà formait la base principale de la nourriture du laboureur. Le palmier du potager Bocain, le haut et inépuisable *chou verd* est aussi resté son légume favori.

* Voir l'enquête sur l'agriculture de l'arrondissement de Vire — (Annuaire de l'association Normande, 1837.

** Un beau moulin à huile, à la hauteur des procédés actuels, vient de s'élever à Martilly (St-Martin-de-Tallevende.)

ne sont encore pour lui, en général, que des produits secondaires. Le miel grenu de ses abeilles, roux au *Bocage*, blanc s'il les transporte dans *la plaine*, est savoureux et recherché dans les pays du nord.

Température.

Mais le climat, non moins que la frigidité du sol, s'opposera toujours à des cultures ailleurs florissantes. Sous l'influence dominante des vents d'ouest qui lui viennent de la mer, sa température, malgré de brusques variations, se maintient généralement froide et humide; toutefois la beauté habituelle de l'automne y compense la tardiveté du printemps. L'air vif, pur et salubre, exempt, à proprement parler, d'affections endémiques et presque toujours d'épidémies meurtrières *, exerce néanmoins sur l'ensemble des races animales, domestiques ou sauvages, particulièrement dans le canton de *Saint-Sever*, une influence sensible de *rapetissement*.

Climat médical.

Caractère physique et moral de la population.

Comparé lui-même à l'habitant de la *plaine*, l'habitant du *Bocage* offre, à mesure qu'il s'éloigne davantage, une sta-

* Voir la *Topographie médicale de l'arrondissement de Vire*, par M. Asselin, etc., etc. Un seul cas de choléra semble y avoir été bien constaté (à *Jurques*), dans l'invasion de 1832.

ture moins élevée, une constitution moins robuste*. Spirituel et patient à la fois, sans cesse en lutte contre une nature ou des voisins rebelles, il s'est fait actif, industrieux, entreprenant, adroit, prudent jusqu'à la méfiance. Généralement religieux et charitable, fortement attaché à ses idées, à sa famille, à son pays, il soutient ses droits avec une opiniâtreté qui souvent ne peut être expliquée que par son respect pour tout ce qu'il a reçu de ses pères. Disons pourtant qu'à cet égard sa vieille réputation *conventionnelle* s'est sensiblement améliorée; l'affaire du *manteau* n'est pas de notre époque**.

Nulle autre population n'est plus facile, plus douce à administrer. Si les délits, fruits trop ordinaires de la misère et de la fragilité humaine, ne lui sont pas étrangers, les grands crimes du moins n'y apparaissent qu'à de longs intervalles. La jurisprudence a conservé comme une triste singularité dans ses annales, le souvenir d'un malheureux exécuté à mort *par pro-*

* Les femmes y sont néanmoins, malgré la petitesse relative de leur taille, plus vigoureuses et plus fécondes.

** Vous êtes de Vire !... rendez le manteau.
(*Anecdote traditionnelle.*)

vision, en 1606, suivant sentence du bailliage de Vire.

Costumes. L'industrie variée des habitants, jointe à l'extrême division du sol, tend à maintenir dans toutes les classes une aisance plus ou moins développée. Aussi, nul arrondissement ne présente pour les femmes une variété plus piquante de costumes pittoresques ; chaque paroisse, pour ainsi dire, veut avoir le sien. Artistiquement analysés, ils peuvent se réduire à six types principaux : *Vire* (ville) ; *Vire* (canton rural), *Vassy*, *Saint-Sever*, *Aunay*, presqu'identique avec ceux de la *plaine; Condé-sur-Noireau*, avec ceux du département de l'Eure.

Langage. L'accroissement progressif du nombre et de la facilité des communications a exercé sur le langage une influence plus directe et plus puissante. Cependant, malgré sa tendance bien prononcée à se fondre en un idiôme uniforme, deux grandes nuances se partageront long-temps encore le territoire : l'accent *Bocain*, proprement dit, avec toutes ses variétés, lent, traînant, pesamment chantant * ; celui des lisières du nord et

* Il admet une formation particulière pour le subjonctif : *que j'aimè-je*, *etc*.

du nord-est, bref, dur, serré, rempli de contractions, d'aspirations rudes et mêlé d'une foule de racines germaniques, débris encore vivants de la domination Saxonne sur ces contrées, au VIe siècle.

Usages

Les usages de la famille, autrefois si pittoresques, se seront effacés plus vite dans le nivellement général de notre époque. Aux trois grandes phases de la vie, la naissance, le mariage et la mort, ne se mêlent plus guère ces cérémonies héréditaires, caractéristiques d'un autre âge. Dans quelques cantons, (de l'ouest surtout), un usage touchant s'est conservé, qui des joies bruyantes de la noce conduit les nouveaux époux à un service funèbre en l'honneur des membres décédés des deux familles. On trouve juste qu'eux aussi participent au bonheur commun. La danse, presque partout ailleurs si populaire, ne s'est encore introduite au *Bocage* que dans les fêtes du mariage ou de la *ripaille*, rout tumultueux du dernier jour de la moisson.

Superstitions.

La croyance aux revenants, aux apparitions, aux *garous*, si commune autrefois, ne laisse pas d'exercer encore quelque influence, mais sur les vieillards seulement; eux seuls ne semblent pas tous persuadés

4

qu'il *n'y a plus rien de tout cela depuis la révolution*. Les sorciers plus heureux lui ont survécu ; ceux de *Lassy* ont passé longtemps pour les plus célèbres.

La *meutte Herpin* (tradition analogue à celle du *Féroce Chasseur* des allemands), se fait encore entendre aux approches de l'hiver, alors que les oiseaux du nord passent en files invisibles au milieu des brouillards de novembre.

Divisions. L'arrondissement renferme 97 communes réparties entre six cantons : nous allons successivement les passer en revue.

I.

VIRE.

Communes, 11. Superficie, 13,839 h. 4 ar. 36 cent. Population 18,500.

Constitution géologique : granit, amphibolite, micaschiste, phyllade, grauwacke, quarz.

Latitude du chef-lieu : 48° 50'. Longitude occidentale : 3° 14'.

Assise presque au centre de son canton, sur la ligne même de contact des terrains primordiaux et intermédiaires, Vire, petite ville de 8 à 9,000 habitants, un peu noire, mais vivante et animée, s'élève par

gradins sur la crête et le triple penchant d'un côteau, courbé au sud en amphithéâtre, au bord de la rivière qui lui donne son nom.

Sa promenade du *château*, groupée au pied d'une ruine imposante, sur un roc isolé, s'avançant comme un promontoire au-dessus des eaux bruyantes de la Vire, domine de toutes parts, d'un côté la ville centrale et ses plus beaux monuments; de l'autre des collines riantes couronnées de riches habitations, et la Suisse normande, les *Vaux-de-Vire*, cette gorge si pittoresque, avec tous ses jardins, ses prés, ses usines, ses bois, ses rochers, ses cascades et le *Moulin Basselin*, et ses étendoirs bigarrés.

L'hôpital général, dont le dôme arrondi donne à la ville, vue de la sommité granitique des *Monts*, quelque chose de l'aspect de Jérusalem; l'Hôtel-Dieu, fondé par les ducs de Normandie et doté par Saint-Louis, sont, avec sa tour à campanille de l'horloge, (de la renaissance), la halle au blé, l'hôtel-de-ville et ses belles fontaines d'eaux jaillissantes, ses monuments les plus remarquables. Son église paroissiale en granit possède une *Nativité* de Vignon, et, dans l'absence

d'unité d'architecture, le mérite au moins assez rare de réunir la série complète des modifications successives du style ogival. Depuis les lancettes primitives de la nef et celles un peu moins nues du portail, jusqu'aux quintefeuilles rayonnantes du transept méridional, depuis la balustrade flamboyante du chœur jusqu'aux arcades en accolade frondescente du voisinage de l'abside, tous les siècles y sont représentés. Elle ne remonte toutefois, dans sa partie la plus ancienne, qu'à la moitié du XIIe; *Saint-Thomas*, où percent encore quelques vestiges romans, l'avait évidemment précédée.

Vire est une ville du moyen-âge.

Le château, son noyau primitif, fondé à une époque encore incertaine, soit par les Carlovingiens, soit par les premiers ducs de Normandie, fut en 1123 considérablement aggrandi par Henri Ier d'Angleterre, seul maître de ce duché, depuis la bataille de Tinchebray (*).

La ville, déjà importante, prit dès-lors

(*) Voir, pour les détails, les *Recherches archéologiques sur l'histoire militaire du château et de la ville de Vire*. Mém. Société des Antiquaires de Normandie, t. x.

un accroissement rapide. Ce ne fut toutefois que sous Philippe-le-Bel, vers la fin du XIII[e] siècle, qu'elle devint entièrement *ville close*, avec droit de bourgeoisie. Une nouvelle enceinte (le château de Bas) protégeant à la fois la ville et le château, fut ajoutée, vers 1590, à ses lignes primitives.

Le château de Vire figure honorablement dans les actes du gouvernement de Henri I[er], Henri II et Richard Cœur-de-Lion.

Jean-sans-Terre, fumant encore du sang d'Arthus, y séjourna en avril 1203, huit jours seulement après son parricide, et, rapprochement bizarre! en novembre de la même année, quelques jours seulement avant son embarquement à Barfleur, alors que, vassal condamné, il abandonnait en fuyant à Philippe-Auguste la Normandie qu'il n'avait su défendre.

Vire redevenue française échappa à l'invasion de 1346.

En 1359, après la bataille de Poitiers, dans le traité de Londres que les états généraux eurent le noble courage d'annuler, le roi Jean, prisonnier, l'avait comprise dans sa rançon.

Ce fut dans ses murs qu'en novembre

1370 le génie de Duguesclin conçut l'audacieuse campagne qui sauva la France à Pontvalain.

Tombée avec les autres cités Normandes en 1418 sous le joug des Anglais, elle leur fut arrachée la première après la victoire de Formigny. Son clergé célébrait encore à la révolution, par une procession solennelle, l'anniversaire de sa délivrance.

Pendant les guerres de religion, tour à tour prise et reprise par les partis opposés, elle se vit surtout, zélée catholique, trois fois cruellement saccagée par l'infatigable Montgommery.

Plus tard, toujours courageuse et fidèle, elle sut résister en même-temps à l'entraînement et aux armes de la Ligue.

De son antique donjon, démantelé sous Louis XIII, et consolé depuis par un pieux et riche calvaire, il ne reste aujourd'hui qu'une ruine nue et mutilée *, mais belle et plus touchante peut-être par sa nudité même.

Sous l'influence de ses souvenirs, Vire a conservé ce mélange d'esprit religieux et militaire qui la distinguait autrefois. Nulle-

* Le hasard a placé dans une de ses déchirures, au sud-est, le profil gigantesque de Henri IV.

part ne se rencontre une piété plus sincère et plus bienfaisante, un entraînement plus vif pour les choses de la guerre : son sang a rougi tous nos champs de bataille. D'une taille généralement peu élancée, les femmes s'y font remarquer par un air de tête charmant, l'éclat et l'admirable fraîcheur de leur teint ; avantages que relèvent encore aux yeux de l'étranger l'élégance et la piquante variété des costumes aux riches et tranchantes couleurs.

Vire, essentiellement industrielle, occupe à la fabrication des draps, son principal commerce, plus de la moitié de sa population. Etablie au XIV[e] siècle, enrichie et accrue par ses exportations au Canada, et ses innombrables fournitures aux armées, sa fabrique ne date cependant, sous le rapport de l'art, que de 1812, époque où la première impulsion vers le progrès lui fut patriotiquement donnée par l'ardent et infatigable fondateur de l'immense manufacture de *Blon*, à *Vaudry*, Jean Tirel. Depuis lors de nombreux établissements, créés à son imitation dans la banlieue et les communes voisines, ont successivement introduit tous les raffinements de la mécanique et de la chimie moderne ; et, rivale d'Elbeuf, Vire aujour-

d'hui, dans la sphère de sa fabrication, ne craint aucune concurrence *. Elle possède un tribunal et une chambre consultative de commerce, avec un conseil de prud'hommes.

A quelques pas du *moulin Basselin* s'ouvrent en équerre avec les *Vaux de Vire*, les *Vaux* boisés de *Tallevende*. La papeterie y occupe sur la *Viraine* de nombreuses usines, au milieu desquelles s'élève comme leur reine, par sa belle architecture et la nouveauté savante de ses procédés, la grande manufacture Désétables, au créateur de laquelle l'industrie a dû les papiers de paille et ceux presque indestructibles de cuir. Aujourd'hui une immense et admirable machine à papier continu **, douée de tous les perfectionnements auxquels il semble permis à l'esprit humain de pouvoir atteindre, a donné à ses produits déjà si recherchés, un nouvel essor. Quelques établissements plus ou moins considérables, isolés à *Maisoncelles, Martilly*, (*Saint-Martin-de-Tallevende*), *Champ-du-Bout*, etc., etc., com-

* Voir pour les détails : Annuaire de l'Association Normande, 1837, *Enquête Commerciale*.

** Sous la direction de MM. Désétables frères.

plètent pour l'arrondissement cette importante fabrication.

Aux études et aux préoccupations commerciales, Vire a su de tous temps allier un goût prononcé pour les études scientifiques et littéraires; celui des arts y est moins généralement répandu. Mondaine héritière de l'ancienne confrérie de Sainte-Cécile, fondée en 1625, une société philharmonique nouvellement établie y rendra sans doute plus populaires les nobles et douces jouissances de la musique. Il y existe, en outre, de nombreuses écoles primaires, un collége estimé, deux institutions pour les jeunes demoiselles, et une bibliothèque publique de 7 à 8,000 volumes, qu'enrichit chaque année le réglement généreux d'une société de lecture à domicile.

Vire ou son canton, l'ancien *pays de Sapience*, ont vu naitre une foule d'hommes célèbres ou recommandables :

Le savant et courageux *Ursin de Tallevende*, député de l'université de Paris au concile de Constance ;

Le foulon *Basselin*, le Désaugiers du XVe siècle, trop exalté peut-être, et trop déprécié tour à tour;

Lehoux, héritier de son génie, qui ne put s'en faire absoudre qu'à Rome ;

Gosselin, astronôme centenaire et bibliothécaire des rois Henri III et Charles IX ;

Les frères *A. et R. le Chevalier d'Aigneaux*, premiers, mais inintelligibles traducteurs de Virgile et d'Horace ;

Paul Asselin, architecte du fameux cloître (depuis le Club) des Feuillants ;

Sonnet Courval, qui dédia à une reine des satires vertueusement licencieuses ;

Toussaint Desmares, prédicateur célébré par Boileau ;

Jean-Baptiste Duhamel, philosophe et naturaliste profond, premier secrétaire de l'académie française ;

Asselin, l'élève de Thomas Corneille et le maître de Laharpe ;

Le frêle et spirituel abbé *Porquet*, auquel peut-être la France a dû Boufflers ;

Pierre Polinière, le restaurateur de la physique, dont la devise était : « Commences par le commencement et finis par la fin » ; dont le nom, héréditairement cher à l'art de guérir, contimne de briller dans son arrière petit-fils, à la tête des hôpitaux et de l'académie de Lyon ;

Et de nos jours encore :

Le premier éditeur de nos annales, *R. Séguin;*

Lami, l'élève, l'héritier de Malte-brun, *Larenaudière;*

Castel et *Turpin*, l'un le Virgile, l'autre le Poussin de la botanique :

Et enfin notre *Chênedollé,* que la France pleurera long-temps.

Ajoutons que la famille de l'abbé *de Chaulieu*, « le premier de nos poètes négligés », était originaire de Vire; le cardinal *Duperron*, qui, né calviniste, eut la gloire peut-être de préparer la conversion de Henri IV, y fut élevé dans sa première enfance; et le couvent des *Cordeliers* y cacha long-temps ignoré le frère quêteur, depuis colonel, *Malo,* que le 18 fructidor a rendu si célèbre.

Comme ville de bonne chère, Vire jouit aussi d'une réputation méritée; ses andouilles et sa pâtisserie sont exportées au loin. Les divers corps de métiers y célèbrent encore, par une messe et un banquet solennels les fêtes successives de leurs Patrons, qu'annoncent dès la veille les branches de feuillage dont se pavoisent l'église et la porte des ateliers. Celle *de la draperie* réunit souvent en famille, sous des pommiers illuminés, dans la nuit du 10

août, plus de quatre mille convives. La *fabrique* a conservé l'usage immémorial du sobriquet, stigmate ineffaçable du trait caractéristique qu'il peint en caricature, mais né chez elle du hasard ou du besoin plus encore que d'une intention railleuse.

Le canton, riche en sites variés, est pauvre d'antiquités et de souvenirs.

A *Neuville*, au-dessus du bassin le plus riche du Bocage, le beau parc du *Cotin* ouvre à la ville reconnaissante ses terrasses régulières et ses allées d'arbres verts, à perte de vue comme ses horizons.

Saint-Germain-de-Tallevende, la plus grande commune du département, est la patrie de l'ignorant et fanatique abbé Rondel, premier apôtre de la *petite Eglise*, sectaires politiques et religieux, véritables quakers catholiques. Elle possède un dolmen au village de la *Chaudronnière*, et un joli tableau de l'école d'Italie, *la Vierge aux Cerises*.

Les landes de *Clermont* à *Saint-Martin de Tallevende*, offrent au géologue un curieux gisement d'argile smectique; *Maisoncelles*, *Trutemer*, etc., etc., une traînée d'amphibolites globaires.

Non loin de la *Cave du Diable*, au vieux

château de *Vaudry*, les ruines de la belle tour féodale de *Tracy* (Neuville), rappellent à la fois le plus lâche assassinat du moyen-âge et l'un des plus brillants épisodes de la bataille d'Hastings, immortalisé par Wace.

II.

SAINT-SEVER.

Communes, 21. Population, 15,800. Superficie, 19,485 hect. 88 ar. 5 c.

Constitution géologique : Granits, —Micaschistes, phyllades et grauwakes.—Conglomérats — Quartz. Grès intermédiaire.

Le canton de Saint-Sever termine l'arrondissement et le département au sud-ouest. Couvert dans sa moitié granitique de bois et de rochers, il disperse chaque année une partie notable de sa population sur la surface de la France, où elle cherche dans son industrie une compensation contre la stérilité du sol natal. Piqueurs de pierre, chaudronniers, marchands de vieux habits, etc., etc; tous ces voyageurs, partis au premier printemps, reviennent à la fin de l'automne payer au poids du peu d'or qu'ils rapportent quelque angle d'un terrain maigre et rocail-

leux ; mais c'est avant tout leur pays ! Pendant la durée de la *campagne*, quelques communes, *Champ-du-Bout* surtout, tombent véritablement en quenouille.

Saint-Sever, bourg élégant et bien bâti, dans une position riante, sur la route de Granville, au-dessous de la forêt, s'embellit encore des eaux vives et limpides qui l'arrosent. Sa belle église du XIVe siècle, en granit aussi frais qu'au premier jour, et couronnée de dômes à la manière orientale, appartenait à la riche abbaye de bénédictins fondée sur la cellule de l'apôtre du *Bocage* par Hugues Ier, d'Avranches, comte de Chester, à son retour de la conquête en 1072. Son fils Richard périt misérablement avec toute la cour de Henri Ier dans le fameux naufrage de la Blanche-Nef, en 1119.

La forêt, inégale et montueuse, d'une superficie de 1700 hectares, recèle dans ses taillis une de ces enceintes militaires dont l'origine n'est pas encore bien certaine, le *Vieux-Châtel, et l'Hermitage*, ancien couvent de Camaldules, ordre si rare en France, aujourd'hui chapelle de pélerinage ; le bois voisin du *Gast*, un énorme dolmen prétendu (la *pierre couplée*), avec une roche branlante; l'une et l'autre, de

nombreuses carrières d'un granit recherché qui s'exporte à Paris, etc., et jusqu'en Suède, pour les fonderies de cuivre.

Un vexillum romain a été trouvé à *Campagnolles*; *Sept-Frères* n'a vu disparaître qu'il y a peu d'années les restes d'une petite chapelle dont la tradition reporterait l'origine jusqu'à l'introduction du christianisme dans nos contrées, puisqu'elle eût précédé la naissance même de saint Sever, au VI[e] siècle.

Pont-Farcy se recommande par son horlogerie; *Beaumesnil*, par un exemple peu connu d'ogives romanes à têtes grimaçantes ou bombées dans le style mauresque.

L'un des trois seigneurs normands qui payèrent de la vie, en 1344, leur participation dans les complots de Geoffroy de Harcourt, et dont les têtes exposées sur la porte de Saint-Lo, furent retrouvées en 1746 traversées encore du clou fatal, Guillaume Bacon, était seigneur de la *Baconnière* à *Landelles*; son château s'élevait dans le voisinage de trois tumulus gaulois accolés, apparents encore à la *Querulière*.

Le confesseur de Catherine de Médicis, à son lit de mort, l'abbé de Saint-Germain, dont partout elle avait fui le nom fatal

avec tant d'effroi, possédait un fief à *Courson*.

Saint-Sever a vu naître les frères Lemonnier, l'un premier médecin; l'autre astronome du roi, et mourir le savant et dernier commentateur de la Coutume normande, Flaust, et son fils, le plus jeune membre de l'assemblée constituante.

Non loin, dans une chaumière, au bord de la forêt, le premier géomètre de notre époque, Lagrange, est venu souvent se délasser, avec la candeur d'un enfant, de la sublimité de son génie.

III.

LE BÉNY-BOCAGE.

Communes, 21. Population, 14,371. Superficie, 18,348 hect. 61 ar. 46 cent.

Constitution géologique : phyllades et grauwakes, — conglomérats, — grès, — quartz, — calcaire marbre.

Peu riche en souvenirs, le canton du *Bény* ne promet guère à la curiosité du voyageur que la beauté de ses sites. Mais aussi, traversé par la *Vire* dans la partie la plus pittoresque de son cours, il lui réserve ses riches prairies, ses rochers

à pic, ses vaux de *Souleuvres*, solitude sauvage, siége primitif d'une abbaye fondée par saint Bernard sous les croupes arrondies de *Grosmont*; le pont si hardi de *Campeaux*, et au-delà les belles vallées de *Saint-Martindon* et de *Pont-Bellenger*, dominées à *Maloué* par la *grotte* escarpée de *saint Ortaire*, monument singulier de la nature, embelli par une pieuse tradition. *Bures*, le point le plus élevé de Paris à Brest, rappelle le nom de ce château bas-normand, d'où partit involontaire, dans une boutade de Henri II, l'arrêt de mort de l'Archevêque de Cantorbéry.

Quelques coins celtiques déterrés avec leur moule en 1806 au pied des quarts aigus de *Roche-Blanche*, quelques fragments de briques romaines à *Etouvy*, forment, avec la tour romane octogone de *Sainte-Marie*, l'ensemble de ses antiquités.

Le Bény, bourgarde insignifiante, à part les aspects admirables dont jouit la longue et haute bruyère à laquelle il s'adosse, était une baronnie dont le château somptueux attestait la richesse. On y conservait un portrait de Turenne, donné par lui-même à J.-J. Renti, son

ami, dont l'un des ancêtres figurait au camp du drap d'or, dont un autre portait à Fornoue l'étendard du bataillon sacré.

Les schistes verdâtres *d'Arclais* et de *Campeaux* renferment des traces non équivoques de végétaux et d'animaux fossiles.

Une chapelle charmante, à peine consacrée, est devenue au *Reculey* la *Délivrande* du *Bocage*.

Saint-Martin des Besaces reçoit tous les étés, dans l'élégant château de *Montbosq*, le souverain le moins puissant, mais un des plus anciens de l'Europe, le prince de Monaco.

C'est à *Etouvy*, sur l'emplacement probable d'une station romaine, que se tient, le 28 octobre, la foire de bestiaux la plus importante de l'arrondissement; *Nicolas Lalleman*, poète Virois, l'a décrite dans un poème latin ravissant.

L'abbé Petit, célèbre dans la correspondance de Grimm, dont il amusait avec une bonhomie si plaisante la société rieuse, était curé de *Montchauvet*, parnasse ingrat, dont le démon des vers hanta plus d'une fois les bruyères arides.

IV.

VASSY.

Communes, 14. Population, 13,197. Superficie, 15,682 hect. 22 ar. 59 cent.

Constitution géologique : micaschistes, — phyllades et grauwakes.

Vassy, large et joli bourg commerçant sur la route de Vire à Falaise, a dû son embellissement aux incendies qui l'ont successivement renouvelé.

C'était une ancienne Baronnie appartenant à l'illustre famille des *Vassy*, qui, des grandes journées du siècle de Louis XIV, remonte par Jérusalem et Hastings jusqu'aux premiers ducs de Normandie. Elle avait pour siége le vaste et beau château, qui, à une demi lieue vers le nord-ouest, se remarque dans une position admirable, dominé par des bois plus admirables encore, célèbres par leurs vues immenses, la magnificence de leurs colonnes gigantesques, et le despotisme jaloux d'un couple unique de corbeaux, qui s'y perpétue et s'y maintient héréditairement depuis des siècles.

Laroque, commune voisine, a dû son nom à un menhir, encore debout il y a moins de quarante années.

Marguerin de la Bigne, premier et savant éditeur de la *bibliothèque des pères*, député influent aux états de Blois en 1576, était originaire du *Theil*, bien qu'il n'y fût pas né.

Courval (Vassy) formait, avant la destruction des Templiers, le siége d'une commanderie. Ses chevaliers furent arrêtés et leurs biens saisis en 1307 : leur état est loin de les présenter dans l'opulence.

C'est à *Pierres*, non loin du vaste étang de *Chênedollé*, le plus étendu du *Bocage* et du Calvados, qu'on lisait et qu'on devine encore, mutilée sous la hache de 1793, une belle et patriotique inscription anti-anglaise de 1450. *

Le dernier confesseur de Louis XIV, *Michel le Tellier*, dont l'inexorable charrue passa sur Port-Royal, était né à *Vassy*.

Le général d'artillerie *Boyvin de la Martinière*, né à Vire, que Dantzig n'oubliera jamais, repose à *Rully*; à *Burcy*, l'auteur *du Génie de l'Homme*, *des Études poétiques*, etc.

Vassy partage avec *Aunay* l'avantage

* Voir : *Mém. de la Société des Ant. Norm*, t. x.

de nourrir dans ses gras pâturages ces moutons énormes bien connus dans le monde gourmand, qu'exporte sur tous les points de la France un riche commerce de boucherie.

V.

CONDÉ-SUR-NOIREAU, *

Communes, 11; population, 14,189; superficie, 10,482 hect. 86 ar. 7 c.

Constitution géologique : grauwakes et phyllades, conglomérats–calcaire marbre.

Au dessous d'une petite plaine, nue et précoce, à l'extrémité orientale de l'arrondissement, *Condé*, au confluent de la *Drouance* et du *Noireau*, ville sale, riche, exclusivement manufacturière, ne possède guère, après les vitraux de *Saint-Martin*, attribués à la générosité de la reine Blanche, d'autres monuments que les nombreuses usines entassées dans ses faubourgs et ses environs jusqu'aux gorges de *Pont-Erembourg*. Les cuirs, les dentelles, mais les cotons surtout, y occupent plus de 5,000 ouvriers, sur une population de 6,449 habitants. Une manufacture de haute-lisse, heureuse et

* Voir : *Annuaire du Calvados* 1834.

trop rare importation d'un art étranger, est venue depuis quelques mois accroître sa prospérité. A son esprit industrieux, actif, amoureux des spéculations commerciales, Condé a de tous temps uni comme cité, une habitude d'indépendance sociale et de confiance égoïste qui ne lui fait trouver bien que ce qu'elle fait elle-même et elle seule.

Elle possède un tribunal de commerce, une foire de détail, la troisième du département par son importance. Son institution de sourds-muets, rivale un instant du *Bon Sauveur* de Caen, n'a pu survivre à la mort de son fondateur.

Son Hôtel-Dieu remonte, suivant une tradition populaire, jusqu'à la destruction des Templiers : peut-être l'épée nue que l'on portait dans les cérémonies en rappelait-elle le souvenir.

La ville de *Condé*, dont le nom semblerait indiquer une origine romaine, figure peu dans l'histoire; saint Louis y séjourna en 1256 : elle fit partie plus tard de l'apanage de Charles-le-Mauvais. Tombée au pouvoir des Anglais en 1418, elle en sortit en 1449, quelques mois avant Formigny. Il reste encore quelques vestiges de son beau château et de ses souterrains.

La réforme calviniste y trouva dès son origine de nombreux partisans et d'habiles défenseurs. Réduits à peine aujourd'hui au 18e de la population, ils y possèdent un temple depuis 1826, dans une tolérance profonde et réciproque des deux communions. Le Méthodisme vient d'y pénétrer à son tour.

Engerrand-Signard, évêque d'Auxerre et confesseur de Charles-le-Téméraire ; le savant et intrépide navigateur auquel la France a dû la Vénus de Milo et les débris de la Peyrouse, le capitaine *Dumont-d'Urville*, sont nés à *Condé*.

Pontécoulant, dans ses environs, a été chanté par l'hermite de la Chaussée-d'Antin.

La singulière localité *des châteaux*, à *Saint-Jean-le-Blanc*, intéresse vivement à la fois l'antiquaire et le géologue.

Ce fut un seigneur de *Lacy*, l'inflexible Roger, qui, au siége horrible de Château-Gaillard, en 1204, opposa à Philippe-Auguste la résistance la plus opiniâtre peut-être de ces âges de guerres perpétuelles.

R. de *Clinchamps*, seigneur de *Saint-Vigor*, fut un de ces intrépides chevaliers qui, en 1424, au nombre de 118, sous

la conduite de Jean de la Haie, baron de *Coulonces*, près Vire, défendirent et conservèrent intact le Mont-Saint-Michel contre toute une armée anglaise, maîtresse de toute la Normandie ; il resta seul debout pour protester, en attendant des jours meilleurs, en faveur de l'indépendance nationale.

VI.

AUNAY.

Communes, 19. Population, 13,383. Superficie, 17,785 hect. 41 ar. 47 c.

Constitution géologique : phyllades et grauwakes, conglomérats, grès intermédiaire. — Craie.

Lisière septentrionale de l'arrondissement, presque entièrement en dehors des limites vraies du *Bocage*, le canton d'*Aunay* ne lui appartient déjà plus. Sous tous les rapports naturels et sociaux, autres que ceux forcés de l'administration, il est plutôt Caennais que Virois.

Son chef-lieu, grosse et laide bourgade sur l'Odon, mais très-commerçante, a reçu des deux routes départementales qui le traversent un accroissement rapide. Il possède dans son voisinage un vieux château

caché dans les bois, qu'assiéga et prit en 1141 Geoffroy Plantagenet, et la vaste filature de cotons, établie dans les magnifiques bâtiments de l'abbaye, restaurés et embellis par Varignon, en 1733.

Fondée au XII siècle, de l'ordre de Citeaux, elle comptait avec orgueil au nombre de ses abbés *Daniel Huet*, le pieux évêque d'Avranches, l'ami et le savant collaborateur de madame de Lafayette.

Aunay formait une baronnie. Il vit naitre au XIIIe siècle le tendre *Richard de Semilly*, trouvère normand, et peut-être les deux frères, *Philippe et Gautier d'Aunay*, qui, sous Philippe le Bel, en 1314, expièrent d'un supplice atroce leurs amours heureuses avec Blanche et Marguerite de Bourgogne, ses belles-filles. Cent vingt ans plus tard, il devint le rendez-vous de la généreuse, mais vaine insurrection du *Bocage* contre la tyrannie anglaise.

A *Roucamps*, à la *Ferrière*, à *Bremoy*, etc., s'associent aux conglomérats de riches dépôts de minerai de fer, autrefois l'objet d'importantes exploitations.

Jurques appelle l'attention par ses fossiles du grès intermédiaire, une roche curieuse, la pierre *Dyallan*, à laquelle se rattache dans les traditions du pays le nom de Gar-

gantua, et quelques roues de potier, alimentées par les marnes rouges de Bayeux.

La Troche d'Ondefontaine, gros bouquet de hêtres sur une crête élevée, entre l'enceinte antique du *Moulin Ronceux*, analogue au *vieux châtel* de *Saint-Sever*, et le charmant petit lac de la *Ferrière*, sert, à dix lieues de la mer, de signal à la navigation de la Manche *Calvadosienne*.

Non loin, couvert de vastes bruyères, s'élève le *Montpinçon*. Son immense panorama, qui de tous temps en a fait une station géodésique ; ses belles foires ; ses mines de fer ; son dépôt de craie dans le quartz grenu ; ses médailles celtiques et de la fin du haut empire ; son camp romain en regard de celui de la colline opposée de *Campandré*; sa curieuse église romane à voussoirs étoilés ; les ruines pittoresques de son prieuré de chanoines réguliers, fondé par le frère de Guillaume et dont Bossuet fut long-temps abbé commanditaire ; ses pavés armoiriés de briques vernies, identiques avec celles de l'échiquier de Caen ; les ravissantes arcades souterraines de la maison conventuelle ; les restes tels que le temps les a faits du château féodal d'un vassal félon, rasé par le vainqueur du Val-des-Dunes, en 1047;

les légendes neuves et pathétiques qui s'y rattachent ; tout fait du *Plessis-Grimoult* un des points les plus intéressants du canton et de tout l'arrondissement.

R. D.

MÉTÉOROLOGIE.

L'Hiver dont quelques beaux jours de février avaient fait espérer la fin, n'a pas tardé à se reproduire plus âpre et plus importun que dans sa première période. Ses rigueurs se sont particulièrement signalées au retour de l'équinoxe du Printemps, et, chose sans exemple depuis plus de cinquante ans, elles se sont prolongées jusque dans la seconde quinzaine d'avril. Vers la moitié de ce mois, une couche épaisse de neige enveloppait encore tout le Bocage. Pendant cette longue suite d'intempéries, ce n'était que rarement, et non sans peine, que le soleil parvenait à percer l'athmosphère lourde et sombre qui pesait sur la terre. La persévérance des frimats fut telle, qu'on alla jusqu'à craindre que l'année 1837 ne fût dépouillée de son Printemps. Les fleurs hâtives de l'abricotier et du pêcher qui n'attendent pas son retour, frappées cette fois de stérilité, disparurent en une nuit sous le souffle glacial des vents. L'oiseau précurseur des beaux jours, la vive et folâtre hirondelle, habituée à quitter les zéphyrs des tropiques pour les zéphyrs plus doux de la

patrie, vint s'y perdre dans le tourbillon des tempêtes, ou mourir de froid dans ses neiges. Retardée de six semaines, la végétation, ordinairement si active et si brillante au commencement de mai, finit enfin par se développer, mais ce ne fut que lorsque ce mois était sur le point de faire place à celui qui ramène le solstice d'Été.

Juin, juillet et août, la fin de septembre, et les premiers jours du mois suivant ont dédommagé la nature de ce long deuil : l'Été et le commencement de l'Automne n'ont jamais été plus magnifiques. Survenues après l'imposante éclipse de lune du 13 octobre, les pluies se sont succédées à des intervalles rapprochés jusqu'à la fin de novembre. Quelques gelées firent présager dans ce dernier mois, le retour d'un hiver anticipé. Elles se sont reproduites en décembre, mais sans persistance; plusieurs fois même elles y ont fait place à des jours d'une sérénité charmante, et d'une ineffable douceur.

CHAPITRE II.

ADMINISTRATION.

DE LA RÉPARTITION DE LA CONTRIBUTION FONCIÈRE.

Si les gouvernements ne sont pas toujours en position d'alléger les charges publiques, rien ne doit les soustraire à l'obligation de les répartir avec équité. Bien des tentatives ont été faites en France dans ce but. Depuis vingt ans surtout, la plupart des ministres des finances se sont occupés de ce grave objet. Ils ont demandé aux agents des contributions directes des travaux immenses, et les ont ensuite livrés à des commissions chargées de les réviser et de les coordonner. Mais il est arrivé souvent que ces commissions ont reculé devant leurs résultats, et n'ont proposé que des demi-mesures. Il faut, au reste, jusqu'à un certain point leur savoir gré de cette circonspection ; car indépendamment de la difficulté d'innover en ces matières, on

ne déplace jamais sans inconvénient les anciennes bâses d'un impôt. Le contribuable qui profite, accepte volontiers sans examen toutes les réductions dont il est l'objet; mais il n'en est pas de même de celui dont la cote est augmentée : comme l'administration se donne rarement la peine de lui rendre compte de ses motifs, ou que, si elle le fait, il ne la comprend pas, il crie à l'arbitraire, à la vexation. Ce n'est pas une raison, sans doute, pour qu'elle se refuse à des améliorations évidentes. Seulement elle devrait s'attacher à faire passer sa conviction dans tous les esprits, et surtout à profiter des occasions favorables, telle que celle d'un degrèvement général, afin d'opérer sans secousse et sans perturbation. Malheureusement ces occasions sont rares, et quand elles se présentent, on les laisse échapper, ou du moins on n'en tire pas tout le parti désirable. Nous en verrons un exemple tout-à-l'heure dans la manière dont s'opéra en 1821 le degrèvement accordé sur la contribution foncière. On avait reconnu depuis long-temps, que les bâses sur lesquelles elle reposait devaient être révisées. Pour en apprécier la nécessité, il importe de remonter à l'époque de l'éta-

blissement de cet impôt, créé par la loi du 1er décembre 1790; de voir ce qui fut fait alors et la marche qu'on a annuellement suivie pour en opérer le répartement. Au moyen de ces rapprochements, on pourra se faire une idée nette de l'état des choses, notamment dans le Calvados, dont nous avons particulièrement à nous occuper.

En 1791, lorsque l'assemblée nationale eut remplacé par la contribution foncière toutes les impositions qui frappaient auparavant plus ou moins directement sur les fonds territoriaux, l'embarras fut extrême pour répartir d'une manière proportionnelle, entre les 86 départements du royaume, le contingent total fixé à 240 millions. Nulles données positives sur les richesses immobilières, aucune notion, même approximative, sur les revenus imposables des nouvelles circonscriptions. On trancha la question, comme on tranchait alors toutes celles qui embarrassaient la marche d'un gouvernement qui voulait le bien, et qui avait hâte de le faire. La répartition générale s'effectua au prorata des anciennes impositions, c'est-à-dire que chaque département reçut un contingent en rapport avec la somme que payaient, dans la division par provinces,

les villes, bourgs et paroisses agglomérés pour former sa circonscription.

La part afférente au Calvados, dans cette répartition générale, fut fixée à 5,684,700 francs.

Le résultat d'une semblable opération était facile à prévoir : elle devait reproduire, et reproduisit en effet toutes les inégalités qui existaient de province à province dans l'assiette de cet impôt.

Quand les Directoires de département se trouvèrent à leur tour appelés à procéder à la répartition entre les Districts, et ceux-ci entre les Municipalités, on rencontra les mêmes obstacles, et la même marche fut suivie : il était impossible d'en improviser une autre.

Cependant l'administration voulant remédier, dans le Calvados, à un pareil état de choses, chargea des commissaires estimateurs d'évaluer les revenus imposables de toutes les communes. Le but était louable à coup sûr; mais les moyens d'exécution manquaient absolument: point d'arpentage régulier; des contenances fixées au hasard, et trop souvent dissimulées à dessein ; des domaines séquestrés, et des biens nationaux estimés à toute leur va-

leur, quelquefois au-delà; et, dans la même localité, des immeubles inscrits dans la matrice, pour la moitié, le tiers ou le quart de leur revenu imposable. On conçoit qu'avec des éléments aussi hétérogènes, les fausses inductions devaient être nombreuses. Il arriva en effet qu'avec les meilleures intentions on resta fort éloigné de la vérité. Cette opération d'expertise et de nivellement, dont les détails s'étaient multipliés à l'infini, en raison même de l'exactitude que les commissaires avaient cherché à y apporter, demeura du reste sans effet pendant l'existence du papier-monnaie, dont la dépréciation rapide rendit moins sensibles les inégalités choquantes de la répartition.

L'Administration centrale qui remplaça le Directoire du Calvados, crut devoir donner suite au travail de la commission; mais elle ne s'en servit que pour assigner à chaque canton, pris en masse, un contingent proportionné à la somme de ses évaluations. Elle prescrivit en même temps, par un arrêté du 13 brumaire an V, la reconfection générale des états de section, et confia aux municipalités cantonales le soin de répartir le nouveau contingent au prorata des forces contribu-

tives que cette reconfection affècterait à chaque commune.

Un premier degrèvement de 3,500,000 fr. fut destiné à rectifier diverses erreurs matérielles signalées et reconnues.

Les accroissements de territoire et les contributions payées par les pays conquis mirent en outre le gouvernement à portée de diminuer les contingents primitifs, soit par des réductions générales, soit par degrèvements partiels. Malheureusement on continua d'opérer à l'aide de bases plus ou moins hypothétiques.

Ainsi, en 1797, on prit pour base un un tableau présentant la comparaison des départements entre eux, sous le rapport de la contribution foncière qu'ils payaient par quart de lieue.

En 1799, le Conseil des cinq-cents admit pour régulateurs la population, l'étendue du territoire, la somme des anciens impôts, la rentrée plus ou moins active des contributions, le classement des départements selon leurs facultés présumées, et selon leur éloignement ou leur proximité des grandes villes, des frontières maritimes ou continentales, ou des canaux, ainsi que tous les autres débouchés ouverts aux productions de l'agriculture.

On s'attacha surtout à la division des départements en huit classes, selon leur position frontière, maritime ou méditerrannée.

Au conseil des Anciens, on présenta d'autres moyens de comparaison ; savoir : le cadastre, la cotisation des propriétés foncières d'après leur valeur vénale ; l'imposition au 10e brut perçu en nature, avec faculté d'abonnement ; la division de la contribution foncière en deux rôles : l'un pour les maisons, l'autre pour les biens ruraux.

En définitive, on se borna, sans suivre aucun autre document positif, à observer qu'après avoir délibéré sur tous les moyens et sur tous les renseignements qui s'étaient offerts, on pouvait espérer qu'un esprit de prudence et de justice avait présidé à la répartition existante ; et le contingent général, ramené de 240 à 210 millions (jusqu'en 1820, que le chiffre descendit à 168,207,255 fr.), se trouva constamment réparti d'après l'opinion acquise par le gouvernement et les chambres législatives de la surcharge éprouvée par tel ou tel département.

Ce ne fut qu'en 1818 qu'on reconnut qu'il était possible de procéder à la rectifi-

cation du répartement, en prenant pour base le prix des baux, celui des ventes, les résultats du cadastre et les autres renseignements propres à constater le revenu imposable de chaque département. La loi de finances du 15 mai prescrivit cette mesure. Des ordres furent immédiatement donnés pour son exécution. On compulsa dans chaque département le plus grand nombre possible de baux et d'actes de ventes. Après avoir constaté le montant en principal de la contribution payée par les biens affermés ou vendus, on détermina la proportion qui existait entre cette contribution et le revenu des mêmes biens. On agit de même à l'égard des biens cadastrés, et concluant l'inconnu du connu, on parvint ainsi à fixer la force contributive de chaque département.

Ce travail, revisé en 1819 par des commissaires spéciaux, fut définitivement approuvé par la loi du 31 juillet 1821, qui fixe le revenu territorial de la France à 1,580,597,000 fr., et celui du Calvados à 35,000,000 et demi*.

L'occasion était d'autant plus favorable que la même loi dégrévait la contribution

* 35,505,000 francs.

foncière de 27,351,136 fr., tant en principal qu'en centimes additionnels. Malheureusement, cette diminution des charges publiques avait un but politique ; on voulait avant tout affaiblir le chiffre des électeurs, et l'intérêt bien entendu des contribuables ne fut que l'objet accessoire de la mesure.

Cinquante-deux départements taxés du 9e au 10e, furent ramenés à cette proportion. Celui de la Seine, jusqu'alors imposé à raison du 6e, fut réduit au 8e ; mais, 24 autres qui payaient du 11e au 16e, conservèrent non-seulement cette position exceptionnelle,* ils la virent encore améliorer en prenant part au bénéfice de la réduction de 27 missions !...

Le Calvados obtint dans ce mouvement général, une diminution de 951,348 fr., dont 534,131 fr. sur son principal qui, de 4,271,301 fr., se trouva réduit à 3,737,170 francs.

C'est ainsi que fut modifié, tant bien que mal, le premier dégré du répartement de la contribution foncière. Mais il ne suffisait pas de régler le sort des départements ; celui des arrondissements et

* Celui des Basses-Pyrénées n'était imposé qu'à raison du 17e !.....

des communes appelait aussi l'attention du législateur. La loi du 31 juillet décida que les bases prescrites par l'art. 38 de celle du 15 mai 1818, pour parvenir à l'évaluation des revenus imposables des départements, seraient appliquées aux communes et aux arrondissements : c'était le complément de la mesure.

Mais en prescrivant cette opération, comme une suite nécessaire de la première, la loi du 31 juillet 1821 n'alla pas cependant jusqu'à en imposer les résultats comme bases obligées des répartitions du deuxième et du troisième dégré. Elle décida seulement que ce travail *servirait de renseignement* aux conseils généraux de département, et aux conseils d'arrondissement, pour fixer les contingents en principal des arrondissements et des communes. Il est difficile de se rendre compte d'une pareille disposition. Après avoir reconnu la nécessité d'asseoir enfin la contribution foncière sur des bases fixes et uniformes, pourquoi ne présenter ces bases aux conseils répartiteurs que comme un document dont il leur serait loisible de ne tenir aucun compte ? Était-ce pour conserver à ces conseils un droit considéré comme acquis ? était-ce parce que le lé-

gislateur n'avait pas une entière confiance dans ses bases ? Ne serait-ce pas plutôt parce que, ne les ayant admises lui-même que comme un des éléments de son répartement, il ne se croyait pas fondé à les imposer comme éléments absolus aux répartiteurs secondaires ?

Quoiqu'il en soit, le travail de la sous-répartition, confié dans le Calvados à des agents dont le zèle éclairé et l'expérience pratique sont justement appréciés, a été conduit à sa fin avec toutes les conditions qui pouvaient garantir qu'il serait convenablement exécuté. Ajoutons que les documents sur lesquels il repose ont été livrés à des assemblées cantonales qui, après les avoir examinés avec une attention scrupuleuse, ont proposé les modifications qu'elles ont jugées nécessaires; et qu'enfin une commission spéciale, après l'avoir vérifié dans toutes ses parties, et fait droit à toutes les observations, en a arrêté les résultats, convaincue de l'exactitude des éléments de la nouvelle répartition. Aussi, dès l'année 1836, le conseil-général auquel il fut présenté, même avant d'avoir reçu cette dernière sanction, s'empressa-t-il d'en faire usage en appliquant provisoirement pour moitié ses ré-

sultats à la répartition qu'il avait à opérer.

En 1837, lorsque ce travail lui a été présenté de nouveau, il n'a pas hésité à l'adopter en entier. Dans la délibération qu'il a prise à ce sujet, le 4 septembre, il reconnaît que les mesures prescrites par les lois et les réglements, pour asseoir l'impôt foncier sur de justes bases, ont été observées, et rend hommage aux soins intelligents et consciencieux de la direction des contributions directes. Il ne se dissimule pas qu'il peut s'être glissé quelques erreurs dans cette immense opération; mais il pense, avec raison, qu'il faut laisser au temps, à l'équité et au zèle de l'administration, le soin de les rectifier. Les conseils d'arrondissement ont suivi son exemple.

Les tableaux qui suivent présentent les résultats de ces changements, et font voir quelles ont été, dans les six arrondissements du Calvados, les conséquences des anciennes répartitions.

***TABLEAU** présentant la force contributive ou le revenu net imposable de chaque canton et de chaque arrondissement, arrêté par le Conseil général, sur le rapport de la commission spéciale créée par l'ordonnance royale du 31 mars 1835.*

ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	REVENU NET IMPOSABLE par canton.	REVENU NET IMPOSABLE par arrondissement.
		fr.	fr.
Bayeux.	Balleroy.	1,360,583	8,063,373
	Bayeux.	1,094,602	
	Caumont.	748,545	
	Isigny.	2,151,992	
	Ryes.	1,062,482	
	Trévières.	1,645,169	
Caen.	Bourguébus.	788,203	10,288,547
	Caen (E. et O.)	2,378,667	
	Creully.	1,220,422	
	Douvres	1,494,520	
	Evrecy.	1,025,076	
	Tilly-s.-Seulle.	1,297,435	
	Troarn.	1,583,350	
	Villers Bocage	800,874	
Falaise.	Brett.-s.-Laize	1,246,030	4,429,529
	Coulibœuf.	868,819	
	Falaise (1re)	785,449	
	Falaise (2e)	754,997	
	Harcourt.	775,234	
			22,781,449

ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	REVENU NET IMPOSABLE par canton.	REVENU NET IMPOSABLE par arrondissement.
		fr.	fr.
Lisieux.	Lisieux (1re).	1,374,095	6,778,734
	Lisieux (2e).	923,957	
	Livarot.	1,289,123	
	Mézidon.	1,270,916	
	Orbec.	878,088	
	S.-Pierre-s.-D.	1,042,555	
Pont-l'Ev.	Blangy.	1,250,283	6,646,636
	Cambremer.	1,375,062	
	Dozulé.	1,489,135	
	Honfleur	1,127,320	
	Pont-l'Evêque.	1,404,836	
Vire.	Aunay.	720,962	4,803,524
	Bény-Bocage.	849,247	
	Condé-s-Noir	609,510	
	St-Sever.	800,420	
	Vassy.	800,603	
	Vire.	1,023,100	
			18,228,912
			22,781,449
	Total général.		41,010,361

Tableau présentant la surcharge qui a pesé sur trois arrondissements au profit de trois autres, depuis l'établissement de la contribution foncière, en 1791, jusqu'en l'année 1821, époque du dégrèvement général de 27,351,136 fr accordés par la loi du 31 juillet de ladite année.

ARRONDISSEMENTS.	REVENU net imposable.	Contingent de 1820, antérieur au dégrèvement.	même Contingent tel qu'il devait être réparti. Proportion, 0,10415175	SOMME PAYÉE en plus qu'il n'était dû.	SOMME PAYÉE en moins.
	F.	F.	F.	F.	F.
Bayeux,	8,063,373	731,988	839,815	»	107,827
Caen,	10,288,547	1,008,881	1,071,570	»	62,689
Falaise,	4,429,529	485,175	461,343	23,832	»
Lisieux,	6,778,734	787,483	706,017	81,466	»
Pont-l'Evêque,	6,646,636	800,787	692,259	108,528	»
Vire,	4,803,542	456,987	500,297	»	43,310
	41,010,361	4,271,301	4,271,301	213,826	213,826

NOTA. Les arrondissements de Pont-l'Evêque, Lisieux et Falaise, ont donc payé, comme on le voit, pendant 30 ans à la décharge de Bayeux, Caen et Vire, une somme annuelle de 213,826 fr. en principal *seulement*, ou 6,384,780 fr.

Cette somme serait beaucoup plus considérable, si l'on était parti du contingent de 1791, montant à 240 millions successivement réduit à 168,207,255 fr., chiffre de 1820. Que l'on ajoute à cela les centimes additionnels, contributions extraordinaires, etc., et l'on pourra se faire une idée de l'inégalité choquante à laquelle le conseil-général est venu mettre un terme.

TABLEAU présentant la répartition du contingent de 1822, réduit de 4,271,301 fr. à 3,737,170 fr., en principal seulement, (différence en moins, 534,131 fr.), telle qu'on l'effectua à cette époque, et telle qu'elle devait être établie.

ARRONDISSEMENTS.	REVENU net imposable.	Contingent de 1822, tel qu'on l'arrêta après le dégrèvement de 534,131.	Même Contingent tel qu'on devait l'établir.	SOMMES REÇUES en trop.	SOMMES REÇUES en moins.
	F.	F.	F.	F.	F.
Bayeux.	6,063,373	696,609	734,789	38,180	» »
Caen.	10,288,547	918,980	957,370	48,590	» »
Falaise.	4,429,529	412,584	403,652	» »	8,932
Lisieux.	6,778,734	644,969	617,730	» »	27,259
Pont-l'Évêque.	6,646,636	652,368	605,692	» »	46,676
Vire.	4,863,832	421,660	437,737	26,077	» »
	41,070,381	3,737,170	3,737,170	82,847	82,847

***TABLEAU** comparatif du contingent de 1820 avec celui de 1838, indiquant la part définitivement échue à chaque arrondissement dans le dégrèvement de 534,131 fr., en principal, accordé par la loi du 31 juillet 1821.*

ARRONDISSEMENTS.	CONTINGENT originaire ou de 1820.	CONTINGENT actuel ou de 1838, avec réduction de 534,131 f. sur le principal.	DIFFÉRENCE en plus.	DIFFÉRENCE en moins.
		fr.		
Bayeux.	731.988	734,789	2,801	»
Caen.	1,008,831	937,520	»	71,311
Falaise.	485,175	403,652	»	81,523
Lisieux.	787,483	617,730	»	169,753
Pont-l'Év.	800,787	605,693	»	195,093
Vire.	456,987	437,737	»	19,250
	4,271,301	3,737,170	2,801	536,932

On voit ici comment la distribution du dégrèvement de 534,131 fr. a fini par s'opérer.

L'arrondissement de Bayeux est le seul qui, loin d'y avoir pris part, a reçu une augmentation de 2,801 fr., qui est venue accroître d'autant le bénéfice réel des cinq autres, ainsi réduits, par le fait, d'une somme totale de 536,932 fr.

N. B. Le contingent de 1838, ici présenté comme étant de. . . . . 3,737,170 fr., comme en 1821—1822;

S'élève réellement à. . . 3,747,035

Différence. . . . 9,865

Cette différence de 9,865 fr. provient principalement des additions subséquentes faites aux contingents des arrondissements, pour raison des constructions nouvelles imposables au bénéfice du trésor, d'après l'article 2 de la loi du 17 août 1835.

ÉTAT NUMÉRIQUE

Des Eglises légalement ouvertes au culte dans le Calvados en décembre 1837.

ARRONDISSEMENTS.	CURES.	SUCCURSALES.	CHAPELLES Vicariales.
Bayeux.	13	109	6
Caen.	19	145	4
Falaise.	10	95	1
Lisieux.	9	86	2
Pont-l'Ev.	8	82	2
Vire.	11	79	2
Totaux.	70	596	17

ÉTAT numérique, par arrondissement électoral, des électeurs et des jurés inscrits dans la 1re et la 2e partie de la liste générale du Jury, arrêtée le 6 octobre 1837.

COLLÉGES.	NOMBRE DES Électeurs inscrits dans la 1re partie.	NOMBRE DES Jurés inscrits dans la 2e partie.	TOTAL des Jurés par collége.
1er.	854	49	903
2e.	549	22	571
3e.	735	32	767
4e.	471	13	484
5e.	840	27	867
6e.	520	18	538
7e.	692	19	711
Totaux.	4,661	180	4,841

La liste générale du Jury, arrêtée en 1836, ne comprenait que 4,633 citoyens; savoir : 4,446 électeurs, et 187 jurés non électeurs. Différence en plus, 208.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Population militaire. — Classe de 1836.

CANTONS.	JEUNES GENS Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Ne sachant ni lire ni écrire.	Absents dont on n'a pu vérifier l'instruct.	Total.
Arr. de Bayeux.					
Balleroy.	14	62	20	7	103
Bayeux.	6	73	19	7	105
Caumont.	17	61	12	9	99
Isigny.	22	68	21	9	120
Ryes.	11	64	23	5	103
Trevières.	13	46	23	3	85
	83	374	118	40	615
Arr. de Caen.					
Bourguébus.	4	48	11	»	63
Caen (Est).	12	131	44	»	187
Caen (Ouest).	9	109	25	1	144
Creully.	12	66	26	2	106
Douvres.	12	103	29	7	151
Evrecy.	17	70	40	»	127
Tilly-s-Seulle.	8	70	31	»	109
Troarn.	12	60	39	»	111
Villers-Bocage.	11	56	33	»	100
	97	713	278	10	1098
Arr. de Falaise.					
Bretteville s-L.	3	69	36	3	111
Coulibœuf.	1	57	23	»	81
Falaise (1re D.)	8	70	15	»	93
Falaise (2e D.)	11	57	31	»	99
Harcourt.	11	115	23	2	151
	34	368	128	5	535

CANTONS.	JEUNES GENS Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Ne sachant ni lire ni écrire	Absents dont on n'a pu vérifier l'instruct.	Total.
Arr. de Lisieux					
Lisieux. (1re S.)	15	52	35	1	103
Lisieux (2e. S.)	8	64	30	1	103
Livarot.	4	42	34	1	81
Mézidon.	3	45	12	1	61
Orbec.	8	64	42	»	114
St.-Pierre-s.-D.	2	41	20	1	64
	40	308	173	5	526
Ar. de Pont-l'Ev					
Blangy.	2	49	36	2	89
Cambremer.	9	36	14	1	60
Dozulé.	15	51	26	2	94
Honfleur.	4	97	34	7	142
Pont-l'Evêque.	5	53	28	4	90
	35	286	138	16	475
Arr. de Vire.					
Aunay.	10	73	24	»	107
Bény-Bocage.	8	104	24	1	137
Condé-s.-Noir.	17	91	20	1	129
St.-Sever.	11	102	41	»	154
Vassy.	10	96	18	1	125
Vire.	9	124	41	3	177
	65	590	168	6	829

ANALYSE

DES VOTES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Session de 1837.

INTÉRIEUR.

Le conseil général exprime le vœu que le projet de loi sur les aliénés, présenté dans la dernière session législative, soit promptement adopté. Aliénés indigents.

Il règle les proportions dans lesquelles les communes et les hospices du Calvados contribueront à l'entretien de leurs aliénés.

Les communes du département contribueront pour 20,000 fr., en 1838, à la dépense des enfants-trouvés. Une subvention de la même somme est accordée, pour ce service, à l'hospice de Caen qui en est chargé. Enfants trouvés.

Le conseil demande que la retenue de 4 pour cent, que supportent pour la caisse des retraites, les employés de la préfecture, et le premier commis des sous-préfectures, soit réduite à 2 pour cent. Employés de la préfecture et des sous-préfectures.

Il émet le vœu que le gouvernement

améliore la situation des employés des sous-préfectures, qui n'ont point pris part aux augmentations d'abonnement accordées par les dernières lois de finance.

Gendarmerie. Il insiste de nouveau pour que des brigades de gendarmerie soient établies au Pont-d'Quilly à Dives et à Cambremer, et pour qu'on substitue une brigade à cheval à la brigade à pied de Saint-Pierre-sur-Dive.

Il fait observer, qu'une brigade de gendarmerie serait utilement placée à Saint-Sever.

Agents voyers. Une indemnité de 5,000 fr. est accordée aux agents-voyers, et sera repartie entre eux, par M. le préfet, de manière que la part afférente à chacun n'excède pas 300 francs.

Chemins vicinaux. Le conseil classe cinq nouveaux chemins vicinaux de grande communication; savoir :

de Falaise à Trun;
de Caen à Lion-sur-Mer;
de Caen à Ouistreham;
de Bonnebosq à la Boissière;
de Cambremer à Leaupartie.

Il modifie la direction donnée l'année

dernière aux chemins de Livarot à Trun ; et de Falaise à Livarot, et classe définitivement dans toute sa longueur le chemin de Drubec à Tourville.

Trois centimes seront imposés additionnellement au principal des quatre contributions directes de 1838, pour couvrir les dépenses d'ouverture et d'entretien des chemins vicinaux de grande communication.

M. le préfet est invité à nommer, sur la demande des commissions, et après en avoir reconnu l'opportunité, des cantonniers pour servir de conducteurs et de surveillants des travaux qu'auront à faire, sur ces chemins, les communes qui présenteront à l'acquit de leur contingent, des prestations en nature d'une certaine valeur.

Conseil général.

Il émet le vœu que les procès-verbaux des séances des conseils-généraux soient rendus publics de la même manière que les procès-verbaux des conseils municipaux.

Circonscriptions électorales.

Le conseil persiste à demander que le nombre de ses membres soit porté à cinq, dans l'arrondissement de Lisieux, et réduit au même chiffre dans celui de Vire.

Prisons.

Le régime actuel des prisons appelle de promptes réformes. Le conseil donne son avis sur plusieurs questions qui lui ont été adressées par le ministre de l'intérieur sur les principales modifications dont ces établissements sont susceptibles.

Il invite M. le préfet à acquérir divers terrains pour l'agrandissement de la prison de Caen ; refuse d'allouer des fonds pour la construction d'un mur de clôture, vu l'absence des plans et devis, et ajourne sa décision sur l'adoption des plans d'une nouvelle prison.

Réunions de communes.

Il renouvelle le vœu qu'il a souvent émis pour la réunion à l'arrondissement de Falaise de plusieurs communes du canton de Putanges, département de l'Orne.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ecole normale.

Le conseil invite M. le préfet à s'entendre avec la ville de Caen, et le proviseur du collége royal, sur les conditions d'un traité relatif à l'acquisition des bâtiments de la manutention des vivres, pour y placer l'Ecole Normale.

FINANCES.

Création d'un bureau d'enregistrement.

Le conseil exprime le vœu qu'on éta-

blisse un bureau d'enregistrement dans le bourg de Caumont.

Il émet l'avis que toutes les opérations cadastrales doivent être successivement renouvelées après une période de 30 ans. Cadastre.

TRAVAUX PUBLICS, AGRICULTURE ET COMMERCE.

Le conseil vote les impositions extraordinaires ci-après, dont le produit sera affecté, savoir : Travaux publics.

A terminer les routes départementales classées ;

A prolonger sur le Calvados, conformément aux engagements qu'il en a pris, les routes départementales de la Manche, de l'Orne et de l'Eure ;

A payer la part afférente au Calvados dans les dépenses du canal de Caen à la mer, et dans celles des ports d'Honfleur et d'Isigny :

1° Deux centimes additionnels au principal des contributions foncière, personnelle et mobilière, pendant les années 1839 et 1840, et 5 centimes additionnels au principal des mêmes contributions, depuis 1840 jusqu'en 1848 inclusivement ;

2° Cinq centimes additionnels au prin-

cipal des contributions des portes et fenêtres et des patentes, à partir du 1er janvier 1839, jusqu'en 1848 inclusivement.

Navigation.

Il demande qu'on presse les études ordonnées par M. le directeur-général des Ponts et Chaussées, pour améliorer le port d'Isigny, et qu'on en fasse sur la canalisation de la Vire supérieure. L'amélioration de l'embouchure de la Touques lui paraît aussi devoir appeler des mesures particulières, et il exprime le désir que l'administration s'en occupe.

Routes départementales.

Il renouvelle ses vœux, tendant à ce que le gouvernement range au nombre des routes royales la route départementale de Caen à Pont-l'Evêque.

Il invite M. le préfet, à faire procéder à des enquêtes sur la direction qu'il conviendra de donner dans le Calvados au prolongement de plusieurs routes départementales terminées dans les départements limitrophes.

Il demande qu'on s'occupe de l'achèvement de la route n° 4, *de Rouen à Falaise*, nonobstant les difficultés élevées par le conseil municipal d'Orbec.

Il demande que les secours accordés à l'agriculture soient affectés à donner des encouragements aux nouvelles cultures et à fonder un plus grand nombre de primes graduées pour les chevaux et les taureaux. Agriculture.

Une somme de 1,500 fr. sera accordée en 1838, sous le titre de *prix départemental*, au meilleur attelage à deux chevaux sur une voiture à quatre roues, qui concourra au trot dans les courses qui auront lieu cette année. Courses de chevaux.

Le conseil invite M. le préfet à s'entendre avec l'administration des haras, pour qu'on rétablisse à Falaise une station d'étalons. Haras.

Il admet avec quelques modifications le projet de loi qui lui a été communiqué sur les *vices rédhibitoires*. Il conviendrait de les réduire aux maladies incurables et invisibles au moment de la vente. L'action devrait être intentée au domicile du vendeur dans le délai de *neuf jours*, non compris celui de la livraison, et de *trois jours* pour le cas de cornage. Vices rédhibitoires.

Foires.

Il demande que la foire qui se tient à Orbec le 22 juillet, soit fixée au 22 juin de chaque année.

Marchés.

Il appuie la demande formée par le conseil municipal de Saint-Pierre-sur-Dive, en établissement d'un second marché qui serait fixé au vendredi, et restreint à la vente des veaux.

Futailles.

Il insiste pour qu'on prenne des mesures propres à prévenir les fraudes qui résultent de l'usage des futailles appelées *bottes* dans le pays d'Auge.

Caisses d'épargnes.

Une subvention de mille francs est accordée à la caisse d'épargnes de Condé-sur-Noireau.

Amodiation de biens communaux.

Le conseil se prononce contre l'amodiation des biens communaux. Le partage à titre onéreux, ou la vente lorsque le partage ne peut avoir lieu, lui paraissent mériter la préférence dans l'intérêt bien entendu de l'agriculture.

JUSTICE ET CULTES.

Fêtes religieuses.

Le conseil demande que l'administration intervienne pour faire exécuter les dispo-

sitions du Concordat qui a inutilement restreint le nombre des fêtes religieuses, si l'on continue de chômer celles qui sont supprimées.

Il désire que le préfet fasse confectionner et distribuer dans les mairies des registres de l'état civil conformes à ceux qui sont en usage dans le département de la Seine-Inférieure. * Etat civil.

Il a demandé plusieurs fois, et il demande encore que la comptabilité des fabriques soit soumise aux mêmes règles que la comptabilité communale. Comptabilité des fabriques.

* Ces registres contiennent des modèles des différents actes de l'état civil ; leur adoption serait fort utile, et il n'en résulterait pour les communes qu'une dépense tout-à-fait insignifiante.

Répartition de la contribution foncière de 1838.

ARRONDISSSE-MENTS.	P[illegible]CIPAL.	CONTRIBUTION FONCIÈRE. 21 centimes 8/10es sans affectation spéciale.	13 centimes 1/10e pour dépenses variables et fonds commun des départements.	2 centimes pour secours et non-valeurs.	CENTIMES FACULTATIFS. 5 centimes pour dépenses d'utilité départementale.	1/12e de centime pour les opérations cadastrales.	1 centime pour l'instruction primaire.	3 centimes pour les chemins vicinaux.	3 centimes extraordinaires dont l'imposition est autorisée par la loi du 28 juin 1833.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Caen.	939,230	204,752 14	123,039 18	48,784 60	46,961 50	782 68	9,592 30	28,176 90	28,176 90	1.399,296 13
Bayeux.	737,535	160,782 63	96,617 09	14,750 70	36,876 75	614 59	7,375 35	22,126 05	22,126 05	1,098,804 21
Falaise.	404,830	88,252 94	53,032 73	8,096 60	20.241 50	337 35	4,048 30	12,144 90	12,144 90	603,129 22
Lisieux.	619,590	135,070 62	81,166 29	12,391 80	30,979 50	516 30	6,195 90	18,587 70	18,587 70	923,085 81
Pont-l'Évêque.	607,270	132,384 86	79,552 57	12,145 40	30,363 50	506 03	6,072 70	18,218 10	18,218 10	904,731 06
Vire.	438,580	95,610 44	57,453 98	8,771 60	21,929 »	365 47	4,385 80	13,157 40	13,157 40	653,411 09
	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Totaux.	3,747,035	816,853 63	490,861 89	74,940 70	187,354 75	3,122 40	37,470 35	112,411 05	112,411 05	5,582,457 52

Répartition de la contribution personnelle et mobilière de 1838.

ARRONDISSEMENTS.	CONTRIBUTION PERSONNELLE ET MOBILIÈRE.								
					CENTIMES FACULTATIFS				
	PRINCIPAL.	21 centimes 8/10es sans affectation spéciale.	13 centimes 1/10e pour dépenses variables et fonds commun des départements.	2 centimes pour secours et non valeurs.	5 centimes pour dépenses d'utilité départementale.	1 centime pour l'instruction primaire.	3 centimes pour les chemins vicinaux.	centimes extraordinaires dont l'imposition est autorisée par la loi du 28 juin 1833.	TOTAL.
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr c.	fr. c.
Caen.	203,936	44,458 05	26,715 62	4,078 72	10,196 80	2,039 36	6,118 08	6,118 08	303,660 71
Bayeux.	100,002	21,800 41	13,100 26	2,000 04	5,000 10	1,000 02	3,000 06	3,000 06	148,902 98
Falaise.	73,165	15,949 97	9,584 61	1,463 30	3,658 25	731 65	2,194 95	2,194 95	108,942 68
Lisieux.	106,413	23,198 03	13,940 10	2,128 26	5,320 65	1,064 13	3,192 39	3,192 39	158,448 95
Pont-l'Evêque.	80,497	17,548 35	10,545 11	1,609 94	4,024 85	804 97	2,414 91	2,414 91	119,860 04
Vire.	88,687	19,333 76	11,618 »	1,773 74	4,434 35	886 87	2,660 61	2,660 61	132,054 94
	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Totaux.	652,700	142,288 60	85,503 70	13,054 »	32,633 »	6,527 »	19,581 »	19,581 »	971,870 30

Répartition de la contribution des portes et fenêtres de 1838.

ARRONDISSEMENTS.	CONTRIBUTION DES PORTES ET FENÊTRES.										
	PRINCIPAL. 1	15 centimes 8/10es sans affectation spéciale. 2		3 centimes pour non valeurs, remises et modérations. 3		1 centime pour l'instruction primaire. 4		3 centimes pour les chemins vicinaux. 5		TOTAL. 6	
	fr.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
Caen.	153,029	24,178	58	4,590	87	1.530	29	4,590	87	187,919	61
Bayeux.	68,075	10,755	85	2,042	25	680	75	2,042	25	83,696	10
Falaise.	46,972	7,421	58	1,409	16	469	72	1,409	16	57,681	62
Lisieux.	82,655	13,059	49	2,479	65	826	55	2,479	65	104,500	34
Pont-l'Évêque.	66,175	10,455	65	1,985	25	661	75	1,985	25	81,262	90
Vire.	41,423	6,545	62	1,242	84	414	28	1,242	84	50,873	58
		fr	c	f.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
Totaux.	458,334	72,416	77	13,750	02	4,583	34	13,750	02	562,834	15

SOCIÉTÉ

D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE,

ETAT de situation indiquant au 1er décembre 1837 le nombre des Sociétaires et le montant des valeurs assurées.

DÉPARTEMENTS et nombre des Sociétaires.		ARRONDISSEMENTS.	VALEURS ASSURÉES.	TOTAL par Département.
CALVADOS.	27,795	Caen.	93,254,418	234,610,777
		Bayeux.	23,587,966	
		Pont-l'Év.	29,338,445	
		Lisieux.	29,204,400	
		Falaise.	24,367,788	
		Vire.	32,857,760	
ORNE.	8,320	Domfront.	12,877,467	65,222,907
		Argentan.	14,037,060	
		Alençon.	24,544,470	
		Mortagne.	13,763,910	
MANCHE.	17,160	Valognes.	24,712,810	119,703,752
		Saint-Lo.	13,730,760	
		Mortain.	10,375,290	
		Avranches.	28,418,192	
		Coutances.	18,699,800	
		Cherbourg.	23,746,900	
	3 ,373		Total général.	419,537,436

CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Une ordonnance du roi du 31 juillet 1837, attribue au canton de Coulibœuf, dont la population est supérieure à celle du canton de Falaise 1re section, 2 conseillers d'arrondissement. Le canton de Coulibœuf n'en aura qu'un à élire.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

STATISTIQUE AGRICOLE DU CALVADOS.

On a essayé de recueillir dernièrement des renseignements fort étendus sur la statistique agricole de toutes les communes de la France. Ces documents seraient d'un grand intérêt si l'on pouvait y attacher une confiance entière. Malheureusement il faut continuellement se tenir en garde contre la facilité avec laquelle on résout par des chiffres la plupart des questions de ce genre. On trouvera, au reste, dans le tableau suivant quelques-uns des résultats obtenus dans le Calvados ; ils ont été puisés à des sources qu'on est convenu de considérer comme *authentiques*. Nous regrettons de n'avoir pas à présenter d'autres garanties de l'exactitude des données sur lesquelles ils reposent.

TABLEAU

Présentant 1o. L'étendue de la culture moyenne du Froment dans le Calvados ; 2o ses richesses en Bétail, Moutons et Chevaux.

CANTONS.	Quantités d'Hectares ensemencés en Froment.	QUANTITÉS de têtes de Bétail, Moutons et Chevaux.		
		Race Bovine	Race Ovine.	Race Chevaline.
Arrondissement de Bayeux.				
Balleroy.	4565	5710	4307	2371
Bayeux.	1200	3382	2051	1235
Caumont	3314	3767	2237	1640
Isigny.	1806	9647	1747	2479
Ryes.	3700	3017	5343	1956
Trévières	2374	7109	4053	2110
Totaux.	16,659	32,632	19,738	11,791
Arrondissement de Caen.				
Bourguébus.	3422	2501	7877	1530
Caen (Est).	2008	1465	1911	1193
Caen (Ouest).	1113	787	500	707
Creully.	4456	2993	5855	2152
Douvres.	2632	2373	4664	1846
Evrecy.	4088	3263	4556	1869
Tilly-sur-Seulles.	4699	2908	6216	1997
Troarn	4042	5867	7294	2347
Viilers-Bocage.	3110	3084	3445	1561
Totaux.	29,570	25,241	42,348	15,202

CANTONS.	Quantités d'Hectares ensemencées en FROMENT.	QUANTITÉS de têtes de Bétail, Moutons et Chevaux. Race Bovine	Race Ovine	Race Chevaline.
Arrondissement de Falaise.				
Bretteville-s.-Laize.	4695	3488	13,968	2056
Coulibœuf.	3219	3133	8838	1310
Falaise, 1re division	967	1354	3319	508
Falaise, 2e division.	3110	3875	6976	1578
Harcourt.	3595	3726	4114	1738
Totaux.	15,586	15,576	37,215	7180
Arrondissement de Lisieux.				
Lisieux, 1e division.	2485	2880	4646	1067
Lisieux, 2e division.	1440	2934	3994	979
Livarot.	1355	6301	3682	1102
Mézidon.	1381	7108	5683	1394
Orbec.	1959	3087	7731	1365
St-Pierre-sur-Dive.	1256	5564	3302	1045
Totaux	9876	27,874	29,038	6952
Arrondissement de Pont-l'Evêque.				
Blangy.	1894	8768	6192	1661
Cambremer.	1117	9547	5515	1702
Dozulé.	1560	8740	6229	1819
Honfleur.	1744	2597	5011	1680
Pont-l'Evêque.	1568	6556	6636	1280
Totaux.	8183	36,208	29,583	8142
Arrondissement de Vire.				
Aunay	2982	4372	3228	1884
Bény-Bocage.	3064	6857	3864	2192
Condé-s.-Noirceau.	2170	4154	2271	1501
Saint-Sever.	2477	5684	6598	1984
Vassy.	2575	4409	2388	1921
Vire.	1558	6207	2767	2033
Totaux.	14,825	31,683	21,116	11,515

Récapitulation par arrondissements.

ARRONDISSEMENTS.	Quantités d'hectares ensemencés en froment.	QUANTITÉS de têtes de bétail, de moutons et de chevaux.		
		RACE bovine.	RACE ovine.	RACE chevaline.
Bayeux. . .	16,959	32,632	19,738	11,791
Caen. . . .	29,570	25,241	42,318	15,202
Falaise.. . .	15,586	15,576	37,215	7,180
Lisieux. . .	9,876	27,874	29,038	6,952
Pont-l'Evêque	8,183	36,208	29,583	8,142
Vire. . . .	14,826	31,683	21,116	11,515
Totaux pour tout le département. . .	95,000	169,214	179,008	60,782

CHAPITRE IV.

INDUSTRIE ET COMMERCE.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Lundi.

Caen, Condé-sur-Noireau, Pont-l'Evêque, Vire, Beuvron, Fervaques, Ouilly-le-Basset, Saint-Pierre-sur-Dive, Tilly-sur-Seulle.

Mardi.

Lisieux, Balleroy, Cheux, Dozulé, Dives, Harcourt, Saint-Julien-le-Faucon, Vassy, Courseulles *.

Mercredi.

Caen, Falaise, Honfleur, Isigny, Orbec, Vire, Bonnebosq, Blangy, Crèvecœur, Creully, Villers-Bocage, Trouville-sur-Mer **.

Jeudi.

Lisieux, Condé-sur-Noireau, Argences, Beaumont, Bény-Bocage, Bretteville-l'Orgueilleuse, Caumont, Evrecy, Littry, Livarot.

Vendredi.

Caen, Pont-l'Evêque, Vire, Cesny-Bois-Halbout, Trévières.

Samedi.

Bayeux, Falaise, Dives, Honfleur, Lisieux, Aunay, le Billot (*hameau de Notre-Dame-de-Fresnay*), la Délivrande (*hameau de Douvres*), Saint-Martin-de-Fresnay, Mézidon, Saint-Sever, Touques, Troarn.

* Ce marché a été institué par arrêté du ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, du 6 mai 1837.

** Institué par arrêté du même ministre, en date du 17 mai 1837.

BIOGRAPHIES.

Je m'étais proposé depuis long-temps d'accorder une large place dans l'Annuaire du Calvados aux Biographies des hommes qui ont honoré notre pays par leurs actions ou leurs ouvrages. Lassé de recueillir des chiffres dont je me défiais, et de constater des résultats statistiques à peine saisissables, tant ils sont mobiles de leur nature, je me promettais un grand plaisir de ces nouvelles études. Mais lorsque le moment a été venu de m'y livrer sérieusement, je me suis aperçu que je n'en avais pas envisagé toutes leurs difficultés. Je me suis demandé d'abord si, à l'exemple de Huet, je devais comprendre au nombre de nos *Illustres*, tous les hommes qui, sans appartenir au Calvados par la naissance, y ont tenu par leurs familles ou par le long séjour qu'ils y ont fait ? On ne manque pas de raisons en faveur de l'affirmative : le lieu de la naissance peut être le résultat d'une circonstance fortuite ; la patrie, c'est le pays où l'on a été élevé, que l'on a choisi, auquel on a voué sa vie. Voilà ce qui a déterminé l'auteur des *Origines* à ranger au nombre

des célébrités de la ville de Caen, Robert Wace, Samuel Bochart et bien d'autres écrivains qui ne sont pas nés dans ses murs. Quelle que soit l'autorité d'un pareil précédent, j'avoue que je n'ai pas cru devoir m'y soumettre. J'avais besoin d'un point de départ; et puis où m'arrêter si, sans égard à l'origine, il fallait, pour ainsi dire, saisir au passage toutes les renommées qui avaient jeté de l'éclat sur notre pays? En admettant qu'il dût en être ainsi, il n'y aurait pas de raison pour que Huet ne fût réclamé à la fois par les biographes de Caen, de Paris et d'Avranches. Je me suis donc décidé, après quelques hésitations, à ne m'occuper que des hommes qui ont tenu par le lien de la naissance à l'une des communes comprises dans la circonscription territoriale de notre département.

Ce point arrêté, il a fallu en aborder un autre qui présentait plus d'embarras. A quel dégré de célébrité doit-on avoir atteint pour prendre rang parmi les illustrations de son pays? Devais-je, à l'exemple de Jacques de Cahagnes, des deux Hallé et de Huet lui-même, grossir ma nomenclature d'une foule de renommées d'un jour, qu'aucun titre n'explique ni

ne rappelle ? Je ne l'ai pas pensé, mais je n'ai pas pensé non plus qu'on dût pousser trop loin les exclusions. De ce que le temps n'a pas confirmé toutes les anciennes réputations, il ne s'ensuit pas qu'on doive les considérer comme n'ayant jamais existé, et n'en tenir aucun compte ; ce serait donner un démenti aux faits, et méconnaître l'intérêt puissant qui s'attache à tout ce qui sert à constater les progrès de l'esprit humain.

C'est d'après ces considérations que j'ai dressé la nomenclature de nos célébrités. Mais ici encore j'ai rencontré des difficultés de plus d'un genre. J'avais besoin de puiser à une foule de sources, et je n'ai pas tardé à reconnaître qu'elles ne méritaient pas toutes la même confiance ; quelquefois elles m'ont manqué tout-à-fait. Rien de plus rare, par exemple, que de trouver dans nos anciennes chroniques l'indication de la date, et même du lieu de la naissance des personnages qui se sont fait un nom dans la carrière des armes et dans les emplois ecclésiastiques ou civils ; et rien de plus commun que les variations des biographes lorsqu'ils suppléent à ces lacunes. Je désire qu'on trouve dans cette explication l'excuse des omissions et des

erreurs qu'on pourra remarquer dans ma nomenclature, malgré tous les soins que je me suis donnés pour les éviter. Je ne négligerai rien de ce qui sera possible pour réparer les unes et pour rectifier les autres, lorsque je publierai l'année prochaine la dernière partie de ce travail.

NOMENCLATURE

DES

HOMMES ILLUSTRES DU CALVADOS.

A.

Acarin (Guillaume), né à Grainville-sur-Odon à la fin du XII[e] siècle, mort à Caen en 1246. Il y fonda en 1219 l'église collégiale du Saint-Sépulcre, qui fut détruite en 1562. Un voyage fait à Jérusalem valut à Acarin la protection de Saint-Louis qui le chargea de bâtir à Caen le monastère des Jacobins.

Aiguillard (Pierre l') ou Leguillard, avocat à Caen, vers 1580; auteur d'un recueil de Poésies oubliées depuis longtemps, et publiées dans cette ville sous le titre de *Pogonorythrie,* 1 vol. in-4°.

Alexandre, né à Caen, capucin, prédicateur et controversiste; auteur de divers ouvrages contre les hérétiques. Mort chez les Capucins de cette ville, dans le XVII[e] siècle.

Alix, né à Honfleur, mort à Paris en

1794. Les amateurs estiment ses gravures des ports de Lisbonne et de Cadix.

Ambroise, procureur-général des pénitents, né à Lisieux, mort à Rome en 1630; auteur de paraphrases latines sur les Évangiles et les Épîtres.

Ameline (Jean-François), né à Caen, le 28 août 1763, célèbre professeur d'Anatomie à l'école secondaire de médecine. Toute sa vie fut employée à l'étude de cette science qu'il aimait avec passion. On avait conçu avant lui l'idée de la dépouiller de ce qu'elle a de rebutant, en remplaçant les *sujets* naturels par des *modèles* en cire; mais ces modèles, quoique parfaits sous plusieurs rapports, manquaient de solidité, et ne se prêtaient pas dès-lors à l'agencement des parties entre elles lorsqu'on voulait les réunir. M. Ameline suppléa à cet inconvénient; ses pièces d'anatomie artificielle peuvent se placer et déplacer à volonté. Tous les hommes de l'art les ont admirées comme des chefs-d'œuvre d'exactitude. Malheureusement cette ingénieuse invention ne paraît guère susceptible de se reproduire par le moulage. Mort à Caen, le 3 décembre 1835.

Angot de Lesperonnière (Robert), né à

Caen, a laissé des traductions des poètes grecs et latins, intitulées *les Amours d'Erice*. Il était contemporain de Jean Vauquelin, sieur de la Fresnaye, auquel il a dédié une ode.

Asselin (Gilles-Thomas), docteur en Sorbonne, poète, né à Vire en 1682, mort à Paris en 1767. Une de ses odes, intitulée *la Religion*, est adressée à Adelaïde d'Orléans, abbesse de Chelles; c'est ce qu'elle offre de plus singulier. Asselin n'était pas d'ailleurs un homme sans mérite. Il eut pour maître Thomas Corneille, et fut celui de notre célèbre Aristarque Laharpe.

Auge (Alain d'), prêtre habitué de la paroisse Saint-Jean de Caen, précepteur de Huet, évêque d'Avranches. Il a composé des vers français couronnés au palinod de Rouen, et quelques essais de controverses religieuses. Né à Caen où il est mort en 1683, à l'âge de 75 ans.

Avrigny (Hyacinthe-Robillard d'), jésuite, auteur de divers mémoires historiques empreints de partialité. Né en 1675 à Caen où il est mort en 1715.

Aubigny (Marc-Antoine, comte d'), né à Falaise, brigadier des armées du roi,

célèbre par la victoire de Saint-Cast, remportée sur les Anglais en 1758. Louis XV lui donna quatre pièces de canon laissées par l'ennemi sur le champ de bataille et le nomma lieutenant-général.

Un grand à l'Œil de Bœuf, mais petit dans l'histoire,

le duc d'Aiguillon qui commandait en chef, et qui pendant l'affaire s'était réfugié dans un moulin, se couvrit d'une nouvelle honte en voulant lui disputer l'honneur de la victoire. D'Aubigny mourut en 1777, à l'âge de 76 ans.

B.

Bachelet (Jacques), né à Roncheville, près de Pont-l'Evêque, graveur à Rouen où il est mort en 1781. On lui doit des vues de Rouen et du Havre qui sont estimées.

Baillif de la Rivière (Roch Le), médecin de Henri IV, a publié plusieurs ouvrages sur son art et *un Traité de l'antiquité et de la singularité de la Bretagne Armorique*. Né à Falaise, mort en 1605.

Bailly (Antoine-François Le), avocat à Caen, où il est né le 4 avril 1758, débu-

ta dans la carrière des lettres sous les auspices de Court de Gebelin. Il a donné quatre éditions de ses fables. La première parut en 1784, et fut dédiée au duc d'Orléans ; la dernière est de 1823. La plupart des sujets sont de son invention ; mais ce n'est là qu'un mérite secondaire dans l'apologue. Son style manque, en général, de précision, quoiqu'il vise à le rendre concis. On peut remarquer encore qu'il est rare qu'il rachète le défaut du coloris par la naïveté de l'expression. Ce n'était certainement pas un écrivain sans mérite ; mais il en faut aujourd'hui un très-grand pour se faire une réputation durable dans ce genre de littérature, où Florian et Boisard sont placés eux-mêmes si loin de Lafontaine. On a de lui plusieurs opéras qui ne sont pas restés au théâtre. Mort à Paris, le 13 janvier 1832.

Balleroy (de Lacour comte de), lieutenant-général sous Louis XV, fut blessé grièvement à la bataille de Raucoux, en 1746. Il établit à Balleroy, où il est mort, des grosses forges qui ont été abandonnées faute de minerai.

C'est à lui qu'on dut, en 1740, la découverte de la mine de houille de Littry.

Ses fils, Charles-Auguste et François-

Auguste ; le premier lieutenant-général ; et le second maréchal-de-camp, et commandeur de l'ordre de Malte, furent décapités à Paris en 1794.

BARBEY (Marc le), sieur de Bussy et de Fontenailles, médecin à Bayeux dans le XVI[e] siècle. Il fut anobli par Henri IV en 1594, pour avoir refusé de donner ses soins aux ligueurs qui s'étaient emparés de cette ville, et qui s'en vengèrent en pillant sa maison.

BARIL (Jean), médecin, né Saint-Pierre-sur-Dive. Son livre de la *Physiologie et de la Pathologie de l'homme*, imprimé à Caen en 1633, lui valut quelque réputation.

BASLY (Jean LEMIERRE seigneur de), né à Caen, auteur d'un recueil d'épigrammes intitulé *Seria et Joci*, et publié en 1664.

BASNAGE (Samuel), ministre protestant, né à Bayeux en 1638, auteur de plusieurs ouvrages de controverse et d'une savante critique des *Annales politico-ecclesiastici*, publiée à Zutphen en 1706, 3 vol. in-folio.

BASSELIN (Olivier). C'était un foulon de Vire, vers la fin du XIV[e] siècle et le commencement du XV[e]. On s'accorde communément à le regarder comme l'inventeur

du Vaudeville. Il est auteur de chansons bachiques recueillies près de deux cents ans après lui par Jean Lehoux, avocat, peintre et poète de la même ville, son émule dans ce genre. Commc les vers d'Homère, ceux de Basselin ont été transmis aux âges suivants par la mémoire du peuple. C'est du reste le seul rapprochement qu'il soit permis de faire entre le chantre d'Achile et celui du cidre de Vire. Ce n'est pas qu'il n'y ait de la facilité et de la verve dans ses chansons; mais ce ne sont, pour la plupart, que des inspirations de taverne, sans aucun mélange de ces idées morales qui peuvent seules prêter du charme à de pareilles compositions. Si, comme on l'a cru peut-être un peu légèrement, Basselin a été parmi nous le créateur de la chanson à boire, il faut convenir que c'est là son principal mérite, et l'on peut dire qu'il n'a rien appris d'Anacréon et d'Horace, ni rien fait apprendre à notre Bérenger.

La dernière édition publiée par Jean Lehoux, car il paraît qu'on lui en doit plusieurs, est intitulée : *Le Livre des chants nouveaux du Vaudevire*. M. de Bras dit, dans ses antiquités de Caen, que c'est de Vire *d'où sont procédées les chansons que*

l'on appelle Vaudevire, et Vauquelin de la Fresnaye cite, après lui, Olivier Basselin dans le 2e livre de son art poétique. En voilà bien assez pour convenir avec nos étymologistes qu'il était inutile de chercher une autre origine du *Vaudeville*, quoique celle-là ait été contestée.

On croit qu'Olivier Basselin fut tué en 1418, à l'époque de la prise de Vire par les Anglais. La dernière pièce du recueil donné sous son nom, et une des meilleures, fut composée au commencement du siége :

Tout à l'entour de nos remparts
Les ennemis sont en furie :
Sauvez nos tonneaux, je vous prie !

Prenez plutôt de nous, souldars,
Tout ce dont vous aurez envie ;
Sauvez nos tonneaux, je vous prie !

Nous pourrons après en beuvant
Chasser notre mérencolie :
Sauvez nos tonneaux, je vous prie !

L'ennemi qui est ci-devant
Ne nous veut faire courtoisie :
Vuidons nos tonneaux, je vous prie !

Au moins s'il prend notre cité,
Qu'il n'y trouve plus que la lie ;
Vuidons nos tonneaux, je vous prie !

Deussions-nous marcher de costé,
Ce bon sildre n'épairgnons mie ;
Vuidons nos tonneaux, je vous prie.

On peut encore, entre plusieurs autres, citer ce couplet qui est bien dans le genre :

Hélas ! que faict ung povre ivrogne ?
Il se couche et n'occit personne,
Ou byen il dict propos joyeux.
Il ne songe point en uzure,
Et ne faict à personne injure.
Buveur d'eau peut-il faire mieulx ?

Il serait facile de s'apercevoir par ces citations, si son éditeur n'avait pas pris soin de nous en informer lui-même, que les ouvrages de ce poète nous ont été transmis *corrigés et écrits suivant le langage* du seizième siècle. Reste à savoir si c'est là en effet la seule licence que Lehoux se soit permise.

On a publié trois nouvelles éditions des *Vaux de Vire* : celle de M. Asselin en 1811, celle de M. Louis Dubois, en 1821, et enfin tout récemment celle de M. Julien Travers, qui comprend les œuvres de Jean Lehoux.

Baudre (Bon-Michel-Pierre-Paul-François De), principal du collége de Bayeux et curé de Saint-Exupère, a traduit en

vers latins *l'Art Poétique* de Boileau. Il était né dans l'arrondissement de Bayeux, en 1752, et est mort en 1818.

Bayeux (Georges-Louis), né à Caen, le 8 octobre 1752, avocat au parlement de Normandie, de l'académie de Rouen, et correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris. Necker l'appela près lui et le fit premier commis des finances. Il fut depuis un des commissaires chargés de la formation et de l'organisation du département du Calvados. Avant cette époque, il s'était fait connaître comme littérateur par une traduction en prose des *Fastes* d'Ovide. Les notes qui l'accompagnent annoncent une vaste érudition. On lui dut en outre quelques poésies, des *Réflexions sur le règne de Trajan*, *des Essais académiques*, *le Prospectus d'une nouvelle traduction de Pausanias*, et quelques autres ouvrages. Aux idées philosophiques répandues dans ses écrits, on put juger que la révolution le trouverait préparé à adopter ses principes. Orateur doué d'une imagination vive et brillante, il ne vit d'abord dans le nouvel ordre de choses qu'une noble carrière ouverte aux talents. Mais ses goûts, ses ma-

nières et ses habitudes sociales ne s'accommodèrent pas long-temps de l'allure brusque et saccadée des passions qui s'y précipitèrent de toutes parts. Devenu procureur-général syndic du Calvados, il ne tarda pas à inspirer des défiances à la faction ombrageuse qui se substituait partout à l'ordre. Incarcéré en 1792 dans le château de Caen, il n'en sortit que pour tomber, le 6 septembre, sous la balle d'un assassin. Un coup de fusil lui ôta la vie sur la place Saint-Sauveur, en présence de la garde nationale, épouvantée d'un crime qu'on pouvait n'avoir pas prévu, mais qu'au moins on aurait dû punir.

Beauberon (Leclerc de), professeur de Théologie à Caen. On a de lui un traité *de Homine lapso et reparato*. A une simplicité d'enfant, qui prêtait souvent à rire, il joignait une vaste érudition et une mémoire prodigieuse. Né à Saint-Denis-de-Méré, en 1714, mort le 4 décembre 1790.

Beaumont (Madame Elie de), Anne-Louise Morin-Dumesnil, née à Caen en 1730, femme du célèbre avocat de ce nom. Le roman qu'elle a publié sous le titre de *Lettres du Marquis de Roselle*, est encore lu avec intérêt. Le but en est éminemment moral, et son exécution annonce autant

de goût, que de sensibilité. Madame de Beaumont est morte à Paris, le 11 janvier 1783. (*)

BELLENGER (François), docteur en Sorbonne, auteur d'une traduction estimée des Antiquités Romaines de Dénis d'Halicarnasse. Né à Saint-Germain-de-Lisieux, mort à Paris en 1749, à 61 ans.

BELLENGER (Thomas), petit neveu du précédent, né le 16 janvier 1745, à Caen où il est mort le 29 novembre 1824, recteur de l'Université de cette ville, et depuis professeur de littérature française à l'Académie. Il commença par professer la rhétorique avec éclat au collége du Bois; et devint ensuite principal du collége du Mont. *Age quod agis*, disait-il souvent à ses élèves; maxime d'éducation excellente, trop négligée aujourd'hui. Il quitta sa patrie lorsqu'on assujétit les prêtres au serment, et y rentra en 1802. La chaire

(*) Son mari, Jean-Baptiste Jacques Elie de Beaumont, auquel sa défense des Calas valut une réputation Européenne, était propriétaire de la terre de Canon où il institua en 1777 la *Fête des Bonnes-gens*, espèce de *Rosière* dont on s'occupa beaucoup à cette époque; et qui fut suivie de nombreuses fondations du même genre. Il était né à Carentan en 1732 et mourut à Paris en 1786.

de littérature lui fut donnée à la réorganisation de l'Académie Universitaire. Il prononça plusieurs oraisons funèbres qui n'ont pas été recueillies en corps d'ouvrage, non plus que ses poésies latines et ses autres écrits. Nous l'avons connu dans les dernières années de sa vie ; c'était un homme simple, aimable et bon, mais qui ne rappelait en rien ce qu'il avait été dans la force de l'âge.

Bellet (L'abbé Augustin), de l'académie des inscriptions, auteur de mémoires et de différents écrits sur la Géographie. Né à Sainte-Foi-de-Montgommery, diocèse de Lisieux, en 1697, mort à Paris en 1771.

Belot (François), né à Caen, auteur d'une Grammaire anglaise et française, publiée à Londres en 1580, et dédiée au duc François d'Alençon ; frère de Henri III, à l'occasion de ses espérances de mariage avec la reine Elisabeth. Cette grammaire parut avec *le Bouquet et la Salade d'amours*. Belot s'y donne le titre de gentilhomme *Cadomois*.

Banneville (Guillaume-Morin de), au-

teur d'éloges. Né au diocèse de Bayeux en 1660. (*)

Bérigny, conseiller au présidial de Caen, né en Basse-Normandie, a composé un abrégé de l'Histoire de France en vers, réimprimé en 1714.

Bernières de Louvigny (Jean de), né à Caen, où il est mort le 3 mai 1659, à l'âge de 57 ans. Trésorier de France dans cette ville, il quitta sa charge et se retira dans *l'Hermitage*, maison située à l'entrée du couvent des Ursulines, fondé par sa sœur Jourdaine de Bernières, en 1628. Auteur d'écrits ascétiques, recueillis après sa mort par le père Louis d'Argentan, capucin. Il prit une grande part à l'établissement de la Charité et des Pauvres Renfermés de sa ville natale.

Bertaut (Jean) évêque de Séez et poète français; né à Caen, en 1552, mort à Séez, le 8 juin 1611. Comme plusieurs autres poètes de cette époque, il dut sa fortune à ses vers. Henri III le fit secrétaire de son cabinet et son lecteur ordinaire. Sous le règne suivant, il devint premier aumônier de Marie de Médicis, obtint l'abbaye

(*) Quelques Biographes lui donnent le nom de Bonneville.

d'Aunay et enfin l'évêché de Séez, en récompense de la part qu'il avait prise à la conversion de Henri IV, dont il fit depuis l'oraison funèbre. On a oublié ses ouvrages en prose et on ne lit plus guères ses vers. Cependant on ne doit pas s'étonner de la réputation dont ils ont joui, si on les compare à la plupart des productions poétiques de cette époque. Leur principal défaut, et il est grand, c'est de se traîner sur des idées communes, et de les délayer à l'infini. Mais il faut savoir gré à Bertaut de s'être garanti, autant qu'il l'a pu, du néologisme ridicule de Ronsard et de ses imitateurs. On sait que Boileau a dit, en parlant de ce dernier :

> Le sort de cet auteur, trébûché de si haut,
> Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.

C'est quelque chose que d'avoir entrevu le génie d'une langue qu'il était donné à Malherbe de fixer, et Bertaut eut incontestablement ce mérite. On cite encore tous les jours sa chanson :

> Félicité passée
> Qui ne peux revenir,
> Tourment de ma pensée,
> Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir !

Voici d'autres vers de lui qui ne sont pas moins bons, et que Voltaire a cités avec éloge :

Quand je revis ce que j'ai tant aimé,
Peu s'en fallut que mon feu rallumé
N'en fit le charme en mon âme renaître,
Et que mon cœur, autrefois son captif,
Ne ressemblât l'esclave fugitif
A qui le sort fait rencontrer son maître.

Il faut convenir que ce style plein de grâce et de sentiment, ne ressemble guère à celui de la Franciade. (*)

Son frère, Pierre Bertaut, obtint après lui l'abbaye d'Aunay qu'il géra pendant trois ans par économat, et qu'il quitta ensuite pour se marier. On lui doit une édition des œuvres de Jean Bertaut, dans laquelle les poésies érotiques du prélat parurent pour la première fois.

Pierre eut un fils, nommé François, qui mourut en 1702, âgé de 82 ans. De conseiller d'église, il devint conseiller laïque au parlement de Rouen, et composa un *Traité sur les Prérogatives de la Robe.*

Madame de Motteville, célèbre par ses mémoires sur la reine Anne d'Autriche, était nièce de l'évêque Bertaut.

(*) Poëme de Ronsard.

Berthelot (Pierre) , né à Honfleur en 1600. Après avoir voyagé dans les Indes Orientales en qualité de cosmographe du roi, il se fit carme à Goa en 1634, et reçut en 1638 la couronne du martyre à Achem où il avait été envoyé comme missionnaire. On a de lui des cartes marines.

Bertot (Jacques), né à Caen, le 29 juillet 1622, mort à l'abbaye de Montmartre en 1683, confesseur et directeur des Ursulines de Caen , auteur du livre des *Retraites* , publié en 1662. Il dut l'abbaye de Jumièges à la protection de Mlle de Guise. L'hôpital général de Caen le compte au nombre de ses bienfaiteurs.

Bertrand (Nicolas), médecin. On lui doit un ouvrage sur son art, imprimé en Bretagne en 1630. Né à Bayeux en 1580, mort à Rennes en 1632.

Bezouant (Ambroise) , chansonnier négligé, mais aimable et gracieux. Il était lié avec la plupart des artistes de la capitale, ce qui n'a pas peu contribué au succès de ses romances qui sont encore en possession de l'heureux privilége d'être chantées par les plus jolies femmes de l'Europe. Quoiqu'il écrivit en vers avec une singulière facilité, et que ce fût même à-peu-près sa

seule langue dans les relations ordinaires de la vie, il n'a composé qu'un petit nombre de pièces soignées, et celles-là même ne satisfont pas entièrement les connaisseurs. A défaut de la poésie du style qui lui manquait, il a rempli ses petits poèmes de sentiments patriotiques et d'images amoureuses ou guerrières, d'autant mieux placées dans ce genre de composition qu'elles se prêtent parfaitement aux modulations du musicien. Né à Caen le 24 janvier 1895, mort à Rouen, le 2 juillet 1835.

Béziers (Michel), prêtre, né à Bayeux, en 1719, curé de cette ville et chanoine du Saint-Sépulcre de Caen en 1767. Il a composé plusieurs ouvrages sur la Normandie, et notamment *l'Histoire Sommaire de la ville de Bayeux*. Cette histoire, presque exclusivement consacrée aux établissements religieux, est d'ailleurs instructive et intéressante. Le discours préliminaire sur le diocèse de Bayeux est un morceau fort remarquable, quoiqu'on y trouve quelques assertions hazardées. L'abbé Béziers mourut le 18 août 1782, dans sa ville natale. La modeste pierre qui couvrait sa cendre dans l'Eglise Saint-Malo, disparut pendant les orages de la révolution, et n'a pas été remplacée.

Bigne (Gace **de la**), chapelain du roi Jean, et son compagnon de captivité en Angleterre. Il composa pour le fils de ce prince, Philippe de Bourgogne, dont l'éducation lui avait été confiée, un poème intitulé : *Lè roman des Oiseaux et des Chiens*. Né en 1328 dans le diocèse de Bayeux, mort vers 1380.

Bigne (Margarin **de la**), ecclésiastique, né en 1546 à Bayeux, selon les uns, et à Bernières-le-Patry, selon les autres ; député aux états de Blois. On lui doit la première édition de la bibliothèque des Pères.

Les biographes font mention d'un autre *La Bigne*, né à Livry, et mort à Fécamp en 1662. Il était profès de Jumièges. On a de lui une histoire de l'abbaye de Saint-Thierry-les-Rheims, et l'histoire de Saint-Vincent de Laon.

Billy (**Toustain de**), né à Maisoncelles-la-Jourdan, mort le 17 avril 1809, curé du Mesnil-Opac, (Manche), a laissé des manuscrits curieux sur le diocèse de Coutances.

Blanchecape (Pierre **de**), né à Caen où il est mort en 1673, à l'âge de 78 ans. Légiste érudit, mais sans méthode, il a beau-

coup écrit sur la Coutume de Normandie et sur le Droit romain.

Bodard de Teza (Nicolas-Marie-Félix), auteur de pièces de théâtre jouées à Paris, et d'une ode sur l'électricité couronnée au palinod de Caen. Né à Bayeux en 1757, mort à Paris en 1825, après avoir été consul-général, et chargé d'affaires à Gênes. On lui attribue *les Trois Ordres en voyage*, et *le dernier Cri du Monstre, vieux conte Indien*, écrits anonymes publiés en 1789 et qui eurent quelque succès.

Boderie (Gui Lefèvre de la), né à Falaise en 1541, précepteur de François de France, duc d'Alençon, fils de Henri II. Savant orientaliste; il possédait l'hébreu, l'arabe, le chaldéen, le syriaque, le grec, le latin et plusieurs langues vivantes. Il concourut à l'édition de la fameuse Polyglotte d'Anvers, d'Arias Montanus; composa un poëme contre les impies et plusieurs autres ouvrages. Mort en 1598.

Boderie (Nicolas Lefèvre de la), frère du précédent, né à Falaise en 1550. Il était aussi versé dans les langues savantes, et concourut au travail de la Polyglotte. Henri III l'envoya en Italie avec le maréchal de Bellegarde.

Boderie (Antoine Lefèvre **de la**), autre frère de Gui, parcourut une brillante carrière dans la diplomatie. Il est auteur d'un *Traité de la Noblesse*, et de la relation de son ambassade en Angleterre sous le règne de Henri IV. Né à Falaise en 1555.

Boisard (Jean-Jacques-François-Marin), né à Caen, le 4 juin 1744. Sa famille lui ouvrit la carrière du barreau pour laquelle il n'avait nulle vocation ; il la quitta pour se livrer à l'étude des lettres. Quelques pièces de poésies couronnées au Palinod, le firent remarquer ; M. de Fontette, intendant de la généralité de Caen, et depuis chancelier du comte de Provence, se l'attacha et lui fit obtenir gratuitement la charge de secrétaire du conseil et des finances de ce prince. Il la vendit cent mille francs quelque temps après, et conserva le titre de secrétaire de Monsieur, qu'il partagea avec Ducis.

Les quatre premiers livres des fables qui ont fondé sa réputation, parurent en 1773 ; les quatre suivants furent publiés en 1777. On les accueillit avec une faveur marquée, et l'auteur fut bientôt en relation avec les sommités littéraires de cette époque. La Harpe et Grimm le citent avec éloge. Selon ce dernier, c'est le

fabuliste qui a le plus approché de La Fontaine.

Il publia de nouvelles fables en 1803, 1804 et 1805, fit réimprimer les huit premiers livres en 1806, et donna aux quatre volumes in-12 de sa collection qui renferme aussi quelques traductions d'Horace et des poésies légères, le titre de *Mille et une Fables*. Il s'en faut de beaucoup que ces fables aient toutes le même mérite; il leur appliquait lui-même ce que Martial disait de ses épigrammes, et il avait raison. On a souvent cité celle qui est intitulée l'*Histoire*; elle est, en effet, fort belle; mais la postérité lui en adjoindra beaucoup d'autres pour former sa couronne poétique. Il serait à désirer qu'un homme de goût se chargeât de revoir cette collection, et d'en retrancher toutes les pièces qui la déparent. On pourrait, en réduisant des deux tiers au moins les 33 livres qu'elle comprend, former du reste un petit volume qui serait recherché par tous les amis de la saine littérature.

M. Boisard, auquel ses premières Fables avaient valu le titre de membre de l'Académie de Caen, ne fut pas compris dans sa réorganisation en 1800, soit parce que ses goûts s'accomodaient mal de l'es-

prit des associations littéraires, soit parce qu'il craignait le contact des idées nouvelles. Les orages de la révolution qui ébranlèrent des ames plus fortes que la sienne, ne contribuèrent pas peu, lorsqu'ils furent passés, à augmenter son penchant naturel pour la retraite. Il a dit lui-même dans une épître adressée au roi en 1815 :

Pour échapper au joug des auteurs de nos maux,
Je me refugiai parmi les animaux.

Il continua de vivre l'hôte et l'ami de la famille de Fontette jusqu'au 10 octobre 1833, date de sa mort. L'indigence qu'il avait secourue, et le petit cercle de ses amis ressentirent seuls cet événement qui fut ignoré du reste de sa ville natale. Les journaux même qui vivent de tant de de futilités, n'en firent aucune mention, tant il est vrai que le mérite étranger à l'intrigue, ne doit attendre que du temps les hommages qui lui sont dus !

Boisrobert (François Lemetel, sieur de), né à Caen, vers 1592, plus célèbre, « dit Voltaire, par sa faveur auprès du » cardinal de Richelieu, et par sa fortune » que par son mérite. Il composa dix-huit » pièces de théâtre qui ne réussirent guère » qu'auprès de son patron. »

Cette faveur lui valut de gros bénéfices et, entre autres, l'abbaye de Châtillon-sur-Seine. On sait que sa conversation était si agréable et si utile au cardinal, que son médecin lui conseillait par-dessus tout *deux dragmes de Boisrobert*, lorsqu'il se sentait accablé par le poids des affaires. Ses ouvrages dramatiques sont oubliés depuis long-temps ; mais il faut se souvenir toujours qu'il contribua puissamment à l'établissement de l'Académie Française. Ses mœurs étaient peu régulières. Tout le monde connait le rondeau de Malleville, dans lequel il est si plaisamment désigné :

Coiffé d'un froc bien raffiné,
Et revêtu d'un doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frère René devient messire,
Et vit comme un déterminé.
Un prélat riche et fortuné
Sous un bonnet enluminé,
En est, s'il faut ainsi le dire,
Coiffé.

Ce n'est pas que frère René
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire,
Ni qu'il ait tant le mot pour rire,
Mais seulement c'est qu'il est né
Coiffé.

Bonnemer (François), peintre, né à Falaise, mort en 1675.

Bosc (Pierre du), célèbre ministre de la religion réformée, né à Bayeux en 1623, mort à Rotterdam en 1692. Louis XIV disait que c'était l'homme de son royaume qui parlait le mieux. Cet avantage joint à un fort bel extérieur, n'a pas peu contribué à faire la fortune de ses sermons qui ont été publiés en 2 vol. in-8°.

Bossard (Toussaint), né au pays d'Auge, pilote renommé et grand voyageur. On lui doit l'art de découvrir les longitudes par la déclinaison de l'aimant; il publia sa méthode en 1574.

Bouisset (Jean), chanoine de Bayeux, né en 1735 à Balleroy, où il est mort en 1825. A l'époque de la révolution, dont il embrassa chaudement les principes, il devint professeur de littérature à l'école centrale du Calvados. Il est auteur de quelques poésies couronnées aux palinods de Caen et de Rouen, vers la moitié du XVIIIe siècle. Dans les derniers temps de sa vie, sa conversation, auparavant brillante et animée, était devenue tout-à-fait inintelligible, par une singulière absence de mémoire qui lui faisait confondre les langues,

et ne lui permettait plus d'attacher aux mots leur véritable acception.

Bourgeois (Jean-Louis Le), sieur de Torp, premier Echevin et chef de la milice à Caen, en 1655; avocat du roi au bailliage de cette ville; poète et orateur, vanté par Huet, juge rarement sévère du mérite de ses contemporains. Il était né à Caen, où il est mort le 1er janvier 1662.

Bourgueville (Charles de), seigneur de Bras et de Brucourt, conseiller du roi et lieutenant-général au bailliage de Caen, où il nâquit le 6 mars 1504.

Son livre des *Recherches et Antiquités de la ville et université de Caen et lieux circonvoisins*, est un ouvrage de sa vieillesse. Il fut imprimé dans cette ville par Jean Lefebvre, en 1588; l'auteur avait alors près de 85 ans. Quoique ce soit un ouvrage sans méthode, sans style et rempli de naïvetés souvent puériles, c'est, pour notre histoire, un document précieux et que rien ne pourrait remplacer s'il n'existait pas. On y reconnaît à chaque page, un esprit franc, simple, religieux et un excellent citoyen. Il fourmille d'anecdotes et de détails sur la vie privée qu'on chercherait vainement ailleurs. Aussi, rien de plus populaire parmi nous que les Anti-

quités de Caen, par *M. de Bras*. Devenu fort rare avant la nouvelle édition qu'en a donnée M. Mérite-Longchamp, en 1833, son livre est conservé comme un trésor dans nos campagnes, où il se transmet de génération en génération depuis 250 ans, avec sa couverture de parchemin et son portrait à longue barbe. Puisse l'exemple d'un pareil succès encourager nos écrivains à s'occuper de leur pays natal! Il n'est aucun lieu du monde qui n'ait eu ses vicissitudes et sa part de gloire, et nous lirions aujourd'hui avec plus d'intérêt l'histoire privée d'une bourgade des Gaules que le récit des victoires de César.

Charles de Bourgueville avait beaucoup voyagé. Il avait suivi la cour de François Ier, et était particulièrement connu du Chancelier Poyet. Né sous Louis XII et mort sous Henri IV, il avait vu sept règnes remplis d'événements extraordinaires qui n'ont pas peu contribué à donner du charme à ses récits; car il était naturellement observateur, quoique d'ailleurs peu judicieux, surtout lorsqu'il compile nos anciennes chroniques. On peut l'en croire aveuglément sur ce qu'il a vu, et c'est beaucoup si l'on songe qu'il a vécu 90 ans.

Il eut quatorze enfants de Philippine du Buisson, sa seconde femme. Une de ses filles épousa le célèbre Vauquelin de la Fresnaye qui lui succéda dans la charge de lieutenant-général du bailliage. Le dernier de ses fils, Guillaume de Bourgueville, fut tué à la bataille de Coutras, en 1587. M. de Bras est mort à Caen, le 6 mars 1593.

Boyvin de la Martinière, général d'artillerie sous l'empire, célèbre par la part qu'il prit au siége de Dantzig ; né à Vire.

Brébeuf (Jean de), né à Bayeux en 1592. Jésuite et missionnaire au Canada où il fut mis à mort par les Iroquois, avec son confrère le père Lallemand, en 1649. Il supporta avec courage l'horrible supplice que lui firent endurer ces barbares. On a de lui une relation des travaux des Pères de la Société de Jésus chez les Hurons. Il était oncle du traducteur de la Pharsale, mort à Venoix en 1661, à l'âge de 43 ans.

Brieux (Jacques Moysant sieur de), né à Caen, où il est mort en 1674, à l'âge de 60 ans. C'est à lui que cette ville est redevable de l'établissement de son Académie. Il aimait beaucoup les lettres ; mais il ne lui était pas donné de s'y faire un grand

nom. Ses vers sont faibles et dans le goût des mauvais écrivains de son temps ; sa prose ne vaut pas mieux. Il y a de l'érudition dans ses *Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales* ; mais elle est souvent fort hasardée, et il aurait pu l'exercer sur de plus graves sujets. Ses œuvres ont été imprimées en 1671, chez Jean Cavelier, à Caen, 2 vol. in-18.

BRICQUEVILLE (François de), baron de Coulombières, un des plus grands capitaines de son temps. Il prit parti pour les calvinistes, et fut tué sur la brèche, à Saint-Lo, en 1574, ayant à ses côtés ses deux fils, *pour sacrifier*, disait-il, *tout son sang à la vérité évangélique*. Il était né à Coulombières.

BUHOT (Gilles), chanoine de la prébende de Cartigny, né à Bayeux en 1602, mort en 1674 à la Délivrande, dont il avait fait réparer et orner la chapelle, et où il avait fondé un séminaire. Il a publié un *Traité des Sacrements* et quelques autres ouvrages de piété.

BUISSON DE LA PALLIÈRE, avocat à Vire, auteur d'une explication de la Coutume, publiée en 1692 sous le titre de l'*Esprit de la Coutume de Normandie*.

Bisson (Claude du), professeur à l'université de Caen, au XVIe siècle, auteur des *Partitions du droit*. Il eut trois fils : Tenneguy, Anne et Pierre, qui se livrèrent à l'étude des lois. Tenneguy fut recteur de l'université ; Pierre, après avoir été maître d'hôtel du cardinal de Bourbon, oncle de Henri IV, devint premier échevin de Caen. Tous trois ont laissé des ouvrages sur la science qu'ils cultivaient avec succès à l'exemple de leur père.

Busnel (Louis-Charles), né à Caen en 1735, professeur à Rouen en 1762, a traduit les Catilinaires et quelques autres harangues de Cicéron ; il est, en outre, auteur d'une grammaire grecque. Mort à Rouen en 1779.

C.

Cabieux, sergent garde-côte. L'action qui a rendu son nom populaire a été si souvent dénaturée qu'il convient d'en rétablir les circonstances, telles qu'elles furent publiées dans les journaux du XVIII siècle.

Dans la nuit du 12 au 13 juillet 1762, un bâtiment anglais entra dans l'Orne, débarqua 50 hommes pour tâter le pays et faire quelques prisonniers, en attendant

qu'il pût effectuer le projet de brûler les bateaux mouillés dans la rivière. Cabieux était en faction ; il aperçut les Anglais, et, suivi de son frère survenu par hasard, il résolut de s'opposer à leurs projets. Il fit prendre un tambour à son compagnon qui battit la générale ; et poussant lui-même de grands cris en changeant de ton, de voix et de place, il parvint à faire croire à l'ennemi qu'il y avait là une troupe prête à l'attaquer. Le garde-côte poussa la ruse jusqu'à simuler une contestation entre un capitaine et un soldat, par suite de laquelle celui-ci était envoyé en prison. Il défendit aux siens de faire feu, autrement qu'à tour de rôle : ensuite on l'entendit crier, *Cabieux, tirez !* et le chef ennemi tomba frappé d'une balle qui lui avait cassé la cuisse. Le reste prit la fuite et se rembarqua sans songer au blessé que Cabieux fit prisonnier, et avec lequel il traita de général à général. Cet exploit, qui supposait non seulement du courage, mais une présence d'esprit infiniment plus rare, eut beaucoup de retentissement. Le peuple ne le désigna plus que sous le titre de *général Cabieux*, et ce fut pendant longtemps sa seule récompense. Il aurait vécu heureux de ce souvenir, si un incendie ne

fût venu augmenter sa détresse et celle de sa nombreuse famille. La pitié qu'il inspira rappela le service qu'on avait oublié. A la sollicitation du duc d'Harcourt, le ministre de la guerre lui accorda une gratification annuelle de cent francs. Mais la reconnaissance nationale lui devait d'autres dédommagements ; et il les obtint aussitôt qu'elle put se manifester sans recourir à la faveur des grands. Le grade de général fut solemnellement déféré à Cabieux dans les premières années de la révolution, et nous l'avons vu en porter les insignes. L'état lui accorda, en outre, une pension de six sents francs. Il mourut à Ouistreham, le 4 décembre 1804 ; il y était né le 2 mars 1730.

Cahagnes (Jacques de), médecin, né en 1548 à Caen, où il est mort en 1617. Il fut recteur de l'Université de cette ville, et a laissé plusieurs ouvrages presque tous écrits en latin, notamment celui qui est intitulé : *Elogiorum Civium Cadomensium Centuria prima*, 1585 et 1609, livre précieux que les antiquaires consultent souvent; mais dont on ne doit pas adopter tous les jugements.

Cahier de Gerville (Bon-Claude), né en 1752 à Bayeux, où il est mort le 15 fé-

vrier 1796. Nommé ministre de l'Intérieur, le 28 novembre 1791, il donna sa démission le 15 mars suivant. C'est lui qui provoqua la mesure par suite de laquelle l'autorité municipale est chargée de la constatation de l'état civil des citoyens.

Cailly (Charles), savant jurisconsulte, né à Vire, mort le 8 janvier 1821, président de chambre à la Cour royale. Il avait été membre du conseil des cinq cents.

Carbonnel (Jean de), poète, secrétaire de l'Académie de Caen. Né à Caen en 1622, mort en 1702 en Hollande où il s'était réfugié pour échapper aux poursuites dirigées contre les religionnaires.

Castel (François-Pérard), célèbre avocat, né à Vire, mort à Paris en 1687, à l'âge de 40 ans, a laissé des ouvrages estimés sur le droit canonique.

Castel (Fréard du), né à Bayeux. On lui doit les *Eléments de la Géométrie d'Euclide, traduits à l'essentiel de ses principes*, et l'*Ecole du Jardinier Fleuriste*. Mort en 1766.

Castel (Paul-Richard), né à Vire en 1758, auteur du poème des plantes. Il dut à son mérite et peut-être à ses opinions modérées l'emploi de maire de sa ville na-

tale, et son élection à l'assemblée législative. Après la session de cette assemblée où il s'était montré favorable à la cause monarchique, il se retira en Normandie pour y attendre des temps plus tranquilles. De retour à Paris, il fut successivement nommé professeur de belles-lettres au collége de Louis-le-Grand, inspecteur-général de l'université, inspecteur des classes de la capitale, et enfin inspecteur des écoles royales militaires. Son poème des plantes, qui parut en 1797, est rempli de beautés d'un ordre supérieur. On voit que l'auteur avait beaucoup profité de la lecture des anciens pour lesquels la littérature moderne affecte un si ridicule dédain. Les Normands citent avec complaisance son éloge du cidre, qui n'est pas ce qu'il a fait de mieux :

C'est toi *fils de la pomme*, étincelant breuvage, etc.

Le cidre n'est pas plus le fils de la pomme, que le vin n'est le fils de la vigne. (*) Il faut laisser ces figures à

(*) Delille n'a pas été plus heureux dans son poëme des jardins :

Du pommier Neustrien, ainsi le jus brillant
Prodigue au moissonneur son nectar pétillant.

la nouvelle école qui s'en permet bien d'autres. L'auteur n'aurait pas dû non plus attribuer à l'influence du cidre les tragédies du grand Corneille. Que le choc des verres ait inspiré la muse triviale d'Olivier Basselin, cela se conçoit : il le dit trop souvent lui-même pour qu'on en doute ; mais c'est dans l'ame, et non ailleurs qu'il faut chercher la source des grandes inspirations.

On doit encore à Castel un poème sur *la forêt de Fontainebleau*, *l'Histoire naturelle de Buffon, classée d'après le système de Linné*, et un opéra intitulé *le Prince de Catane*. Mort à Rheims, le 15 juin 1832.

Castillon, jésuite, né à Caen en 1599, mort à Paris en 1671 ; auteur de Sermons, vanté par Antoine Hallé, dont la muse latine a rarement laissé échapper une occasion de distribuer des éloges à ses contemporains.

Cavelier (Jean) a composé plusieurs Traités sur les Antiquités romaines. Il était imprimeur à Caen à une époque où ce titre supposait des connaissances ac-

C'est la premiere fois qu'on a dit *le jus du pommier;*
Et puis qu'est-ce qu'un *jus qui prodigue son nectar?*

quises. Né dans cette ville, le 28 octobre 1624, mort le 1er juillet 1701.

CAVELIER (LE), avocat à Caen, et poète lyrique. Ses Odes dont quelques-unes renferment de grandes beautés, ont été couronnés plusieurs fois aux palinods de Caen et de Rouen. La dernière est de 1779.

CAUVIGNY (François De), sieur de Colomby, né à Caen. Il était parent de Malherbe et membre de l'Académie française. On a de lui une traduction de Justin, qui pourrait être meilleure.

Il eut un neveu, Jacques de Cauvigny, dont Huet a vanté les talents poétiques, et qui mourut trop jeune pour avoir tenu tout ce qu'il promettait.

CESNE (Charles Le), théologien. Soupçonné d'arianisme, il se retira en Angleterre où il travailla à une nouvelle traduction de la Bible. Le projet qu'il en publia en 1696, est un ouvrage remarquable par l'érudition qu'il annonce, et auquel les catholiques n'ont reproché que des idées hardies. Son fils, libraire à Amsterdam, fit imprimer cette traduction en 1741. Le Cesne a composé plusieurs autres ouvrages sur des matières religieuses. Né à Caen en 1647, il est mort à Londres en 1703.

CHAMILLART (Michel De), ministre sous

Louis XIV, était né à Caen. Il fut fait contrôleur général en 1699, et secrétaire d'état de la guerre en 1701 ; mais il ne tarda pas a résigner cet emploi, n'ayant ni les talents, ni le courage nécessaires pour supporter le fardeau d'une pareille administration dans les temps difficiles où elle lui fut confiée. On a écrit qu'il excellait à jouer au billard, et qu'il dut à cet avantage la faveur du souverain. Combien de plus grandes fortunes ont eu de plus petites causes ! Chamillart mourut à Paris, le 14 avril 1721.

CHANCEREL (Bernard), cordelier, né à Caen, et mort à Rouen en 1671, docteur en théologie de la faculté de Paris ; auteur de Sermons inédits, et d'un poème intitulé : *Triumphalis Fratrum mendicantium unionis applausus.*

CHANDEVILLE (Eléazar de SARCILLI DE), auteur de poésies érotiques qu'il voulut anéantir à sa mort, mais qui ont été conservées et publiées par Scudéry, ce qui ne prouve pas qu'elles soient excellentes. Quelques-unes de ses pièces sont adressées à Isabelle de Bourgueville, fille d'honneur de Henriette, reine d'Angleterre et petite-fille de M. de Bras. La mort qui l'enleva à 22 ans, ne permit pas à son talent d'ac-

quérir tout le développement dont il était susceptible. Antoine Hallé l'avait compté parmi ses disciples, et s'en faisait honneur. Né à Brucourt, le 24 mars 1611, mort à Paris en 1639.

Chapelle (Georges de la), peintre, né à Caen. Il publia en 1648, à son retour d'un voyage qu'il avait fait à Constantinople, pendant l'ambassade de M. Delahaye, un recueil de costumes orientaux qu'il enrichit de remarques curieuses.

Chartier. La ville de Bayeux est la patrie de trois frères de ce nom, Alain, Jean et Guillaume, qui se sont illustrés dans les lettres ou dans les emplois. Jean, bénédictin et chantre de l'abbaye de Saint-Denis, est l'auteur des *Grandes Chroniques, depuis Pharamond jusqu'à Charles VII*. Guillaume, sacré évêque de Paris en 1448, fut un des commissaires chargés de la révision du procès de Jeanne d'Arc, si l'on peut donner ce nom au crime juridique qui conduisit cette illustre fille au bûcher en 1431. Il mourut en 1472 dans la disgrâce de Louis XI qui ne lui pardonna pas d'avoir été en députation vers les princes, pendant la *Guerre du bien public*.

Alain Chartier, le plus célèbre des trois, naquit à Bayeux en 1388, et fut secrétaire

des rois Charles VI et Charles VII, qui le chargèrent de négociations importantes. Ses talents comme poète et comme orateur furent la source de sa fortune. On lui donna le titre de père de l'éloquence française. Les historiens racontent qu'il fit long-temps l'admiration et les délices de la cour de France. Tout le monde sait que Marguerite d'Ecosse, femme du dauphin, depuis Louis XI, l'ayant aperçu dormant dans une des salles du Louvre, ne put résister à la tentation de donner un baiser *à la bouche qui avait prononcé tant de belles choses.* Ses ouvrages ne justifiraient pas aujourd'hui une si haute réputation. Le *Bréviaire des Nobles*, l'un de ceux qui eurent le plus de crédit, est un recueil de Ballades sur les qualités qui doivent parer la noblesse. Tout gentilhomme devait le savoir par cœur et se conformer à ses maximes. Dans un temps où tout était barbare, les mœurs, la langue, les lois, la politique, c'était une véritable merveille que la présence à la cour d'un homme aimable, érudit et disert. Comment s'étonner de sa renommée, lorsque l'on voit tous les jours tant de médiocrités obtenir des réputations de vogue qu'elles ne doivent qu'à leur position dans le monde!

Alain Chartier mourut à Avignon en 1449. Voici son épithaphe, conservée par M. de Saint-Quentin de Renerville; elle est curieuse en ce qu'elle renferme sur sa vie des circonstances qu'on chercherait vainement ailleurs. (*)

Hic jacet virtutibus insignis, Scientiâ et eloquentiâ clarus, Alanus Chartier ex Bajocis in normanniâ natus, Parisiensis archidiaconus et consiliarus, regio jussu ad imperatorem multosque reges ambasciator sæpius transmissus; qui libros varios stylo elegantissimo composuit et tandem obdormivit in Domino in hac Avenionensi civitate, anno Domini 1449.

Chartier (Pierre), oratorien, né à Vire; auteur d'un *Dictionnaire Apostolique*, imprimé à Lyon en 1685, et de quelques poëmes latins, couronnés à Caen en 1664, et à Rouen en 1680.

Chartier (Jean Le), né à Caen en 1667, auteur d'une *Dissertation sur la vraie cause de l'exil d'Ovide*, qui sera probablement toujours un problème. Mort le 1er novembre 1737.

(*) Expilli : Dictionnaire des Gaules.

CHÊNEDOLLÉ (Charles-Julien-Lioult De), naquit à Vire le 4 novembre 1769, et fit des études brillantes au collége de Juilly. Pendant la révolution, il visita successivement la Hollande, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Il y trouva Châteaubriant, Rivarol, Fontanes et Mme de Staël, et se lia avec Klopstock auquel il a depuis adressé une ode sur l'*Invention*. Ses *Études poétiques*, publiées sous la restauration, rappellent une partie des grandes scènes qui se développèrent sous ses yeux pendant ses courses chez l'étranger. A son retour en France, il donna son poème *du Génie de l'Homme*, qui lui assigna une place distinguée parmi les gens de lettres. On critiqua le plan qui, en effet, pouvait être mieux conçu ; mait tout en trouvant à redire sur l'ensemble, on convint du mérite éminent des détails. Si une foule de beaux vers et des morceaux achevés ne suffisent pas pour remplir toutes les conditions d'un poëme, ils justifient du moins l'estime des connaisseurs.

La versification de Chênedollé, souvent brillante et harmonieuse, n'est pas toujours exempte de dureté et de monotonie. Ses Études poétiques ne valent pas, à beaucoup près, les *Méditations* de Lamartine.

Un sujet plus vaste a long-temps occupé ses veilles ; malheureusement son épopée *de Titus ou Jérusalem détruite*, à laquelle nous lui avons entendu dire qu'il avait mis la dernière main, ne s'est pas retrouvée dans ses papiers ; il est probable qu'il l'aura anéantie en mourant.

Son poëme du *Génie de l'Homme* lui valut la place d'inspecteur de l'Université de Caen, que Fontanes lui fit accorder. Il fut depuis appelé à celle d'inspecteur-général des études, mais il n'en jouit pas long-temps. Mort à Burcy, près Vire, le 2 décembre 1833.

CHESNAYE (Charles de Montreuil, sieur DE LA), né à Caen, y publia, en 1654, un ouvrage intitulé *Le Floriste français*, où il traite de l'origine des Tulipes. Long-temps avant lui la culture des fleurs était fort répandue à Caen, notamment dans le faubourg Saint-Gilles où elle paraît devoir se perpétuer.

CHEVALIER-D'AIGNEAUX (Antoine et Robert LE), traducteurs en vers français de Virgile et d'Horace, nés à Vire dans le XVe siècle. Leurs ouvrages sont un monument curieux de ce que pouvait notre langue à cette époque, lorsqu'elle avait à lutter d'énergie et de grâce avec les deux

premiers poètes du siècle d'Auguste. Le sérieux y est quelquefois bouffon, au point de rappeler ce que Scarron a fait de plus burlesque. Il suffira d'un exemple pour en juger. Tout le monde se rappelle la fameuse description du cheval de Troie :

Instar montis equum divinâ Palladis arte,
Ædificant sectâ que intexunt abiete costas...

En voici la traduction :

Machine presque égale aux montagnes plus hautes,
Et de sapins taillés lui charpentent les côtes.

Si cela s'appelle de la fidélité, il faut avouer que c'est une étrange poésie.

Chevalier (Antoine-Raoul), né à Montchamp, près Vire, en 1507, mort à Guernesey en 1572. Il était domestique de la reine Elisabeth à laquelle il enseigna la langue française. Il laissa en mourant une édition imparfaite de la Bible en quatre langues. L'étude approfondie de ce livre a été familière à tous nos écrivains dissidents qui se sont attachés à puiser dans les sources mêmes de la religion qu'ils combattaient, les arguments de leurs nouvelles doctrines.

Choron (Alexandre-Etienne), né à Caen, vers l'an 1772, auteur de plusieurs ouvrages sur la Grammaire et la Musique.

Il a traduit et augmenté, de concert avec Martini, les *Principes de Composition des Ecoles d'Italie*, par Sala. On lui doit encore, I. une *collection de Romances, Chansons et Poésies mises en musique*, 1806, in-8° ; II. un *Dictionnaire historique des musiciens, artistes ou amateurs, morts ou vivants*; ouvrage composé avec Fayolle, 1814, 2 vol. in-8°; III. une *Bibliothèque encyclopédique de musique*, 1814, in-8° ; IV. une *Méthode élémentaire de Composition*, traduite de l'Allemand, 1814, 2 vol. in-8°. Choron a été long-temps l'un des directeurs de l'Opéra, et l'un des membres de la commission d'examen des pièces. C'est à lui qu'on doit l'établissement du collége de Falaise. Mort en juin 1834 à Paris, où il dirigeait depuis long-temps avec succès l'*Ecole spéciale de Musique classique*.

Chrétien (Gervais), chanoine de Bayeux, et ensuite de Paris, aumônier et physicien, c'est-à-dire médecin de Charles V, sous le nom de maître Gervais, qu'il donna au collége fondé par lui en 1370, pour les pauvres de son pays. Il était né à Vendes, et est mort à Paris en 1382.

Cloture, (Louis Le Pecq de la), né à Caen en 1736, médecin à Rouen. *Ses Observations rédigées d'après le tableau des Epidé-*

miques d'Hippocrate, et sa *collection d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques*, ont été imprimées aux frais du gouvernement. Mort à Saint-Pierre-Azif, le 5 novembre 1804.

Cocq (Pierre Le), né à Ifs en 1728, mort à Caen le 1er septembre 1777, supérieur général des Eudistes. On lui doit un excellent *Traité des différentes espèces de biens, suivant les principes du droit français et du droit coutumier de la province de Normandie*, imprimé à Caen, chez Chalopin, en 1777. Avant cet ouvrage, publié après sa mort, il avait donné un *Traité de l'état civil des personnes, suivant les principes du droit français et du droit coutumier de la province de Normandie*, ainsi que quelques autres ouvrages. M. Louis Dubois, dans sa nomenclature alphabétique des auteurs et des artistes normands, attribue ces deux traités à deux auteurs différents : c'est évidemment une erreur.

Constantin (Robert), médecin, auteur d'un Dictionnaire grec dédié à la ville de Caen, sa patrie. Il a publié les Commentaires de Scaliger sur Théophraste, et une édition de Celse. Retiré en Allemagne, à l'exemple d'un grand nombre de religionnaires distingués par leur savoir, il y mou-

rut à l'âge de 103 ans. Il était né en 1500.

Cordier (Hélie Le), né à Saint-Julien-sur-Calonne en 1615. Versificateur et médecin, auteur d'un poème intitulé *Le Pont-l'Evêque*, imprimé à Paris en 1662.

Courtois de Surlaville (Michel-Balthazar Le), commandant de Boulogne, sous Choiseul dont il partagea la disgrâce. Il a laissé des manuscrits sur l'Art militaire. Né à Bayeux, le 17 juillet 1714; mort à Paris en 1794, le 8 janvier.

Couture (Jean-Baptiste), originaire de Saint-Aubin, hameau de Langrune, célèbre professeur de Rhétorique au collége de la Marche, et professeur d'éloquence au collége royal de Paris. Il était contemporain et ami de l'abbé Bignon qui contribua à sa fortune. On lui doit une traduction latine du *Traité des Automates* de Héron d'Alexandrie, et des dissertations savantes sur les *Fastes* et la vie privée des Romains, sur leurs *Vétérans* et leurs *Cérémonies*.

Il se plaisait à raconter les événements de son enfance qui sont en effet singuliers. Son père, marin à Notre-Dame de la Délivrande, passait souvent en Angleterre pour les affaires de son commerce. Il arriva que sa femme étant allé l'y rejoindre,

fut assaillie en revenant par une tempête qui jeta son navire jusque dans le détroit de Gibraltar. Surprise en mer par les douleurs de l'enfantement, elle donna le jour au jeune Couture, en face de la pointe de Sainte-Marie, dans la baie de Cadix. Son époux la perdit trois ans après, et se remaria. Leur fils n'en avait guères que quatre ou cinq, lorsque sa belle-mère qui voulait s'en débarrasser, le fit passer pour mort, et l'envoya en Amérique où il fut abandonné sur les bords du fleuve Saint-Laurent. Au bout de dix-huit mois, un navire du Havre aborda ces parages : l'enfant qui l'avait aperçu, trouva les moyens de s'y faire admettre et de retourner dans sa patrie. Né en 1651, mort à Paris en 1728.

Crével (Jacques), avocat au parlement de Rouen et recteur de l'université de Caen. Il est auteur de mémoires estimés dans son temps, et de poésies latines et françaises. Né à Ifs le 2 mars 1692, mort le 23 décembre 1765.

Croisilles (Pierre-Alexandre de), seigneur de Bretteville, né à Caen, mort en 1735, à l'âge de 81 ans. Il était président au présidial et titulaire de l'académie royale de cette ville, à laquelle sa maison servit de berceau.

D.

Daléchamps (Jacques), célèbre médecin et savant helléniste, auteur d'une *Histoire des plantes* et de plusieurs autres ouvrages. Il a traduit Athénée en latin et le 6e livre de Paul Eginète en français. Né à Caen en 1513, mort à Lyon le 1er mars 1588.

Dangie (Mathieu de la), bénédictin, né à Ranchy en 1585, mort à Caen 1657; auteur d'ouvrages sur les règles de son ordre et de traités critiques sur la chronique de Normandie. Il en a consacré un à démontrer la fausseté de la tradition qui attribue l'origine de la *Croix pleureuse* à un acte de cruauté exercé par Guillaume sur sa femme Mathilde. Ce fut à lui et à son confrère Jean de Baillehache qu'on dut, en 1637, c'est-à-dire 75 ans après les profanations des protestans, le rétablissement du tombeau de ce prince dans l'église de l'abbaye Saint-Etienne.

Daon (Roger-François), prêtre, né en 1678 à Bricqueville, auteur de *la Conduite des Confesseurs*, et de quelques autres ouvrages de piété.

David (Nicolas-Joseph), né à Bayeux en 1701. Il composa fort jeune une réfutation du système d'un philosophe Cartésien qui avait prétendu démontrer géo-

métriquement la possibilité de la présence réelle dans l'Eucharistie. Ce livre qui eut beaucoup de crédit, avait été corrigé par le père Tournemine. David n'a rien publié depuis, et est mort à Paris en 1784, chanoine de Saint-Marcel.

Decaen (Charles-Augustin-IsidoreComte) lieutenant-général, né à Caen, le 13 avril 1769, entra en 1792 en qualité de sergent-major des canonniers, dans le 4e bataillon des volontaires du Calvados, qui s'est illustré au siége de Mayence et dans la Vendée. Kléber le distingua et lui fit obtenir un de ces avancements rapides qui, à cette époque, furent presque tous justifiés par le succès. Il lui écrivait un jour : J'ai deux opérations difficiles; je te destine la plus périlleuse comme la plus digne de ton courage. Attaché depuis à l'armée du Rhin et Moselle, et ensuite à celle du Rhin, Decaen se signala dans une foule d'affaires, notamment à Ettingen et à Hohenlinden. Ces services lui valurent en 1802 l'emploi de capitaine-général de nos établissements dans l'Inde. Le désintéressement et la sagesse avec lesquels il gouverna les îles de France et de Bourbon honoreront toujours sa mémoire. A son retour, après la capitulation qui nous les

enleva en 1810, l'Empereur lui confia le commandement de la Catalogne. Il s'y distingua en battant le corps Espagnol de Saarfield, et en forçant les Anglais à lever le siége de Tarragone. En 1814, il reçut l'ordre de marcher avec six mille hommes sur Bordeaux, où la trahison avait appelé le duc d'Angoulême. Mais le temps des défections était venu; le sénat dont les pouvoirs n'avaient jamais été bien définis, en donna l'exemple, et les commanda en quelque sorte à l'armée en prononçant la déchéance de Napoléon. Dès le 3 avril, Decaen prit la cocarde blanche, et se soumit à Louis XVIII. Son dévouement fut récompensé par la croix de Saint-Louis et par le grand cordon de la légion d'honneur. Il était gouverneur de la 11e division militaire à Bordeaux en 1815, lorsqu'il apprit que Napoléon venait de débarquer à Cannes. L'histoire a enregistré la proclamation violente qu'il publia contre *l'usurpateur*. Pendant quelques jours il parut d'intelligence avec madame la duchesse d'Angoulême, qui venait d'accourir à Bordeaux où elle déploya un grand caractère. Mais les événements se pressaient; Clausel parut sur la rive droite de la Garonne, avec le drapeau tricolore, et la princesse, protégée

plutôt que secondée par le gouverneur, fut bientôt contrainte de quitter la France. Napoléon qui savait faire la part des temps, appela Decaen à Paris, et l'envoya commander la 10e division militaire, à Toulouse où, l'année précédente, le maréchal Soult avait cueilli les dernières palmes de l'empire. Le désastre de Waterloo le força bientôt de se replier sur l'armée de la Loire; et, n'ayant pu parvenir à la joindre, il ne tarda pas à envoyer sa soumission, comme le reste de l'armée. Là finit sa carrière militaire. Decaen se retira à Paris où l'atteignirent bientôt les mesures de réaction qui marquèrent les derniers mois de 1815. Il fut arrêté en décembre, et subit une longue détention. On a prétendu qu'il dut enfin sa liberté à la protection de la duchesse d'Angoulême. Il est probable que l'opinion publique qui se prononçait hautement contre les réacteurs y eut la plus grande part. Decaen est mort en 1832, dans la vallée de Montmorency.

Moins de deux ans après, le gouvernement proposa à la chambre des députés d'accorder un supplément de pension aux veuves de deux généraux célèbres dans nos fastes militaires par leur courage et leur désintéressement. Cette proposition fut re-

jetée par de mesquines considérations d'économie. . . . L'une de ces veuves était la comtesse Decaen, l'autre portait le nom de Daumesnil.

DELAROQUE (Gilles-André), qui affectait le nom de sieur de la *Lontière*, fut historiographe du roi, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Son traité de la Noblesse a eu plusieurs éditions ; la plus complète est celle de Rouen, in-4°, 1735. L'histoire de la Maison d'Harcourt est son principal ouvrage. Il était doué d'une mémoire prodigieuse, et l'on doit regretter qu'il n'ait pu mettre à fin le projet qu'il avait conçu d'écrire une Histoire générale de sa province. Son style est diffus, et sa composition laisse en général à désirer plus d'ordre et de discernement, mais elle témoigne des longues et laborieuses recherches auxquelles il s'est livré toute sa vie par goût et par préjugé d'état. On lui a reproché, à tort sans doute, de n'avoir pas toujours ménagé les grandes familles normandes : il faut croire que s'il s'est montré sévère, c'était uniquement par respect pour la vérité ; car jamais écrivain ne fut plus entiché des prérogatives de la noblesse. Quoiqu'il en soit, il se fit beaucoup d'ennemis et peu de partisans. Huet

qui l'avait connu, dit que son savoir extraordinaire et utile lui eût fait une grande fortune, s'il eût su le mettre en usage. Il raconte, qu'après avoir vécu assez mal avec sa femme qu'il perdit, il prit le petit collet sur ses vieux jours. Né à Cormelles en 1598, mort à Paris en 1686.

Delarue (l'abbé Gervais), naquit à Caen en septembre 1751. Il y fit ses études à l'université qui l'admit bientôt au nombre de ses professeurs. Son goût pour les recherches historiques se développa de bonne heure, et ne l'a jamais quitté. Il aimait surtout à étendre ses investigations sur nos antiquités nationales; et il s'y livrait exclusivement depuis long-temps lorsqu'à la création des chaires d'histoire en 1786, il obtint celle de Caen, qui lui fut rendue après la révolution et qu'il a occupée jusqu'à sa mort. Son premier ouvrage n'a jamais vu le jour; c'était une histoire civile et littéraire de la Normandie. Elle était déjà bien avancée lorsque le gouvernement décréta la constitution civile du clergé et soumit les prêtres au serment. L'abbé De la Rue se retira en Angleterre et confia en partant son manuscrit à M. le comte de Mathan, chez lequel il vivait en qualité de précepteur de son fils. La ri-

gueur des temps qui suivirent ne tarda pas à faire considérer ce dépôt comme dangereux. Après beaucoup d'hésitations, le manuscrit fut livré aux flammes.

Retiré à Londres, l'abbé De la Rue s'y fit connaître dans le monde savant. Il devint l'ami du chevalier Joseph Bancks et lui dut son admission à la société royale des antiquaires. De ce moment tous les dépôts littéraires lui furent ouverts, et il put à loisir compulsor la précieuse collection des archives anglo-normandes renfermée dans la tour de Londres. Pendant six années, il consacra huit heures par jour à ce travail; il copia plus de quatre mille titres, pour la plupart ignorés en France. Ses investigations poursuivies sans relâche, lui révélèrent l'existence d'une foule de manuscrits Normands, Picards, Artésiens etc., transportés en Angleterre avant la conquête de Philippe Auguste, et pendant le règne déplorable de Charles VI; c'étaient pour la plupart des poésies des 11e, 12e et 13 siècles. Il analysa ces ouvrages; il en transcrivit même quelques-uns en entier, entre autres le *Roman de Rou*, par Robert Wace, poète du XIIe siècle. (*)

(1) Robert Wace, né à Jersey et élevé à Caen,

L'abbé De la Rue obtint en 1798 l'autorisation de rentrer dans sa patrie, et en profita pour y poursuivre pendant plusieurs années, le cours de ses laborieuses recherches sur l'histoire et la littérature du moyen-âge. Il jugea enfin que le temps était venu de tirer parti des richesses qu'il avait amassées avec tant de soins et de fatigues. Déjà sa réputation était établie en Angleterre où il avait publié, dans la langue du pays, plusieurs dissertations savantes, telle que celle sur la *Tapisserie de Bayeux*. Il se fit connaître chez nous par d'autres dissertations, lues à l'académie de Caen et insérées dans ses mémoires. En 1820, il donna ses *Essais historiques sur la ville de Caen*, en deux volumes in 8°. Cet ouvrage, moins complet que les *Origines* de Huet, leur est supérieur en quelques parties où il le combat victorieusement. On y remarque surtout ses dissertations sur l'emplacement primitif de la ville, et sur ses anciennes transactions commerciales ; mais il laisse beaucoup à désirer sous d'autres rapports, et si l'auteur s'y montra généralement en

d'après son propre témoignage, *illenque fut à leittres mis*. Il dédia son poëme ou plutôt sa chronique en vers à Henri II, roi d'Angleterre, auquel il était attaché en qualité de clerc de chapelle.

garde contre l'esprit de système, il lui arrive quelquefois de donner des hypothèses pour des assertions. On peut lui reprocher encore d'avoir assez fréquemment négligé la mise en œuvre des matériaux dont il avait la disposition. Quelquefois il les entasse avec une complaisance qui s'explique, mais qui n'est pas justifiée par les soins qu'il s'était donnés pour les recueillir. Ses longues listes chronologiques des curés et des prieurs de Caen n'apprennent rien et n'ont dès-lors aucun intérêt ; l'histoire ne se nourrit pas de ces futilités. Les deux premiers volumes de ces essais, doivent-être suivis de *l'Histoire militaire de Caen*, dont on a trouvé le manuscrit dans ses papiers.

Un cadre plus vaste lui permit de tirer un plus grand parti des précieux documents qu'il avait réunis en Angleterre, et dans les bibliothèques de la Hollande et de la France. Annoncés depuis long-temps, ses *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères Normands et Anglo-Normands*, parurent en 1834 en 3 volumes in-8°, et mirent le sceau à sa réputation. Il s'est attaché à prouver dans cet ouvrage que, contrairement aux idées généralement reçues, c'est dans les poésies des

Trouvères septentrionnaux qu'il faut chercher l'origine de la langue et de la littérature française.

M. De la Rue est mort à Cambes, le 4 septembre 1835, dans le château de son élève, M. le marquis de Mathan, pair de France. Il était doyen de la faculté des lettres à l'Académie de Caen, et membre correspondant de l'Institut. On doit remarquer, comme une chose singulière, qu'avec des connaissances profondes et variées, il ne s'éleva guère comme professeur d'Histoire au-dessus de la médiocrité. Il avait conçu son cours en antiquaire normand, et l'avait, pour ainsi dire, circonscrit dans sa spécialité. L'enseignement public offre plusieurs exemples d'une semblable aberration. Au reste, ses essais sur les Trouvères, et plusieurs parties de ses autres ouvrages lui vaudront une célébrité durable, et placeront long-temps son nom à la tête des hommes savants qui ont illustré sa ville natale.

Delatour (Jean), né à Falaise, auteur de *l'Art de Sentir et de Juger en matière de goût*, et d'une histoire d'Epaminondas, de Scipion l'Africain et de Catilina.

Delauney (Pierre-François), né à Bayeux, le 21 décembre 1759, peintre,

auteur d'un tableau estimé, représentant un pélérinage à Saint-Nicolas-de-la-Chesnée.

Delauney (Jean-Baptiste-Gabriel), avocat, né à Isigny en 1752, fut nommé en 1789 député du Tiers-Etat à l'assemblée constituante, où il contribua puissamment aux travaux du comité chargé de la nouvelle division de la France. C'est lui qui fit préférer le nom de *Calvados* à celui *d'Orne-Inférieure*, qu'on voulait donner au département dont Caen est le chef-lieu. Retiré à Bayeux après la mémorable session de cette illustre assemblée, il s'occupa de littérature et de beaux arts, et devint membre du conseil-général. Pendant les orages de la révolution, il fut nommé l'un des conservateurs du *Dépôt des Sciences et Arts* de son arrondissement, et s'acquitta de cette mission importante de la manière la plus honorable. Il est auteur d'un poème intitulé *Bayeux et ses environs*, imprimé dans cette ville en 1804. On y trouve quelques beaux vers, à côté d'une foule d'autres plus ou mois incorrects ou obscurs. (*) Avec un peu d'ima-

(*) Ses vers procèdent par enjambements à la manière de Ronsard et de ses modernes imitateurs.

gination, l'auteur aurait pu tirer un tout autre parti de son sujet. La Fable qu'il a imaginée pour expliquer le phénomène de *la Fosse du Souci*, ne vaut pas mieux que celle de Segrais. Sa description d'un sacrifice des Druïdes, quoique plus soi-

A ce décret lugubre un lugubre silence —
Succède.
Peut être le *couteau menace du bûcher* —
Celle... ô dieux! non cruels, gardez-vous d'approcher,
Gardez-vous .. La trompette à la contrée annonce—
Qu'on arrive.

Les amateurs de la poésie descriptive ont retenu ces vers sur la Cathédrale de Bayeux :

Ouvrage du génie et de la piété,
Où l'art capricieux par l'Arabe inventé,
Riche de ses écarts, et brillant de tourelles,
Découpe en fins réseaux ses solides dentelles !

Ailleurs :

Cette pâte onctueuse à la teinte jonquille,

caractérise fort bien le beurre du Bessin ; mais le poète ne parle ni clairement, ni français lorsqu'il veut désigner les fabriques de papier établies sur une des rivières du pays :

La Seulle en se jouant *garnit le filigramme*
De la feuille légère où s'épanche mon âme.

gnée, est trop longue et finit mal, lorsqu'il était si facile de dénouer ce drame lugubre en nous montrant Saint-Vigor plantant la croix sur le mont Phaunus. On lui doit encore quelques autres pièces de vers, entre autres celle qui est intitulée, *Bayeux rebâti, ou les Amours de Rollon*, et un Mémoire sur un tableau dont on croit que le sujet est la bataille de Formigny. Mort à Bayeux le 6 décembre 1831.

Delauney (Honoré-François), né à Bayeux en 1764. Il était curé de Vaucelles, près de cette ville lorsque la révolution éclata. L'ardeur avec laquelle il embrassa ses principes le fit surnommer *Gorsas*. Il se maria, fut malheureux dans son ménage, et long-temps persécuté pour ses opinions religieuses. L'étude le consola de ces tracasseries. Il avait réuni une foule de matériaux sur les antiquités du pays; mais malheureusement il était entièrement dépourvu du talent nécessaire pour les mettres en œuvre. On ne connait de lui que le Mémoire qu'il publia en 1824, sur la tapisserie de la reine Mathilde, pour réfuter M. l'abbé De la Rue. Peu de temps après il fut frappé d'une sorte d'aliénation mentale, pendant laquelle on

obtint de lui la rétractation du serment qu'il avait prêté comme prêtre constitutionnel. Mort à Bayeux le 11 septembre 1829.

Deloy (Michel), jurisconsulte, né à Caen, auteur d'un ouvrage sur le droit, intitulé : *De Pactuum et Contractuum idea Methodica,* et d'un éloge en latin de Pierre Hallé. Mort à Paris en 1710, âgé de 85 ans.

Denis (le père), capucin, né à Vire ; prédicateur distingué à Rouen. Mort en 1658, à 42 ans.

Descotils (Collet), né à Cheux en 1758, ancien secrétaire de l'intendance de Caen ; premier préfet du Calvados, le 3 mars 1800. Avec des connaissances variées, une haute probité et d'excellentes intentions, il laissa beaucoup à désirer comme administrateur. Son esprit porté aux détails, ne lui permettait pas d'embrasser l'ensemble des affaires. Il minutait lui-même une grande partie de sa correspondance, et manquait d'un talent essentiel dans l'emploi dont il était revêtu, celui de faire faire ce qu'on ne peut pas faire soi-même. Aussi fut-il promptement remplacé. Son successeur qui arrivait d'Egypte, ne fit que passer dans le Calvados pour aller mourir

à Saint-Domingue. Vint enfin M. Caffarelli qui donna le premier, dans cette importante fonction, l'exemple d'une administration sévère, active et intelligente telle quelle convient aux hommes et aux affaires.

M. Descotils quitta la préfecture du Calvados pour passer à l'emploi de procureur-général du conseil des prises. Mort dans sa terre d'Ivetot, près Valognes, le 9 avril 1827.

DEHAYES (Jean-Jacques-François), professeur et académicien à Caen, vers le milieu du XVIII[e] siècle. Ses poésies latines et françaises, couronnées aux Palinods de Rouen et de Caen, sont confondues avec une foule d'autres dans des recueils du temps qu'on ne lit guère aujourd'hui.

DESLONDES (François-Gabriel), dominicain, né à Lisieux le 25 octobre 1654. Il était docteur en théologie de la faculté de Paris, et avait de la réputation dans son ordre. On a de lui des ouvrages sur le plain-chant.

DESMARES (Toussaint-Guy-Joseph), Oratorien, né à Vire ou dans les environs, en 1599; prédicateur célèbre, fort aimé de l'archevêque de Paris, M. de Gondi, et

persécuté toute sa vie par les Jésuites qui ne lui pardonnaient pas son attachement aux opinions de Jansénius. Le duc de La Rochefoucault qui lui avait donné un asile à Liancourt, le présenta à Louis XIV qui le reçut fort bien. Desmares était alors très-vieux, et ses ennemis l'avaient oublié. Ses ouvrages religieux lui valurent une grande réputation. Boileau en a parlé avec éloge.

« Desmares dans St-Roch n'aurait pas mieux prêché. »

On raconte que le prince de Condé dit un jour à deux jésuites qui l'avaient accompagné à un sermon de Desmares : On ne m'avait pas trompé, cet homme est dangereux : Si je l'entendais une seconde fois, il me convertirait. Mort en 1687, le 19 janvier.

Desmares de Banneville (Jacques-François-Louis-Bernard), chanoine régulier de la Congrégation de France, né à Caen, le 25 août 1752; auteur d'un *Essai historique sur l'Abbaye Notre-Dame d'Eu*, qui n'a pas été imprimé.

Desmoueux (Charles-Nicolas), professeur de botanique à Caen, sa ville natale, où il est mort le 15 janvier 1801. Il avait

beaucoup voyagé, et il se plaisait à transporter en imagination ses élèves sur les Alpes et dans les vallées de la Suisse, qu'il avait souvent explorées dans l'intérêt de la science. Jamais leçons ne furent plus plus profitabless et plus intéressantes, et jamais professeur ne fut plus aimé. C'est à la reconnaissance et à la piété de ses disciples qu'il a dû le tombeau qu'on lui a élevé dans le jardin des Plantes à Caen.

Desperières (Paul Varin Sieur), né à Falaise dans le XVIe siècle, a laissé des ouvrages de controverse, et un livre où il annonçait la fin du monde pour l'année 1666.

Després (Nicolas-Michel), professeur au collége du Bois, médecin distingué, contemporain et émule de Ronsard, de Baïf, et des autres poètes qui composaient la Pléiade française. (*) Joseph Scaliger et Juste-Lipse parlent avec éloge de son érudition. Né dans les environs de Caen; mort dans cette ville en 1597.

Després (Pierre), né à Meulles, doc-

(*) La Pléiade française, formée à l'exemple de la Pléiade poétique qui florissait au temps de Ptolémée-Philadelphe, se composait de Ronsard, Baïf, Belleau, Jodelle, Jean Dorat, Dubelloy et Ponthus.

teur en théologie, et professeur au collége du Bois, s'attacha en qualité de grand vicaire, au cardinal Leveneur, évêque de Lisieux, et acquit de la réputation comme prédicateur.

Dethan, curé de Cheux, auteur d'une Grammaire latine et française, et membre de l'Académie de Caen.

Doray de Longrais (Jean-Paul), né à Manvieux en 1736, traducteur des OEuvres de Mengs, et auteur de plusieurs romans, entre autres *de Faustin ou le Siècle philosophique*. Mort à Paris vers 1800.

Drosay (Jean De), seigneur de Sainte-Marie-en-Auge, (*) et jurisconsulte à Caen, publia en 1544 une Grammaire hébraïque, grecque, latine et française; il est aussi l'auteur d'une *Méthode pour apprendre le Droit, selon l'esprit de Justinien.*

Dubois de Bretteville (Etienne), jésuite, d'une famille noble, né à Bretteville-sur-Bordel en 1650; auteur d'un Traité sur l'Eloquence de la chaire et du barreau. Mort en 1688.

Dubois (Philippe), docteur en Théologie, traducteur de Catulle, Tibulle et Pro-

(*) Sainte-Marie aux Anglais.

perce, *ad usum Delphini*. Né à Chouain en 1636 ; mort à Paris en 1703.

Ducarel (André-Coltée), né à Caen, selon quelques biographes, et selon d'autres à Greenwich en 1714. Ses *Antiquités Normandes* publiées à Londres en 1754, ont été traduites par M. Léchaudé d'Anisy.

Dupont (Louis), né à Montfiquet, et mort à Rouen, encore fort jeune, en 1765, avec la réputation d'un peintre distingué. M. de Luynes qui avait eu occasion de remarquer ses dispositions pour cet art, devint son protecteur, et l'envoya se perfectionner à Paris. On a rappelé dans son épitaphe sa fin prématurée, et les justes espérances qu'avait fait concevoir son talent :

Ci gît qui fut à tous égards
Digne d'une illustre mémoire ;
Il nâquit pour l'honneur des arts,
Et vécut trop peu pour leur gloire.

Duval (Etienne), seigneur de Mondrainville, célèbre négociant à Caen dans le XVIe siècle. Il trafiquait avec l'Afrique et le nouveau-monde, et tirait annuellement de la Barbarie des quantités considérables de blé, qu'il vendait à ses concitoyens au-dessous du prix courant. Il fut

chargé de ravitailler les places fortes du royaume sous François Ier, et d'approvisionner sous Henri II la ville de Metz, dont Charles-Quint se vit contraint de lever le siége. Ses services furent récompensés par des lettres de noblesse, et par la place de receveur-général des Etats de Normandie. La ville de Caen lui dut en 1558 le rétablissement de son palinod. Mort le 19 Janvier 1578.

Duval le Roy (Nicolas-Claude), né à Sainte-Honorine-des-Pertes en 1738; mort professeur de l'Ecole de Navigation à Brest en 1810. On lui doit entre autres ouvrages, une traduction du Traité de l'Optique de Smith, et un Traité complet de navigation, publié en 1802.

Duviquet (Marin), né à Meuvaines, médecin à Caen, et recteur de l'Université de cette ville, dont il fut échevin vers l'année 1560. Huet le cite comme un écrivain élégant. Son fils, avocat-général au parlement de Rouen en 1613, et mort vers 1640, jouissait de la réputation d'un homme éloquent.

E.

Ecluse (Jacques de L'), né à Falaise, docteur en Théologie de la Faculté de Pa-

ris, et curé de Notre-Dame-des-Champs. Il a écrit sur la Théologie et sur le Droit. Mort à Paris en 1782.

Elis (Charles), né à Falaise, comme le précédent. Ses œuvres poétiques ont été imprimées à Rouen en 1628, chez Jacques Cailloué. On peut juger de l'esprit du temps par ce quatrain, composé à sa louange, et qui roule sur son anagramme :

Ceux qui vantent la fleur de lys,
Du Ciel à nos rois consacré,
Te font honneur, Charles Elis,
Puisque tu es *le lys sacré.*

Charles de Bourgueville, notre vieil historien, avait aussi son anagramme : *L'heur de grâce use l'oubli.* On n'imprimait pas alors un livre sans le faire précéder de quelques pièces de vers à la gloire de l'auteur : c'étaient ordinairement des sonnets. Ce ridicule usage n'a été abandonné que sous le règne de Louis XIV.

Esnauderie (Pierre-Lemonnier de l'), recteur de l'Université de Caen, a composé des traités sur *les droits et privilèges des Docteurs*, et sur *la louange du Mariage et des femmes vertueuses.* Né à Auvillars, mort à Caen vers l'an 1520.

F.

Faucillon (Bernard), né à Falaise; auteur de quelques poésies et d'une tragédie (*la Châtaigneraie*), reçue à l'Odéon en 1819, mais qui n'a été ni jouée ni imprimée. Il avait de la sensibilité et du talent, avec une grande exaltation dans les idées, qui le poussa à mettre fin à ses jours en 1824, à l'âge de 31 ans.

Fontaines (Des), né à Caen, auteur dramatique. *Le Philosophe prétendu, l'Aveugle de Palmyre, et la Cinquantaine,* jouée en 1771, sont de lui, ainsi que *la Fête du Village.* Il a travaillé à l'histoire générale des Théâtres, et était un des secrétaires ordinaires de Monsieur.

Fontenay (Jean-Baptiste-Blain De), peintre, né à Caen en 1654. Ses Tableaux de fleurs et de fruits sont recherchés par les amateurs de ce genre grâcieux de composition, dans lequel il n'a pas été surpassé. On peut en voir quelques-uns au Musée de Caen. Mort en 1715.

Formage (Jacques-Charles-César), poète, né à Coupesarte en 1749. Ses vers ont été fréquemment couronnés au palinod de Rouen, qui accorda le même honneur en 1781 à son discours sur la *Réunion de la Normandie à la Couronne de France.* On a

de lui deux volumes de Fables. Mort en 1808 à Rouen.

Fortin de la Hoguette, né à Falaise; mort en 1670. Il servit dans les armes avec honneur et distinction, et épousa dans sa vieillesse la sœur de Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris. *Son Testament, ou Conseils fidèles d'un père à ses enfants*, imprimé en 1648, a eu plusieurs éditions. Il a composé un autre ouvrage intitulé : *Des Eléments de la Politique selon les principes de la nature;* livre d'un homme de bien dont la politique n'a jamais fait usage.

Fournier (Georges), né à Caen en 1595; jésuite et mathématicien, auteur d'un commentaire sur les six premiers livres d'Euclide, d'une Description des côtes de la terre, et d'une Hydrographie qui fut long-temps considérée comme un ouvrage indispensable aux marins. Mort à la Flèche, le 13 avril 1652.

Fumée (Adam), né dans le diocèse de Bayeux, médecin des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII.

Amelgard, historien contemporain, rapporte que Charles VII le fit arrêter à Bourges, sur l'avis qui lui fut donné que son fils voulait le faire empoisonner. Ce

qui pourrait jusqu'à un certain point justifier les soupçons de cet infortuné monarque, c'est qu'immédiatement après sa mort, Louis XI qui persécuta ou disgracia la plupart des serviteurs de son père, s'empressa de rendre Fumée à la liberté, et de le combler de faveurs. Son successeur lui fit avoir les sceaux par commission en 1492; il les conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1494.

FUMÉE (Gilles), né à Bayeux au XVIe siècle, est auteur du *Miroir de Loyauté*, poëme dont le sujet est tiré de l'Arioste, et qui a été imprimé à Paris en 1571.

G.

GALLOIS (Dom-Antoine-Paul LE), bénédictin et prédicateur, né à Vire. Ses oraisons funèbres de Marie-Thérèse d'Autriche et du chancelier le Tellier ne valent pas celles de Bossuet. On a de lui un Abrégé des Controverses entre les Catholiques et les Protestans, imprimé à Caen, chez Poisson, 1684-1685. Il travaillait avec d'autres bénédictins à l'Histoire de Bretagne, lorsqu'il mourut au Mont Saint-Michel, en 1695, âgé de 55 ans.

GALLOIS (Jean LE), auteur d'un *Traité des plus belles Bibliothèques de l'Europe*,

publié en 1680, et de quelques autres ouvrages. Il était né à Caen.

GONNEVILLE (BINOT-PAULMIER De), écuyer, né au diocèse de Lisieux, dans le XVe siècle, s'est fait un nom comme navigateur par la découverte des terres Australes. Parti d'Honfleur en 1503 pour aller aux Indes, il fut poussé par la tempête vers ces terres, où il aborda l'année suivante. En revenant dans son pays avec le fils d'un des chefs de ces régions jusqu'alors inconnues, il fut pris par un corsaire anglais, en face de Jersey. L'amirauté à laquelle il adressa une relation de son voyage, le fit mettre en liberté.

GOSSELIN. Bayle cite trois auteurs normands du nom de GOSSELIN, Guillaume, Jean et Antoine. Le premier et le dernier étaient de Caen. Guillaume Gosselin, qui vivait au XVIe siècle, a traduit l'Arithmétique de Tartaglia de Bresse. Jean-Gosselin, de Vire et de la même époque, Bibliothécaire du Roi sous Charles IX et Henri III, est auteur de plusieurs ouvrages dont quelques-uns ont pour objet l'Astrologie Judiciaire; il mourut fort vieux, au milieu de ses livres, par suite d'un accident que la science qu'il cultivait ne lui fi pas prévoir. Il avait composé un Alma-

nach du jour et de la nuit, pour cent ans, à partir de 1571. Antoine Gosselin a écrit en latin une *Histoire des anciens Gaulois*, qui parut en 1636. Il était principal du collége du Bois, à Caen.

GRAIN. C'était, selon M. l'abbé De la Rue, le nom d'une famille de Caen qui, vers le milieu du XVe siècle, trouva le moyen de figurer divers dessins, et notamment des *grains d'orge* sur les toiles jusqu'alors simples et unies. Delà le nom de *Grain-d'orge* donné à ce genre de tissus et à ses inventeurs. Jacques de Cahagnes cite plusieurs membres de cette famille qui perfectionnèrent cet art, notamment André Graind'orge, qui embellit ses toiles de fleurs; Richard, son fils, qui figura sur les siennes des vases et des animaux, et enfin Michel, son petit-fils, auquel on dut les linges de table armoriés, connus dans le commerce sous le nom de toiles de *haute-lice*.

GRAIND'ORGE (Jacques), religieux de l'Abbaye de Fontenay, et prieur de Culey, né à Caen en 1602. Il publia un livre pour prouver qu'on pouvait déterminer les longitudes par des moyens tirés de l'Astrologie Judiciaire. On l'avait fait venir auparavant à Paris pour expliquer son se-

cret à l'Académie Royale des Sciences, qui le renvoya, convaincue qu'il n'avait rien à lui apprendre. Ce fut ce qui le détermina à en appeler au public; mais malheureusement pour lui le public confirma la décision des premiers juges. Il emporta dans la tombe, le 25 mai 1680, d'autres secrets qui n'étaient ni moins curieux ni moins imaginaires.

GRAIND'ORGE (André), né à Caen en 1616, médecin très-versé dans l'étude de la physique, auteur de plusieurs ouvrages sur cette science, écrits en latin, notamment *de la Nature de la Lumière et des couleurs*. Huet raconte, « qu'une année avant sa mort, arrivée en 1676, il tombait toutes les nuits dans une espèce de délire, ayant les yeux ouverts, paraissant tout éveillé, et parlant à ceux qui étaient présents. »

L'école de Mesmer aurait dû recueillir cette anecdote pour l'édification des incrédules.

GRAINVILLE (Jean-Baptiste-Christophe), avocat, né le 15 mars 1760 à Lisieux, où il est mort le 19 décembre 1805. Ses traductions de l'*Araucana*, *de l'Italie délivrée des Goths* et des *Argouantes*, n'ont pas été publiées.

Grimouville-Larchant (Nicolas De), poète latin, principal du Collége de Bayeux en 1690, et depuis curé de Vaux-sur-Seulle, où il est mort septuagénaire, en 1736. Il perdit son premier emploi pour avoir fait représenter par ses élèves une Comédie latine de sa façon, remplie d'allusions hardies qui déplurent à l'évêque. Tous ses ouvrages sont écrits dans cette langue, et presque tous en vers.

Gringore (Pierre), poète, contemporain de Jean Marot. Ses moralités en vers souvent satiriques lui valurent dans son temps une réputation qu'il n'a pas conservée. Il était héraut d'armes du duc de Lorraine, et mourut vers la fin du XVI[e] siècle. M. l'abbé De la Rue a établi par des conjectures plausibles qu'il était né à Caen.

Guillaume-le-Batard, surnommé depuis *le Conquérant*, fils de Robert I[er], duc de Normandie, et de la fille d'un pelletier de Falaise, nommée Arlette, nâquit dans cette ville en 1027. Son père, mort à Nicée en 1035, le laissa à huit ans maître, mais non pas possesseur paisible de ses états. Ils lui furent vivement disputés par sa famille et par ses voisins pendant tout le cours de son enfance; mais aussitôt qu'il put revêtir des armes, il triompha de tous

ses agresseurs, au nombre desquels il comptait le Roi de France, Henri Ier. En 1056 il épousa Mathilde, fille de Beaudouin-le-Pieux, comte de Flandres. Dix ans après, il s'empara de l'Angleterre qu'il prétendit qu'Edouard-le-Confesseur lui avait léguée. On sait avec quelle terrible énergie il organisa dans sa conquête le régime féodal, et par quel accident il mourut en France, le 9 septembre 1087, au moment où il marchait sur Paris pour se venger, dit-on, d'une plaisanterie désobligeante de Philippe Ier. Ses restes furent déposés dans l'Eglise de l'Abbaye de St-Etienne de Caen qu'il avait fondée. L'Histoire à qui appartiennent les détails de sa vie, le considère comme le prince qui caractérise le mieux cette époque où l'énergie se distinguait à peine de la cruauté, où la grandeur n'était souvent qu'un abus de la force.

Guillaume, célèbre Evêque de Durham, en Angleterre, était né à Bayeux ou dans les environs. Il était doué d'une mémoire prodigieuse et d'une grande facilité d'élocution. Guillaume-le-Conquérant l'employa dans des négociations épineuses et n'eut qu'à se louer de ses services. Mort en 1096.

Guillebert (Jean), docteur en théolo-

gie de la Faculté de Paris, né à Caen en 1605. Il était l'ami du célèbre Arnaud de Port-Royal, et eut part à quelques-uns de ses ouvrages. De Sacy et Blaise Pascal furent ses disciples. Mort le 1er mai 1666, à Paris.

H.

Hallé (Antoine), poète latin, professeur d'éloquence à Caen. Il eut l'honneur de compter l'illustre Huet au nombre de ses élèves. Né à Bazanville en 1593; mort à Paris le 3 juin 1676.

Hallé (Pierre), célèbre recteur de l'Université de Caen en 1640; depuis professeur de Rhétorique au collége d'Harcourt, et professeur des droits en l'Université de Paris. Le chancelier Séguier qui l'avait entendu soutenir une thèse à Caen, le fit nommer poète du Roi, et son interprète en langue grecque et latine. Il était profondément versé dans l'étude du droit, de l'histoire et de la géographie. Comme professeur et comme poète latin, sa réputation fut immense. Les biographies normandes sont remplies des vers, qu'à l'exemple d'Antoine Hallé, il consacrait à toutes les illustrations de son pays. Né à Bayeux

le 8 septembre 1611, mort à Paris le 27 décembre 1689. (*)

HAMEL (Jean-Baptiste DU), secrétaire de l'Académie des Sciences, né à Vire en 1624, oratorien, puis curé de Neuilly-sur-Marne. Le ministre Colbert se l'attacha et fit sa fortune. Il est auteur de plusieurs ouvrages de philosophie. A l'âge de 81 ans, il publia une édition entière de la Bible, avec des notes et un commentaire estimé. Mort à Paris le 6 août 1706. Fontenelle lui succéda à l'Académie.

HAYS (Gilles LE), né à Amayé-sur-Orne, mort curé de Gentilly en 1679, à l'âge de 61 ans, poète latin, d'une humeur âcre et satirique; recteur de l'Université de Caen, et professeur de Rhétorique à Paris.

HÉBERT (Michel), jésuite et poète latin, né à Caen en 1672; mort à Paris en 1711. Un de ses poèmes, *Ars Jocandi*, a été traduit en français par M. de Belleaume, sous le titre de *l'Art des bons Mots*. Celui qui est intitulé *Imago vitæ humanæ* 4 *anni*

(*) Huet écrit *Halley*, l'abbé Béziers supprime l'*y*. Nous avons sous les yeux un beau portrait de *Pierre Hallé*, gravé de son temps, et qui nous a paru devoir faire autorité.

tempestatibus expressa, a été imprimé à Caen en 1704.

Hermant (Jean), né à Caen en 1650. Son *Histoire du diocèse de Bayeux*, imprimée dans sa ville natale en 1705, annonce plutôt un compilateur laborieux qu'un critique exercé. L'abbé Béziers a relevé plusieurs de ses erreurs qui sont innombrables. On a en outre de lui : *L'Histoire des Conciles*, en 4 volumes ; *l'Histoire de l'etablissement des Ordres religieux et des congrégations séculières et régulières de l'Eglise*, 4 volumes ; *l'Histoire des Ordres militaires de l'Eglise, et des Ordres de Chevalerie de l'Europe*, in-12.

Malgré tous ces titres à la recommandation de ses supérieurs et de son pays, Hermant mourut curé de Maltot en 1725.

Heurtault (Pierre), chirurgien, né à Caen. Une maladie contagieuse qui se manifesta dans cette ville, après la mort du maréchal d'Ancre, lui fournit l'occasion d'y faire imprimer un *traité de la Peste*, en 1621. Il en publia depuis un autre sur la *Saignée*.

Houx (Jean Le), avocat, poète et peintre, né à Vire vers le milieu du XVI[e] siècle, a donné plusieurs éditions des Vau-de-Vire d'Olivier Basselin. Il paraît que la

première, qui est devenue fort rare, scandalisa le clergé, et qu'il fut obligé d'aller à Rome pour y recevoir l'absolution qu'on lui refusait dans son pays. On a de lui un Vau-de-Viro où il parle en buveur non converti, de ce voyage qui lui valut à son retour le surnom de *Romain*. Ses poésies ont avec celles de Basselin une conformité d'idées et de facture bien propres à jeter des doutes sur l'authenticité des dernières. Quelle que part de gloire qui puisse lui en revenir, il s'en faut de beaucoup que le bon goût ait confirmé les éloges qu'on lit dans son épitaphe, ouvrage d'un de ses contemporains, Sonnet, sieur de Gourval :

Houx toujours verdoyant en vertus immortelles....
Si quelquefois contraint, il plaidait au barreau,
C'était un Cicéron, un Appelle au pinceau,
En latine poésie un Maron très-habile,
Et pour les vers Français, Ronsard il égalait ;
De sorte que lui seul tout l'honneur il avait
De Ronsard, Cicéron, d'Appelle et de Virgile.

Mort en 1616.

Huet (Pierre-Daniel), né à Caen le 8 février 1630; mort à Paris en 1721, le 26 janvier, dans la maison professe des Jésuites. « Savant universel, dit Voltaire, » et qui conserva la même ardeur pour l'é- » tude, jusqu'à l'âge de 91 ans. » Poète,

mathématicien, géographe, physicien, Huet possédait en outre parfaitement les langues savantes. Le célèbre Bochart (*) le produisit de bonne heure dans le monde littéraire, le mit en relation avec toute l'Europe, et le conduisit à la cour de Christine, reine de Suède. De retour à Caen, Huet fut élu membre de l'Académie des Belles-Lettres qui venait d'y être créée, et y fonda lui-même une Académie de Physique. Louis XIV l'appela à la cour en 1670, pour contribuer à l'éducation du Dauphin. On dut en partie à ses soins les éditions *ad usum Delphini* qui reproduisirent dans notre langue plusieurs chefs-d'œuvre de la littérature ancienne qui n'avaient pas encore été traduits. L'Académie Française le reçut au nombre de

(*) Samuel Bochart, ministre protestant à Caen, né à Rouen en 1599, un des plus savants hommes qui aient honoré l'humanité. Il mourut subitement à Caen, dans le sein de l'Académie, le 16 ma 1667, et fut enterré à Cormelles, dans le cimetière de ses coreligionnaires. Il avait fait obtenir la cure de cette commune au poète Jean Bardou, son confrère à l'Académie. Celui-ci, qui était né à Paris en 1624, mourut à Cormelles, le 16 novembre 1668. Ses poésies françaises eurent dans son temps une réputation qui ne s'est pas soutenue.

ses membres en 1674. Deux ans après, Huet prit l'habit ecclésiastique et reçut en trois jours tous les Ordres. Il était alors âgé de 46 ans, mais il avait reçu la tonsure à 26. Le roi lui donna en 1778 l'abbaye d'Aunay qu'il a illustrée par le laborieux séjour qu'il y faisait dans la belle saison. Pourvu en 1685 de l'Evêché de Soissons, il n'en prit pas possession, et permuta en 1689 avec Brulart de Silleri, Evêque d'Avranches. Il porta dans son diocèse le goût du travail qui le suivait partout. On connait le trait de ce paysan qui, lassé de se voir toujours refuser l'entrée de son cabinet, *parce que Monseigneur étudiait*, s'écria un jour dans sa mauvaise humeur d'ailleurs assez fondée : *Pourquoi le Roi ne nous a-t-il pas baillé un Evêque qui ait fait toutes ses études ?*

Ses ouvrages sont nombreux, et presque tous annoncent une vaste érudition. Nous nous bornerons à citer ceux qui eurent le plus de célébrité. *Le Commerce et la Navigation des anciens*, *l'Origine des Romans*, *la Démonstration Evangélique*, *le Traité de la faiblesse de l'Esprit humain*, et *les Origines de Caen*. Ce dernier ouvrage est infiniment supérieur au livre de M. de Bras, et il n'a pas été surpassé, sous plu-

sieurs rapports, par l'auteur des *Essais historiques.* (*)

Une vie aussi occupée ne fit rien perdre au savant prélat des agréments de l'homme du monde. On les retrouve jusque dans ses écrits, et c'est un mérite dont on doit lui savoir gré, car il était rare à cette époque où la science n'avait pas encore appris à se dépouiller de ses formes pédantesques.

Hybert (Edmond), né à Condé-sur-Noireau en 1611, auteur de plusieurs écrits religieux, et notamment des *Délices de l'homme intérieur*, ou *Exposition du Cantique des Cantiques.* Mort à Rouen en 1786. Il avait abjuré le protestantisme.

I.

Ifs (D') ou d'Is. Les biographes font mention de deux gentilshommes de ce nom, et citent le père comme poète et comme traducteur de quelques ouvrages de Jacques-Auguste de Thou. Le fils, qui cultiva aussi les muses, fut membre de l'Académie de Caen. Ils étaient parents de

(*) M. l'abbé De la Rue, savant antiquaire, plus habile à éclaircir des doutes historiques qu'à écrire l'Histoire.

Malherbe, et probablement de la commune d'Ifs, qui, dans le langage des habitants, conserve encore aujourd'hui son ancien nom d'*Is*. C'est sans doute contre un des membres de cette famille que ce grand poète dirigea l'épigramme qu'on trouve dans ses œuvres, et qui d'ailleurs n'est digne de lui sous aucun rapport.

PERSONNEL.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

1er Collége (les deux cantons de Caen) : M. Aumont-Thiéville, *député*.

2e Collége (les 7 autres cantons de l'arrondissement de Caen) : M. Adjutor de Tilly, *député*.

3e Collége (l'arrondissement de Bayeux) : M. d'Houdetot, C ✠, aide-de-camp du Roi, *député*.

4e Collége (l'arrondissement de Falaise) : M. Leclerc ✠, *député*.

5e Collége (l'arrondissement de Lisieux) : M. Guizot, G. O. ✠, *député*.

6e Collége (l'arrondissement de Vire) : M. Rocherullé-Deslongrais, *député*.

7e Collége (l'arrondissement de Pont-l'Evêque) : M. Thil ✠, conseiller à la cour de cassation, *député*.

PRÉFECTURE.

M. Target, O ✠, *préfet*.

M. Legrip ✠, *conseiller de préfecture, secrétaire-général*.

Conseil de Préfecture.

MM. Lair ✠, Legrip ✠, F. Boisard ✠, G. Marc, Demorieux.

Conseil-général du Département.

Arrondissement de Bayeux : MM. le comte d'Houdetot, O. ✠, *pair de France*. Lance ✠, *maire de*

Littry. Gourdier-Deshameaux, O. ✠, *ancien député.* Joret Desclosières, *avocat à Bayeux.* De Bechevel, *maire de Fontenay.*

Arrondissement de Caen. MM. Lefèvre-Dufrêne ✠, *ancien maire de Caen.* Durand, *notaire à Caen* Delacour, *maire de Saint-Gabriel.* Lehodey, *maire d'Hermanville.* De Banneville, *maire de Banneville-la-Campagne.* Simon, *avocat, maire de Grainville-sur-Odon.* Lebrethon, *maire d'Evrecy.*

Arrondissement de Falaise MM. Leclerc, *député.* Fleury ✠, *ancien député, maire de Villy.* Bazire, *banquier à Falaise.* Dubois ✠, *juge-de-paix à Harcourt.*

Arrondissement de Lisieux : MM. Leroy-Beaulieu ✠, *maire de Lisieux.* Labbey. Legrand, *maire de Saint-Pierre-sur-Dive.* D'Hacqueville, *procureur du Roi.*

Arrondissement de Pont-l'Evêque : MM. Thil, *député.* Isabel-Desparcs, *avocat à Pont-l'Evêque.* Decourdemanche, *pharmacien à Caen.* Lecarpentier ✠, *ancien maire d'Honfleur.*

Arrondissement de Vire : MM. Rocherullé-Deslongrais, *député, maire de Vire.* G. de Pontécoulant ✠, *aide-de-camp du maréchal Gérard.* Courtoise, *conseiller à la Cour royale.* Poupion. Morin, *ancien maire d'Aunay.* Dutertre-Désaigremont.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Caen.

Les fonctions de Sous-Préfet y sont réunies à celles de Préfet.

Conseil d'Arrondissement : MM. Binard ☆, *président de chambre à la Cour royale.* Fourneaux, *médecin à Caen.* Raoul de Laître, *maire de Colombelles.* Morel de Than. De Saint-Fresne, *médecin à Caen.* Voisin, *avoué à la cour royale.* Georges Simon, *avocat à Caen.* Marie, *idem* Seigneurie, *agent d'affaires à Caen.*

Arrondissement de Bayeux.

M. Rougier de la Bergerie ☆, *sous-préfet.*

Conseil d'Arrondissement : MM. Guilbert. Tardif ☆, *ancien député.* Pezet, *président du tribunal civil.* Hébert. Le Chanoine-Dumanoir, *maire de Juaye.* Coeffin, *juge de paix à Ryes*, Flaust, *maire de Sermentot.* Lechartier, *maire d'Isigny.* Pophillat.

Arrondissement de Falaise.

M. Collombel, O ☆, *sous-préfet.*

Conseil d'Arrondissement : MM. Eugène Pagny, *notaire à Mézières.* Paul-Louis Pagny, *huissier à Bretteville-sur-Laize.* De Maussion. Briquet ☆, *maire de Falaise.* Le Sassier-Boisauné ☆. L'abbé, *avocat*, *adjoint au maire de Falaise.* Lemeneur. Doray. Subtil de Franqueville Bellenger, *maire de Saint-Bénin.*

Arrondissement de Lisieux.

M. Louis Nasse ✡, *sous-préfet.*

Conseil d'Arrondissement : MM. Lebret-du-Desert ✡, *président honoraire du tribunal civil.* Ricquier, *adjoint au maire de Lisieux.* de Formeville ✡, *idem.* De Bellemare, *pair de France.* Cordier, *propriétaire.* Lemaître de Montbrun, *idem.* Blondel, *maire de Meulles.* Delauney. Dubosquet, *maire de Vieux-Pont.*

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

M. Dunepveu ✡, *sous-préfet.*

Conseil d'Arrondissement : MM. Aubrée, *avoué à Pont-l'Evêque.* Letellier, *maire des Authieux-sur-Calonne.* Pougnant-Désérables, *maire d'Etrées.* Delaplace, *propriétaire.* Léguillon, *maire de Blonville.* La Chèvre, *maire d'Honfleur.* Tullou, *avocat à Pont-l'Evêque.* Gamare, *ancien maire.* Petit, *maire de St-Gatien.*

Arrondissement de Vire.

M. Lemansel ✡, *sous-préfet.*

Conseil d'Arrondissement : MM. Madeline-Lavallée, *maire de Dauvou.* Gautier de Carville, *ancien juge de paix.* Levardois-Lautinière, *adjoint au maire de la Ferrière-Harang.* Deprepetit ✡, *maire de Condé-sur-Noireau.* Loysel, *maire de Saint-Sever.* Viel, *maire de Sept-Frères.* Goislard, *juge-de-paix à Vassy.* Andouillé, *conservateur des hypothèques.* Heurtauld, *propriétaire à Vire.*

MAIRIES DES VILLES
ET
DES AUTRES CHEFS-LIEUX DE CANTON.

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.
	MM.	MM.
Balleroy.	Villeroy.	Jebanne.
Bayeux.	Faucon-Delalonde.	Despalières. Pigache.
Caumont.	Dary.	Chauvin.
Isigny.	Lechartier.	Etienne.
Ryes.	Vautier.	Dupont.
Trévières.	Halley.	Bachelet.
Bourguébus.	Mauger.	Pagny.
Caen.	Donnet. ✠	Deberne'z. Levardois. ....
Creully.	Blanlot.	Augustin.
Douvres.	Hettier.	Guilbert.
Evrecy.	Lebrethon.	Le Saulnier.
Tilly-sur-Seulle.	Deschamps.	Javalet.
Troarn.	Trébutien.	....
Villers-Bocage.	Féron.	Saillenfest.
Bretteville-s-Laize.	Gohier.	Madeline.
Coulibœuf.	Lemaître.	Le Saulx.
Falaise.	Briquet.	Labbé. Canivet.
Harcourt.	Boscher-Duparc.	Lejeune.
Lisieux.	Leroy-Beaulieu.	Deformeville. Ricquier.
Livarot.	Cantrel.	Royer.
Mézidon.	Massue-Préfontaine.	Ponètre.
Orbec.	Lacroix.	Motte. Bouvry.
St.-Pierre-s.-Dive.	Legrand.	Lamort-Laperelle.
Blangy.	David.	Hébert.
Cambremer.	Thiron.	Guillemard.
Dozulé.	Candon.	Vannier.
Honfleur.	Lachèvre.	Lamare-Piquot. Aubert.
Pont-l'Evêque.	Paysant-Valencourt.	Isabel de la Blotterie.
Aunay.	Harson.	Desplanches.
Bény Bocage.	Lemaître.	Mariette.
Condé-s.-Noireau.	Deprépetit.	Bridet. Delalande.
Saint-Sever.	Loysel.	Lehideux.
Vassy.	Lelouvetel.	Pigault. Guillard.
Vire.	R. Deslongrais.	Huet. Lemarchand.

ÉVÊCHÉ DE BAYEUX.

Mgr. Robin (Louis-François), *Evêque de Bayeux.*

Vicaires généraux :

MM. Daudibert de la Villasse, Paysant, *agréés par le Roi.*

CURES DU DIOCÈSE.

Arrondissement de Bayeux.

Communes.	*Curés.* MM.
Balleroy.	Michel.
Littry.	Fouques.
Vaubadon.	Guernier.
Bayeux (Notre-Dame)	Le Faucheux (*archiprêtre*)
Id. (St-Patrice.)	Aubert.
Id. (St-Exupère)	Delafontaine.
Caumont.	Féret.
Livry.	Ozanne.
Isigny.	Soyer.
Crépon.	Fouin.
Trévières.	Le Duc.
Formigny.	Moisson.
Tour.	De Panthou.

Arrondissement de Caen.

Caen (St-Jean.)	Legrand
Id. (St-Pierre.)	Montargis.
Id. (St-Gilles.)	Garcel.
Id. (Vaucelles.)	Taillebos-Dupré.
Id. (St-Etienne.)	Royer.
Id. (St-Sauveur.)	Noël.
Id. (Notre-Dame.)	Beausire.
Fontenay-le-Marmion.	Laignel.
Clinchamps.	Cagniard.
Creully.	Folloppe.
Douvres.	Bellée.
Bernières-sur-Mer.	Aubert.

Communes.	*Curés.*
	MM.
Langrune.	Le François.
Evrecy.	Hartel.
Tilly-sur-Seulle.	Le Petit.
Troarn.	Beaumont.
Argences.	Langlois.
Villers-Bocage.	Eudeline.
Epinay-sur-Odon.	Barcy.

Arrondissement de Falaise.

St-Sylvain.	Nicole.
Bretteville sur-Laize.	Botet.
Fresné-le-Puceux.	Bonne.
Coulibœuf.	Laplanche.
Falaise (Ste-Trinité.)	Périaux
Id. (Guibray.)	Coquard.
Id. (St Gervais.)	Eudeline.
La Hoguette.	Harivel.
Harcourt.	Vautier.
Clécy.	Lecouteur.

Arrondissement de Lisieux.

Lisieux , (St-Pierre.)	Farolet.
Id. (St-Désir.)	Lefèvre.
Id. (St-Jacques.)	Sauvage.
Courtonne-la-Meurdrac.	André
Livarot.	Follin.
Fervaques.	Faucillon-Duparc.
Le Mesnil-Mauger.	Lepesant.
Orbec.	Le boucher.
St-Pierre-sur-Dive.	Le Gorgeu.

Arrondissement de Pont-l'Evéque.

Blangy.	Foubert-Despallières.
Cambremer.	Le Renard.
Dives.	Dasseville.
Honfleur (Ste-Catherine.)	Rivière.
Id. (St-Léonard.)	Vardon.
St-Gatien.	Lefoyes.
Pont-l'Evêque.	Perrée.
Beaumont.	Blin.

Arrondissement de Vire.

Communes.	*Curés.* MM.
Aunay.	Suriray.
Cahagnes.	Dubois
St-Georges-d'Aunay.	Labbé.
Bény-Bocage.	Juhel.
Letourneur.	Gabriel.
Condé-sur-Noireau.	Vautier.
St-Sever.	Guérin.
Landelles et Coupigny.	Calbris.
Vassy.	Maupas.
Vire (Notre-Dame.)	Tirard
Id. (Ste-Anne.)	Bazin.
St-Germain-de-Tallevende.	Surbled.

ÉGLISE CONSISTORIALE RÉFORMÉE.

M. Martin Rollin ✠, *président.*

COUR ROYALE DE CAEN.

M. Marcel Rousselin O. ✠, *premier président.*

Presidents de Chambre.

MM. Dupont-Longrais ✠. Roger de la Chouquais ✠. Pigeon de St-Pair ✠. Binard ✠.

CONSEILLERS.

MM. Maubant ✠. Fournier. Adrien Rousselin. Seigneury ✠. Regnault. Lejolis de Villiers. Benjamin Hubert ✠. De Gournay. Barbe-Lelongpré. Lehot-Duférage. Lebienvenu-Dutourp. Isidor Régnée. Allard. Brunet. Delaville. Daigremont Saint-Manvieux. Ferdinand Lemennet. Desessarts. Ché-

radame ✠. Deformeville. Leféron-Delongcamp. Botin des Illes. Courtoise. Loisel. Lentaigne.

Conseillers honoraires : MM. Héot. Desprès. ✠.

Conseiller auditeur : M. Leconte d'Ymouville.

PARQUET.

M. Bertauld ✠, *procureur-général.*

Avocats généraux : MM. Charles de Préfeln. Dufaur-Montfort. Massot.

Substituts attachés au Parquet : MM. Desèze, 1er *substitut.* Lainé-Deshayes, 2e *substitut.*

Greffier en chef : M. Bénard.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE CAEN.

M. Deslongchamps ✠, *président.* Lhermite, *vice-président.*

Juges. MM. Marguerie. Lebourguignon-Duperré. Vibert. Daigremont Saint-Manvieux. Lefèvre, *juge d'instruction.*

M. Bouffey ✠, *procureur du Roi.*

Substituts : MM. Salles et Léon Lemenuet.

Greffier en chef, M. Tahère.

ETAT-MAJOR DE LA 2e SUBDIVISION DE LA 14e DIVISION MILITAIRE.

M. le baron de Mylius, C. ✠, *maréchal de camp, commandant la subdivision.*

M. Rochet, *capitaine d'artillerie.*

M. Creully, *capitaine, commandant le génie dans le département du Calvados.*

Intendance Militaire.

M. Dupleix O. ✠, *sous-intendant militaire.*

Gendarmerie

M Canel O. ✠, *colonel commandant la 4e légion.*
M. Vata, *chef d'escadron.*
M. Bizot, *capitaine.*

Lieutenants : MM. Dumets, *à Bayeux*. De Boisaune, *à Falaise*. De Saint-Aubin, *à Lisieux*. Frappier, *à Pont-l'Evêque*. De Bressy, *à Vire*. Lecarpentier, *lieutenant trésorier à Caen*.

Dépôt de Recrutement.

M. Carré ✠, *chef d'escadron, commandant le dépôt.*

MARINE.

Quartier de Caen.

M. Preully, *sous-commissaire de marine à Caen.*
M. Bidard ✠, *trésorier.*

Sous-Quartier d'Isigny.

M. . . . . *commis de marine.*

Quartier d'Honfleur.

M. Foré, *sous-commissaire de marine.*
M. Fils, *trésorier.*

ACADÉMIE ROYALE DE CAEN.

Recteur : M. Marc ✠.
Inspecteurs : MM. Edom et Turgot.
Secrétaire : M. de Thoury.

Faculté de Droit.

M. Georges Delisle, *doyen.*

M. Lelaidier, *secrétaire.*

Professeurs : MM. Marc, Lecerf, Demolombe, Deboislambert, Feuguerolles, Trolley. *Suppléans :* MM. Bayeux, Devalroger.

Faculté des Sciences.

M. Thierry, *doyen.*

M. Delafoye, *secrétaire.*

Professeurs.

Mathématiques transcendantes : M. Bonnaire fils.

Chimie : M. Thierry.

Physique : M. Delafoye.

Histoire naturelle : M. Eudes-Deslongchamps.

Faculté des Lettres.

M. Vaultier ✠, *doyen.*

Professeurs.

Philosophie : M. Charma.

Littérature latine : M. Maillet-Lacoste.

Suppléant : M. Degournay.

Littérature Française : M. Vaultier ✠.

Suppléant : M. Latrouette.

Histoire : M. Roger.

Littérature grecque ; M. Bertrand.

Ecole secondaire de Médecine.

M. Raisin, *directeur.*

M. Le Bidois, *secrétaire.*

Anatomie et médecine opératoire : M. Ameline, *professeur.*

Accouchements. — Maladies des femmes et des enfants : M. Le Bidois, *idem.*

Pathologie chirurgicale : M. Raisin, *idem.*

Pathologie interne : M. Vastel, *idem.*

Clinique médicale : M. Lafosse, *idem.*

Clinique chirurgicale : M. Lesauvage, *idem.*

Matière médicale et thérapeutique : M. Leprestre, *idem.*

Histoire naturelle : M. Pellerin, *idem.*

Chimie et Pharmacie : M. Pigache, *idem.*

Collége royal de Caen.

MM. L'abbé Daniel ✠, *proviseur*; Cassaing, *censeur*; Roger, *aumônier*; Roger, *économe.*

PONTS ET CHAUSSÉES.

M. Pattu ✠, *ingénieur en chef.*

Ingénieurs ordinaires : MM. Bardel, *à Caen*; Decaze, *à Bayeux*; Fortin, *à Lisieux*; Tostain, *à Honfleur*; Adamoli, *à Vire.*

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. Delanney ✠, *directeur.*

M. Guilloteau, *inspecteur.*

M. Duchesne, *contrôleur principal.*

RECEVEURS DES FINANCES.

M. de Rigny ✠, *receveur-général.*

Receveurs particuliers : MM. Caumont, *à Bayeux;* Maurice, *à Falaise ;* Begouen, *à Lisieux ;* Gillotin, *à Pont-l'Evêque ;* Bunel, *à Vire.*

Payeur du département : M. Foache O. ✲.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

MM. Rauny de Récy, *directeur.* MM. Berge et Cuffaultx-Vaubon, *inspecteurs.*

DOUANES.

M. Lebrun, *inspecteur à Caen.*

M. Van Oosterom, *inspecteur à Honfleur.*

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

M. Béné, *directeur.*

M. Clausier, *contrôleur de comptabilité.*

POSTES.

M. Goussu, *inspecteur.*

M. Proutière, *directeur à Caen.*

MINES.

M. Hérault ✲, *ingénieur en chef.*

FORÊTS.

M. Félix, *inspecteur.*

BIBLIOTHÈQUES.

Conservateurs : MM. Hebert, *à Caen ;* Lambert, *à Bayeux ;* Galeron, *à Falaise ;* Demortreux, *à Vire.*

MAISON CENTRALE DE DETENTION.

MM. Diey ✠, *directeur;* Gauquelin, *inspecteur;* Groscol, *greffier comptable*; A. Foucher, *secrétaire comptable*; L'abbé Lainé, *aumônier*.

POIDS ET MESURES.

MM. Fauque, *vérificateur à Caen;* Bénard, *aide-vérificateur;* Ouzout-Beaumont, *vérificateur à Bayeux;* Letellier, *à Lisieux;* Corru, *à Falaise;* Dagneaux, *à Pont-l'Evêque;* Le Moyne *à Vire.*

ERRATA. Page 28, lignes 15 et 16, au lieu de : *trilobites fossiles dans cette formation, est dans la même chaîne, etc.*

Lisez : *trilobites fossiles dans cette formation, et dans la même chaîne, etc.*

TABLE

DES MATIÈRES.

A

B

C

D

E

F

G

H

I